Édition numérique
N° 1 année 2001
ISSN : en cours

LE NATURALISTE VENDÉEN

Revue annuelle de l'association *Les Naturalistes Vendéens*

Numéro 1

année 2001

LE NATURALISTE VENDÉEN

ISSN : en **cours**

Revue scientifique annuelle de l'association

Les Naturalistes Vendéens

Directeur de la publication :
Christian GOYAUD.

Comité de lecture :
Stéphane CHARRIER, Perrine DULAC, Alain GÉRARD, Christian GOYAUD, Jean-Paul PAILLAT, Benoît PERROTIN, Jean-Marc VIAUD

Traduction des résumés en anglais :
Dilette et Jean-François BOUZIN

Illustration de couverture :
Libellule écarlate, *Crocothemis erythraea*
photo : C.GOYAUD

Maquette et mise en page : C. GOYAUD

Adresser toute correspondance à :
Les Naturalistes Vendéens
La Haute Chevillonnière,
F-85310 La Chaize-le-Vicomte, France
naturalistevendeen@free.fr

Prix du numéro : 10 euros (65,50 F)

Dépôt légal : 3e trimestre 2001

Imprimeries :
ATAC – Ville de La Roche-sur-Yon,
3S *impression* (couverture et planches)
85000 La Roche-sur-Yon

© *Les Naturalistes Vendéens*
Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

Les opinions exprimées dans la revue n'engagent que leurs auteurs

Sommaire

S. CHARRIER - Inventaire préliminaire des Coléoptères Lucanides et Scarabéides de Vendée ……... **3**

B. PERROTIN - *Tetrix depressa* (Brisout, 1848) une espèce d'orthoptère nouvelle pour la Vendée (*Orthoptera, Tetrigidae)* …… **7**

F. DUSOULIER & B. PERROTIN - Premier inventaire des Orthoptères de l'île d'Yeu (Vendée) ……..…….. **9**

C. GOYAUD - Atlas de répartition des Libellules (Odonata) de Vendée (1985-2000) ……..…….. **19**

S. VRIGNAUD - L'Ophrys petite araignée, *Ophrys araneola* Reichenbach 1831, redécouverte de l'espèce en Vendée ……... **39**

G. MAHÉ - L'Ophrys de la Passion, *Ophrys passionis* Sennen ex J.P. Devillers-Terschuren 1994, en Loire-Atlantique et en Vendée ……..... **41**

T. YOU - L'Orchis singe, *Orchis simia* Lamarck 1779, en Vendée: statut, bilan des découvertes et redécouverte en 2000 ……..…….… **45**

M. TESSIER & J.-P. PAILLAT - Enquête sur la répartition de la Genette, *Genetta genetta,* en Vendée (2001-2002) ... **49**

J.-P. PAILLAT - Observation d'une Genette, *Genetta genetta* (Linné, 1758), sur les rives du lac du Jaunay en Vendée ……..… **55**

B. TEILLET & P. TESSIER - La Loutre d'Europe, *Lutra lutra,* de retour sur la Sèvre Nantaise …….….. **57**

M. TESSIER - Comportement d'une loutre observée en milieu de journée en action de pêche ……... **59**

G. GODARD - La Revue des Sciences naturelles de l'Ouest (1891-1897) ……..……. **61**

Inventaire préliminaire des Coléoptères Lucanides et Scarabéides de Vendée

Stéphane CHARRIER

Abstract : This is a preliminary inventory of *Coleoptera, Lucanoidea, Scarabaeoidea* found up to now in Vendée (France). The supposed status of each of these species (frequency and distribution…) is mentioned within the scope of our present knowledge.

Mots clés : Inventaire, *Coleoptera, Lucanoidea, Scarabaeoidea,* Vendée (France).
Key words : Inventory, *Coleoptera, Lucanoidea, Scarabaeoidea,* Vendée (France).

INTRODUCTION

Leur taille, leur coloration et leur morphologie font des Lucanides et des Scarabéides des familles d'insectes prisées des entomologistes. Par le passé, des naturalistes de renom (Fauvel, Durand, Paulian) ont témoigné de la présence de nombreuses espèces dans le département.

Cependant, depuis le catalogue des "Coléoptères de la Vendée" de Charles BLAUD [1895], instituteur à Saint-Germain-de-Prinçay, aucune publication n'a fait une mise à jour systématique de cette faune en Vendée. C'est tout à la fois l'abondance des témoignages et des matériaux, et l'absence d'un inventaire vendéen qui a motivé mon souhait de lancer en 1999 une enquête sur ces deux super-familles dans notre département.

Voici une première liste de 103 espèces qui, à ce jour et à ma connaissance, ont été signalées en Vendée, avec toutefois quelques doutes sur l'identification de deux ou trois taxons au XIXe siècle [BLAUD, 1895]. La nomenclature taxonomique est celle donnée par LUMARET [1990] pour les *Scarabaeoidea* des Trogidae aux Aegialiidae ; et celle de PAULIAN & BARAUD [1982] pour les *Lucanoidea* et les *Scarabaeoidea* des Melolonthidae aux Cetoniidae.

Les recherches bibliographiques et l'inventaire de la collection Georges Durand (81 espèces vendéennes) ont permis de mieux orienter les recherches.

La plupart des commentaires qui suivent les noms d'espèces tiennent compte d'informations anciennes et méritent donc d'être actualisés.

LISTE DES ESPÈCES OBSERVÉES JUSQU'À CE JOUR EN VENDÉE

Super-famille LUCANOIDEA

Famille LUCANIDAE

Sous-famille Lucaninae

Lucanus cervus (Linné, 1735)
Commun partout.

Sous-famille Dorcinae

Platycerus caraboides (Linné, 1735)
Assez rare. En forêt.
Dorcus parallelipipedus (Linné, 1735)
Commun

Super-famille SCARABAEOIDEA

Famille TROGIDAE

Trox hispidus (Pontoppidan, 1763)
Signalé autrefois sur l'île d'Yeu.
Trox perlatus (Geoffroy, 1762)
Rare. Littoral et forêt calcaire.
Trox sabulosus (Linné, 1758)
Rare. Littoral.
Trox scaber (Linné, 1767)
Rare.
Trox perrisi Fairmaire, 1868
Rare. Signalé deux fois dans les années 1940.

Famille GEOTRUPIDAE

Sous-famille Bolbocerinae

Odontaeus armiger (Scopoli, 1772)
Rare. Signalé deux fois au début du XXe siècle.

© *Les Naturalistes Vendéens*

Sous-famille Geotrupinae

Typhaeus typhoeus (Linné, 1758)
Commun partout.
Anoplotrupes stercorosus (Scriba, 1796)
Commun en forêt.
Geotrupes mutator Marsham, 1802
Commun.
Geotrupes niger Marsham, 1802
Observé autrefois sur l'île d'Yeu, et récemment sur le littoral.
Geotrupes spiniger Marsham, 1802
Assez commun ?
Trypocopris pyrenaeus (Charpentier, 1825)
Rare. Forêt.
Trypocopris vernalis (Linné, 1758)
Rare. Forêt.

Famille SCARABAEIDAE

Scarabaeus typhon (Fischer, 1823)
Etait présent sur l'île d'Yeu.
Gymnopleurus flagellatus (Fabricius, 1787)
Etait très commun sur les côtes de l'île d'Yeu.
Gymnopleurus mopsus (Pallas, 1781)
Deux observations en 1908 dans le Sud-Vendée.
Sisyphus schaefferi (Linné, 1758)
Semble disparu. Ile d'Yeu et Sud-Vendée.
Copris lunaris (Linné, 1758)
Commun partout.
Euoniticellus fulvus (Goeze, 1777)
Commun.
Caccobius schreberi (Linné, 1767)
Rare.
Onthophagus (sensu stricto) *illyricus* (Scopoli, 1763)
Observation récente dans le Sud-Vendée ?
Onthophagus (sensu stricto) *taurus* (Schreber, 1759)
Commun.
Onthophagus (Parentius) emarginatus Mulsant,1842
= *O. punctatus* Illiger, 1803 auct.
Assez commun, sur le littoral.
Onthoph. (Furconthophagus) furcatus (Fabricius, 1781)
Rare. Littoral.
Onthophagus (Palaeonthophagus) verticicornis (Laicharting, 1781) = *O. nutans* Fabricius, 1787
Peu commun. Littoral.
Onthophagus (Palaeonthophagus) grossepunctatus Reitter, 1905
Rare. Sud-Vendée.
Onthoph. (Palaeonthophagus) ruficapillus Brullé, 1832
Une seule observation.
Onthophagus (Palaeonthophagus) ovatus (Linné, 1767)
Assez commun.
Onthophagus (Palaeonthophagus) joannae Goljan, 1953
Assez commun ? Littoral. Difficile à distinguer du précédent.
Onthoph. (Palaeonthophagus) coenobita (Herbst, 1783)
Assez commun.
Onthophagus (Palaeonthophagus) similis (Scriba, 1790)
Commun, mais absent du littoral et des zones de marais.
Onthophagus (Palaeonthophagus) vacca (Linné, 1767)
Très commun.
Onthoph.(Palaeonthophagus) nuchicornis (Linné, 1758)
Plus commun sur le littoral.

Famille APHODIIDAE

Aphodius (Colobopterus) erraticus (Linné, 1758)
Commun.
Aphodius (Coprimorphus) scrutator (Herbst, 1789)
Signalé commun [BLAUD, 1895], mais cela est surprenant, et sa présence est douteuse dans notre département.
Aphodius (Eupleurus) subterraneus (Linné, 1758)
Peu commun.
Aphodius (Otophorus) haemorrhoidalis (Linné, 1758)
Commun ?
Aphodius (Teuchestes) fossor (Linné, 1758)
Commun.
Aphodius (Acrossus) rufipes (Linné, 1758)
Commun.
Aphodius (Acrossus) luridus (Fabricius, 1775)
Peu commun. Littoral et Sud-Vendée.
Aphodius (Biralus) satellitius (Herbst, 1789)
Assez commun.
Aphodius (Esymus) pusillus (Herbst, 1789)
Peu commun.
Aphodius (Esymus) merdarius (Fabricius, 1775)
Commun ?
Aphodius (Nimbus) obliteratus Panzer, 1823
Rare. Nord-Vendée.
Aphodius (Chilothorax) paykulli Bedel, 1907
= *A. tessulatus* Paykull, 1798
Ile d'Yeu.
Aphodius (Chilothorax) distinctus (O. F. Müller, 1776)
Rare. Sud-Vendée.
Aphodius (Melinopterus) sphacelatus (Panzer, 1798)
Commun.
Aphodius (Melinopterus) prodromus (Brahm, 1790)
Commun.
Aphodius (Melinopterus) consputus Creutzer, 1799
Rare. Sud-Vendée.
Aphodius (Sigorus) porcus (Fabricius, 1792)
Signalé commun [BLAUD, 1895], mais aucune donnée récente. Il s'agit peut-être d'une erreur d'identification.
Aphodius (Amidorus) obscurus (Fabricius, 1792)
Espèce montagnarde signalée sur l'île de Noirmoutier.
Aph. (Phalacronothus) quadrimaculatus (Linné, 1761)
Rare. Sud-Vendée.
Aphodius (sensu stricto) *scybalarius* (auct. nec. Fabricius, 1781) = *Aphodius foetidus* (Herbst, 1783)
Rare. Littoral ?
Aphodius (sensu stricto) *fimetarius* (Linné, 1758)
Commun.
Aphodius (sensu stricto) *foetens* (Fabricius, 1787)
= *A. aestivalis* Stephens, 1839
Commun ?
Aphodius (Agrilinus) ater (De Geer, 1774)
Commun ?
Aphodius (Agrilinus) sordidus (Fabricius, 1775)
Assez commun ?
Aphodius (Agrilinus) rufus (Moll, 1782)
= *Aphodius (Agrilinus) scybalarius* (Fabricius, 1781) *nec auct.*
Signalé dans le marais Breton et le Sud-Vendée.
Aphodius (Acanthobodilus) immundus Creutzer, 1799
Rare. Littoral.
Aphodius (Bodilus) ictericus (Laicharting, 1781)
= *A. nitidulus* Fabricius, 1792
Rare. Littoral.
Aphodius (Bodilus) lugens Creutzer, 1799
Rare. Ile d'Yeu.

Aphodius (Liothorax) niger (Panzer, 1797)
Signalé dans le marais Breton.
Aphodius (Nialus) varians Duftschmidt, 1805
Plutôt en Sud-Vendée.
Aphodius (Labarrus) lividus (Olivier, 1789)
Assez commun ?
Aphodius (Calamosternus) granarius (Linné, 1767)
Commun partout.
Heptaulacus testudinarius (Fabricius, 1775)
Observé récemment dans l'ouest du département.
Euheptaulacus sus (Herbst, 1783)
Signalé dans le marais Breton.
Oxyomus silvestris (Scopoli, 1763)
Commun ?
Brindalus porcicollis (Illiger, 1803)
= *Psammodius porcicollis*
Rare. Littoral.
Pleurophorus caesus (Creutzer, 1796)
Rare.

Famille AEGIALIIDAE

Aegialia arenaria (Fabricius, 1787)
Peu commun. Dunes du littoral.

Famille MELOLONTHIDAE

Sous-famille Sericinae

Serica brunnea (Linné, 1758)
Peu commun. Forêts du littoral et de l'intérieur.

Sous-famille Melolonthinae

Rhizotrogus aestivus (Olivier, 1789)
Peu commun.
Rhizotrogus cicatricosus Mulsant, 1842
Une observation en 1947 en forêt.
Rhizotrogus marginipes Mulsant, 1842
Commun.
Amphimallon ater (Herbst, 1790)
Rare. Sud-Vendée.
Amphimallon majalis (Razoum, 1789)
Rare.
Amphimallon ochraceus (Knoch, 1801)
Observation récente. Difficile à distinguer du suivant.
Amphimallon solstitialis (Linné, 1758)
Commun.
Anoxia (sensu stricto) villosa (Fabricius, 1781)
Commun sur le littoral.
Polyphylla fullo (Linné, 1758)
Commun sur le littoral.
Melolontha melolontha (Linné, 1758)
Commun partout.

Sous-famille Rutelinae

Anisoplia villosa (Goeze, 1777)
Peu commun. Littoral.
Anomala dubia (Scopoli, 1763)
Assez commun. Littoral.
Phyllopertha horticola (Linné, 1758)
Rare.
Hoplia farinosa (Linné, 1761)
Rare.

Famille DYNASTIDAE

Callicnemis atlanticus Mosconi, 1996
Très rare. Dunes.
Oryctes nasicornis (Linné, 1758)
Assez commun.

Famille CETONIIDAE

Sous-famille Valginae

Valgus hemipterus (Linné, 1758)
Commun au printemps sur les fleurs ou le bois mort.

Sous-famille Trichiinae

Osmoderma eremita (Scopoli, 1763)
Rare.
Gnorimus octopunctatus (Fabricius, 1775)
Rare.
Gnorimus nobilis (Linné, 1758)
Peu commun.
Trichius fasciatus (Linné, 1758)
Une seule observation en 1903 à La Roche-sur-Yon (G. Durand).
Trichius rosaceus (Voet, 1769)
Assez commun.

Sous-famille Cetoniinae

Tropinota squalida (Scopoli, 1783)
Assez commun sur le littoral.
Tropinota hirta (Poda, 1761)
Peu commun ?
Oxythyrea funesta (Poda, 1761)
Assez commun sur les ombellifères.
Cetonia aurata (Linné, 1761)
Commun partout.
Liocola lugubris Herbst, 1770
= *L. marmorata* Fabricius
Très rare.
Netocia morio (Fabricius, 1781)
Peu commun. Littoral.

IDENTIFICATION

L'identification est parfois difficile, et les ouvrages généraux ne décrivent hélas qu'une partie de nos insectes Lucanides et Scarabéides vendéens :

- *Insectes d'Europe occidentale.* M. Chinery. Arthaud, 1988 (19 % d'espèces vendéennes).
- *Coléoptères de France, tome I.* L. Auber. Boubée, 1976 (45 % d'espèces vendéennes).
- *Guide des coléoptères d'Europe, tome I.* G. du Chatenet. Delachaux et Niestlé, 1986 (60 % d'espèces vendéennes).

Pour les espèces difficiles, il conviendra de consulter l'ouvrage de Paulian et Baraud : *Faune des coléoptères de France. Lucanoidea et Scarabaeoidea,* éditions Lechevalier, 1982. Il est disponible dans les librairies spécialisées au prix de 249 F. C'est en consultant cet ouvrage que l'on s'apercevra que, dans certains cas, l'utilisation de grossissements 20 et 30 à la loupe binoculaire est nécessaire. De plus, l'examen des parties génitales, à fort grossissement et après dissection, permet d'arriver à une meilleure identification chez certaines espèces. C'est le cas des genres *Aphodius* et *Onthophagus*, qui peuvent avoir des caractères extérieurs variables.

En attendant la publication prochaine d'une clé de détermination, il reste que plusieurs espèces, notamment dans la famille des Cétoines, sont facilement identifiables.

Il me semble intéressant d'actualiser les connaissances concernant ces espèces en Vendée, et je recueille bien volontiers les témoignages de ceux qui voudront contribuer à l'inventaire des Lucanides et Scarabéides de Vendée.

A l'occasion de cet inventaire, *Les Naturalistes Vendéens* s'associent à *l'Atlas Entomologique Régional* pour la réalisation d'une fiche d'inventaire commune aux deux projets.

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements à Christian Perrein, Benoît Perrotin, Christian Goyaud et Renaud Paulian.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BLAUD C., 1895. – Coléoptères de la Vendée. *Revue des Sciences Naturelles de l'Ouest*, **V** (1) : 1-13.

FAUVEL A., 1876-1878. – *Annuaires entomologiques.* Caen, chez l'auteur.

GUICHARD D., 1999. – *Scarabaeidae de la frange littorale vendéenne. Maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes.* Nantes, Faculté des Sciences et des Techniques, 22 p.

HOULBERT C. & MONNOT E., 1912. – *Faune entomologique Armoricaine.* Rennes, Bibliothèque Universitaire, 199 p.

LAMBERT O., 1999. – *Geotrupidae et Aphodiidae de la frange littorale vendéenne. Maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes.* Nantes, Faculté des Sciences et des Techniques, 19 p.

LUMARET J.P., 1990. – *Atlas des coléoptères Scarabéides Laparosticti de France.* Paris, MNHN, Secrétariat de la Faune et de la Flore, 419 p.

PAULIAN R., 1934. – Catalogue des coléoptères de l'île d'Yeu. *Bulletins de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France,* 5ème série, **IV,** 51 p.

PAULIAN R., 1937. – 1er supplément au catalogue des coléoptères de l'île d'Yeu. *Bulletins de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France,* 5ème série, **VII,** 5 p.

PAULIAN R. & BARAUD J., 1982. – *Faune des coléoptères de France, Lucanoidea et Scarabaeoidea.* Paris, Lechevalier, 478 p. ISBN 2-7205-0502-1.

Stéphane CHARRIER

Les Poudrières
85280 La Ferrière
stephane.charrier5@libertysurf.fr

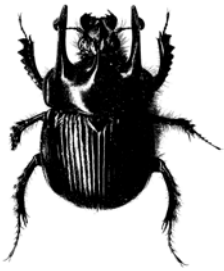

Typhaeus typhoeus

Tetrix depressa (Brisout, 1848) une espèce d'orthoptère nouvelle pour la Vendée (*Orthoptera*, *Tetrigidae*)

Benoît PERROTIN

Abstract : The writer describes the discovery of Depressed Groundhopper, *Tetrix depressa* (Brisout, 1848) in a disused quarry in Benet. It's a new species of Groundhopper in Vendée (France).

Mots clés : orthoptère, Tétrix, Vendée, Benet, carrière, calcaire.
Key words : cricket, Groundhopper, Vendée (France), Benet, quarry, limestone.

INTRODUCTION

Dans son *Catalogue des Orthoptères et des Libellules observés dans l'ouest de la France,* Henri GELIN [1908] mentionne la présence du Tétrix déprimé dans le département des Deux-Sèvres. Il écrit : "*Tetrix depressa* est considérée comme exclusivement méridionale. J'ai recueilli à Niort, en octobre, puis en mars et avril, une vingtaine d'exemplaires de forte taille de la variété *acuminata*. Ils sautaient sur les pavés des trottoirs et s'accrochaient aux murs". Vu la proximité de la ville de Niort avec la Vendée, il me paraissait intéressant de rechercher ce Tétrix dans notre département.

Par ailleurs cette espèce fut également découverte dans le Maine-et-Loire, autre département limitrophe, le 25 avril 1999 sur les pelouses de Champigny dans d'anciennes carrières d'extraction de calcaire [MOURGAUD, 1999].

Comme les secteurs calcaires du Maine-et-Loire sont comparables à ceux du sud de la Vendée, tant du point de vue biogéographique que bioclimatique, j'avais le pressentiment de pouvoir trouver cette espèce méridionale en Vendée. L'existence d'une carrière désaffectée près de Benet, dans l'extrême sud-est du département, me confortait dans cet espoir. Je décidai donc de rechercher le Tétrix dans cette ancienne carrière où toute activité avait cessé vers 1969. Le calcaire extrait de la carrière était utilisé pour produire de la chaux éteinte blutée, de la fleur de chaux et de la chaux grasse vendue sous la forme de chaux de roche. Cette activité est ancienne dans la région de Benet puisque le premier four à chaux date de 1873.

DÉCOUVERTE

J'ai découvert le Tétrix déprimé, *Tetrix (Depressotetrix) depressa* (Brisout, 1848), le jeudi 6 avril 2000 vers 18 h 30 dans la carrière désaffectée des fours à chaux (0° 34,687' W ; 46° 22,567' N ; altitude : 45 m environ), sur la commune de Benet, au nord-est du lieu-dit Richebonne. Ce jour là, j'ai tout d'abord observé un mâle puis des femelles aux teintes très variables. Tous ces individus se tenaient sur des zones où la roche affleure à travers un tapis végétal maigre et lacunaire composé de lichens (probablement *Cladonia rangiformis*), de mousses, et de plantes comme *Achillea millefolium*, *Carex flacca*, *Centaurium erythraea*, *Eryngium campestre*, *Hieracium pilosella*, *Leucanthemum vulgare*, *Linum catharticum*, *Lotus sp*., *Polygala vulgaris*, *Prunella vulgaris*, *Sanguisorba minor*, *Trifolium scabrum*, *Valerianella sp*., etc.

RÉPARTITION

Lucien CHOPARD [1951] donne ce taxon comme assez commun dans les départements méditerranéens et cite l'observation de GELIN à Niort.

Gideon W. KRUSEMAN [1988] mentionne une répartition similaire à celle de CHOPARD et précise : "spécialement dans le midi". Il cite une observation fortuite et isolée dans le département de l'Aisne.

En fait le Tétrix déprimé, *Tetrix depressa,* est largement répandu dans le bassin méditerranéen et occupe un bon nombre de départements au sud

© *Les Naturalistes Vendéens*

d'une ligne joignant Nantes à Chambéry [BELLMAN & LUQUET, 1995].

L'observation de *Tetrix depressa* en Maine-et-Loire [MOURGAUD, 1999] correspond actuellement à la limite de son extension géographique vers le nord.

CONCLUSION

La présence du Tétrix déprimé, *Tetrix depressa,* en Vendée et plus particulièrement dans la carrière des fours à chaux de Benet, semble être récente. Le fait qu'il soit présent dans les départements limitrophes (Maine-et-Loire et Deux-Sèvres) suggère une possible progression nord-ouest de ce taxon plutôt méditerranéen et donc une extension de son aire de répartition géographique.

Tetrix depressa a colonisé la carrière des fours à chaux de Benet parce qu'elle présente les caractères écologiques préférentiels de cette espèce (préférendum xérothermique et calcaire, affleurements rocheux, tapis végétal lacunaire).

En Vendée, il existe d'autres biotopes aux conditions similaires. *Tetrix depressa* pourrait les coloniser et donc progresser à nouveau. Cependant les carrières semblent avoir sa préférence, milieux électifs répondant au mieux à ses exigences écologiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BELLMAN H. & LUQUET G., 1995. – *Guide des Sauterelles, Grillons et Criquets d'Europe occidentale*. Paris, Delachaux et Niestlé, 383 p. ISBN 2-603-00974-5.

CHOPARD L., 1951. – *Faune de France 56, Orthoptéroïdes*. Paris, Lechevalier, 359 p.

DEFAUT B., 1999. – Synopsis des Orthoptères de France. *Matériaux entomocénotiques* n° hors-série, 87 p.

DUSOULIER F., 2000. – Orthoptera 44-85. *La Lettre de l'Atlas entomologique régional (Nantes)*, **14** : 230-233.

GELIN H., 1908. – *Catalogues des Orthoptères et des Libellules observés dans l'ouest de la France.* Niort, Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, 58 p.

KRUSEMAN G.W., 1988. – Matériaux pour la faunistique des Orthoptères de France. 3. Les Ensifères et les Caelifères : les Tridactyloïdes et les Tetrigoïdes des Musées de Paris et d'Amsterdam. *Verslagen en Technische Gegevens,* **51** : 1-164.

MOURGAUD G., 1999. – Note sur la découverte d'une nouvelle espèce d'Orthoptères en Maine-et-Loire. *Bulletin de liaison de Mauges-Nature,* **55** : 6-7.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier François Dusoulier pour sa précieuse collaboration orthoptérologique tant sur le plan relationnel que documentaire, Michel Rocher pour les déterminations botaniques ainsi que Louis Arrivé pour les renseignements historiques relatifs à la carrière des fours à chaux de Benet.

Benoît PERROTIN
Coordonnateur de l'inventaire des Orthoptères de Vendée
La Roche-de-Saint-Mars
85110 Chantonnay

Tertrix depressa (Brisout, 1848) ♀ x 6 (dessin : Benoît PERROTIN)

Premier inventaire des Orthoptères de l'île d'Yeu (Vendée)

François DUSOULIER & Benoît PERROTIN

Abstract : A first inventory of Yeu island's Orthoptera (Vendée, France) allow us to list 23 species and 4 species of the allied orders *Mantodea*, *Phasmodea* and *Dermaptera*. A faunistic study was established on each species and a discussion gives an evaluation of the imprint of human activity on insular Orthoptera's communities.

Mots clés : *Orthoptera*, faunistique, biogéographie, anthropisation, Vendée.
Key words : *Orthoptera*, faunistic, biogeography, anthropization, Vendée (France).

INTRODUCTION

Les recherches naturalistes sur les biocénoses insulaires ont été nombreuses, tout d'abord pour étudier l'endémisme, puis, dans le but de comprendre les dynamiques de population par les phénomènes de colonisation et d'extinction des espèces (*e.g.* la célèbre théorie de Mac Arthur & Wilson, *cf.* [SCHLUTER & RICKLEFS, 1993]). De plus, les îles offrent l'avantage, par définition, d'être bien délimitées spatialement, ce qui permet des études biogéographiques supportées par une cohérence territoriale physique. L'autre intérêt, presque paradoxal, est la variation temporelle de ces limites au gré des transgressions et régressions marines. Ainsi, les îles continentales comme Yeu ont été tantôt isolées, tantôt en contact avec les mouvements populationnels du continent européen.

Presque aussi connus que les papillons et les cigales, les criquets, les grillons et les sauterelles comptent parmi les insectes les plus familiers. Certains d'entre eux sont même vendus en Chine comme des "*singing pets*" [PEMBERTON, 1990]. Pourtant, dans le monde naturaliste ou professionnel, peu de personnes s'intéressent vraiment aux Orthoptères. Il reste donc de nombreuses connaissances à acquérir en biogéographie, y compris dans nos régions tempérées. Si l'île d'Yeu ne comporte aucune espèce d'Orthoptère endémique – phénomène parfaitement compréhensible dont la raison est la proximité de la côte vendéenne – son étude biogéographique n'en est pas moins intéressante puisque sa prospection est raisonnablement rapide et son histoire géologique assez bien connue. Le but de l'article est tout d'abord de présenter un état des connaissances sur les Orthoptères de l'île d'Yeu suite à une prospection ciblée en 1999. Dans un second temps, notre volonté est d'estimer l'intervention anthropique sur la présence des espèces recensées sur l'île, en profitant de nos connaissances sur les fluctuations marines et climatiques au cours des 20 000 dernières années.

Les seuls relevés orthoptériques antérieurs à la présente étude concernent ceux de René Courteaux. En effet, cet entomologiste a collecté quelques Orthoptères et Dermaptères au début du xxe siècle, entre 1903 et 1909. Parmi ces collections, cinq espèces ont été retrouvées au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris : *Conocephalus discolor*, *Ruspolia nitidula*, *Platycleis affinis*, *Forficula auricularia* et *Forficula lesnei*. Les Dermaptères ont été inventoriés par Vincent ALBOUY [1984] et les Ensifères par Gideon KRUSEMAN [1988].

GÉOLOGIE ET EUSTATISME

Le sous-sol de l'île d'Yeu est essentiellement constitué de roches anciennes d'origine magmatique et métamorphique (granite, gneiss, micaschistes). Leur mise en place s'échelonne du Précambrien au Paléozoïque (ère primaire). Le granite à l'origine de l'orthogneiss a été daté de -610 millions d'années. Cette région a subi des phases de métamorphisme au Dévonien (Paléozoïque), il y a 390 Ma, ainsi qu'une tectonique intense lors de la formation de la chaîne de montagnes hercynienne. Il s'en suivi une longue période d'érosion. Sur cette surface usée se sont

© *Les Naturalistes Vendéens*

déposés par la suite, à plusieurs reprises, des sédiments laissés par les mers du Crétacé supérieur (ère secondaire), du Paléogène et du Néogène (ère tertiaire). Des dépôts de ces époques géologiques existent sur le continent, autour du marais Breton. Les fonds marins entre l'île d'Yeu et la côte du Pays de Monts sont principalement constitués de calcaires du Lutétien (Éocène moyen, Paléogène -45 millions d'années). Le Pont d'Yeu comme les îlots des bourgs de Sallertaine ou de Bouin sont la partie visible de ces calcaires qui forment également le soubassement du marais. L'érosion a fait disparaître de l'île d'Yeu toutes traces de ces invasions marines du Secondaire et du Tertiaire.

La physionomie actuelle de l'île et son insularité sont des phénomènes récents liés aux variations du niveau marin au cours du Quaternaire. Lors des périodes glaciaires, une partie des eaux étant en effet fixée au niveau des glaciers et des calottes polaires, il en résultait de bas niveaux marins. Au cours de ces périodes glaciaires, l'île d'Yeu était donc rattachée au continent (le plus bas niveau marin enregistré se situait vers 110 mètres au-dessous du niveau actuel, il y a plus de 20 000 ans). En revanche, la remontée du niveau marin lors des périodes interglaciaires a eu pour conséquence d'insulariser l'île d'Yeu. L'altitude du Pont d'Yeu et les variations des niveaux semblent indiquer que l'île est isolée du continent depuis environ 5 000 ans. Il est cependant difficile d'évaluer précisément la date de séparation à cause des transports sédimentaires et des dynamiques climatiques très variables dans le temps [REGNAULD et *al.*, 1999].

Par ailleurs, la surface de l'île constitue une plate-forme résultant d'un arasement ancien. Cette pénéplaine est très légèrement basculée vers le nord-est. Elle est donc plus élevée au sud-ouest, où se trouve la côte sauvage. Au sud-

Fig. 1 – Liste des stations prospectées sur l'île d'Yeu

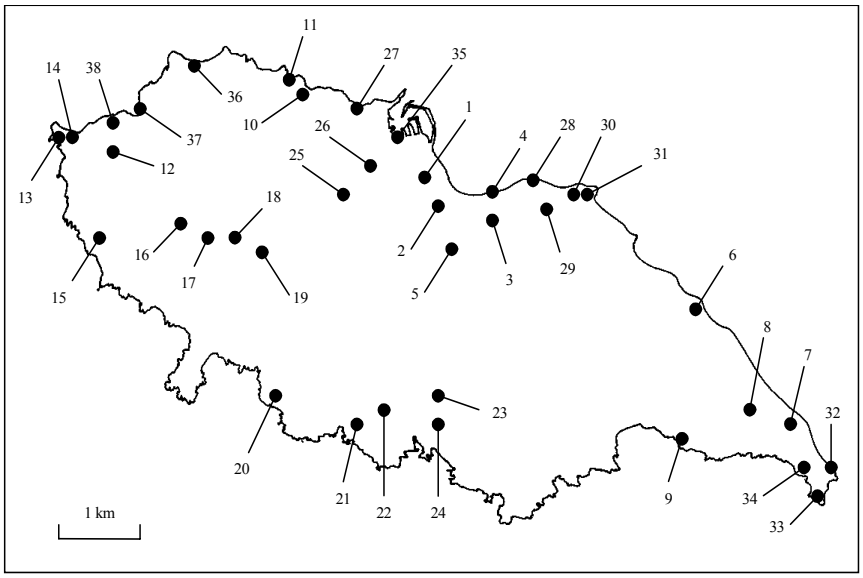

1 - D 22b, au sud-est de Port-Joinville
2 - Entre le laboratoire des Bio-indicateurs Marins et la D 22 b
3 - Camping de l'île d'Yeu et alentours immédiats
4 - Dune et plage de Ker Châlon
5 - D 22b, route de Saint-Sauveur
6 - Bois de Ker Aura
7 - Décharge de l'île d'Yeu
8 - Marais de la Croix
9 - Falaise de la Croix
10 - Maison au nord des Roses
11 - Dune des Roses
12 - Prairie entre le Caillou Blanc et la pointe du But
13 - Pointe du But
14 - Dune au nord de la pointe du But
15 - Falaise au sud de la pointe du But
16 - Juste au sud du Grand Phare
17 - Chemin VTT, partant de l'est du Grand Phare
18 - 100 m avant l'intersection, plus à l'est sur le chemin VTT
19 - Chemin au sud-ouest de Ker Chaume
20 - Au niveau du château
21 - Carrière au sud de l'île d'Yeu
22 - Route entre la carrière et la Meule
23 - Vers le point d'altitude 26 m
24 - Chemin au nord du Menhir du Pissot
25 - Nord de la citadelle
26 - Route entre la citadelle et la gare maritime
27 - Route juste au nord de la gare maritime
28 - 100 m à l'est de la pointe de Gilberge
29 - Prairie, 250 m à l'est de la pointe de Gilberge
30 - Bois de la Pipe
31 - Bois de la Pipe au niveau de la pointe Gauthier
32 - Dunes de la pointe des Corbeaux
33 - Pelouses de la pointe des Corbeaux
34 - Zone humide autour de la radio balise
35 - Devant la gare maritime
36 - Plage de la Gournaise
37 - Anse au nord du Caillou Blanc
38 - Dolmen de la Planche à Puare

N° des stations	*P. nana*	*L. punctatissima*	*C. scutata*	*C. discolor*	*R. nitidula*	*T. viridissima*	*P. albopunctata*	*P. affinis*	*P. tessellata*	*U. rugosicollis*	*G. campestris*	*A. domesticus*	*O. pellucens*	*T. subulata*	*O. decorus*	*O. caerulescens*	*S. caerulans*	*A. thalassinus*	*C. compressicornis*	*D. jagoi*	*O. ruffipes*	*C. brunneus*	*E. pulvinatus*	*M. religiosa*	Total d'espèces
1				●						●												●	●		4
2	●			●				●								●						●	●		6
3	●	●	●		●	●		●		●			●			●									9
4	●		●			●		●	●	●			●			●			●	●		●	●		12
5	●			●				●	●	●						●						●	●		8
6								●	●						●	●			●	●		●			7
7				●		●		●		●		●	●	●		●			●	●			●		11
8				●	●	●		●	●	●						●						●	●		9
9						●		●								●			●	●		●		●	7
10																●				●			●		3
11	●			●				●	●				●			●			●	●		●	●	●	11
12								●													●	●	●	●	5
13																●									1
14								●								●	●		●	●		●	●	●	8
15								●								●				●			●		4
16	●							●	●	●			●										●		6
17	●			●		●								●									●		5
18	●			●																		●		●	4
19	●			●		●		●	●	●													●		7
20						●	●	●		●						●				●			●		7
21																●									1
22				●				●			●														3
23	●			●	●	●		●	●							●						●	●		9
24								●						●		●				●			●		5
25	●		●		●	●							●												5
26	●				●	●				●			●												5
27	●	●				●				●															4
28							●	●																	2
29				●																●		●	●		4
30	●							●								●			●	●		●	●		7
31																●									1
32								●								●	●		●	●			●	●	7
33				●				●															●	●	4
34				●										●									●		3
35																								●	1
36								●								●			●	●	●	●	●		7
37								●	●							●		●	●	●			●		7
38								●								●			●	●			●		5

Tableau 1 : Distribution des espèces dans les stations prospectées.

est se sont formées des dunes et plages. En se mettant en place, les dunes ont fait barrage à l'écoulement des eaux, créant ainsi une zone de plus grande humidité (marais de la Croix, de la Gorelle, Mottou, de l'Illia, etc).

LES TECHNIQUES DE PROSPECTION

L'inventaire s'est déroulé en deux temps : une journée au printemps (18 mai 1999) pour déceler la présence d'une espèce précoce (*Gryllus campestris*) et trois journées estivales (31 août - 2 septembre 1999) de recherche attentive ont permis de mener à bien la présente étude. Au cours des deux séjours, 38 stations réparties à travers l'île (*cf.* figure 1) ont été inventoriées. Les conditions météorologiques estivales étaient excellentes pour le recensement, avec une situation anticyclonique permettant une activité intense des différentes espèces d'Orthoptères ; quant aux températures diurnes, elles oscillaient entre 22 et 26 ° C.

Les recensements ont été menés dans une grande diversité de milieux présents sur l'île, des dunes jusqu'aux landes et des prairies mésophiles aux marais. Les prospections les plus nombreuses ont été réalisées de jour, à la recherche de milieux favorables, en prêtant une attention particulière aux chants. C'est de cette manière que *Cyrtaspis scutata*, *Platycleis albopunctata*, ainsi qu'une majorité des *Uromenus rugosicollis*, ont été repérés. Quelques battages ont permis la découverte de *Forficula auricularia* (*Dermaptera*). De nuit, les Ensifères *Phaneropterinae*, *Meconeminae* et *Gryllidae* ont plus spécialement été recherchées, une fois de plus en s'aidant de leurs stridulations pour les localiser.

La détermination des espèces a été réalisée sur le terrain, au moyen des ouvrages et clés classiques [HARZ, 1969, 1975 ; CHOPARD, 1952 ; DEFAUT, 1988, 1997 ; ALBOUY & CAUSSANEL, 1990]. Nous avons tout de même collecté quelques spécimens du genre *Dociostaurus* pour vérifier la détermination spécifique, après examen du pénis du mâle à la binoculaire, selon les critères donnés par SOLTANI [1978]. Par ailleurs, nous avons remarqué que ce caractère était visible à l'aide d'une loupe à main x 10.

LISTE SYSTÉMATIQUE COMMENTÉE DES ESPÈCES

Phaneroptera nana nana Fieber, 1853

Cette espèce d'origine méditerranéenne est bien représentée sur l'île où on la rencontre dans la strate arbustive des milieux secs : haies ornementales, ronciers, friches et grandes graminées des dunes. Nos recensements font état de sa présence dans plus d'un tiers des stations (37 %) ; cependant, sa fréquence est très certainement sous évaluée à cause de la discrétion diurne de cette espèce. Son repérage systématique n'est possible que par l'écoute de la stridulation lors des prospections crépusculaires et nocturnes.

Leptophyes punctatissima (Bosc, 1792)

Cette sauterelle aux mœurs nocturnes n'a été observée que dans deux stations du nord de l'île, où les imagos se tenaient sur les grandes feuilles de ronciers : à proximité du bourg de Port-Joinville et auprès du camping de l'île. L'espèce doit probablement se trouver en d'autres sites de l'île mais son chant n'est pas audible – étant situé dans le spectre ultrasonique – ce qui rend la prospection difficile. De distribution médioeuropéenne [HARZ, 1969], cette espèce semble avoir été une des plus précoces à coloniser les territoires septentrionaux dès le réchauffement postglaciaire ; on la retrouve ainsi jusqu'en Irlande [RAGGE, 1988].

Cyrtaspis scutata (Charpentier, 1825)

De distribution méditerranéo-atlantique, cette espèce atteint presque ici sa limite septentrionale [DUSOULIER, 1999]. Sa présence sur l'île est liée à l'existence de milieux chauds et arbustifs dans lesquels on la trouve sur la face inférieure des feuilles, tant dans les boisements de Chênes verts (*Quercus ilex*), dans les haies de Lierres (*Hedera helix*) que sur les arbustes ornementaux. Elle a été repérée dans trois sites grâce à la stridulation du mâle qui consiste en une sorte de cliquetis métallique de fréquence rapide, de volume sonore très faible, et émis de nuit. La stridulation peut exceptionnellement être émise de jour, comme ce fût le cas pour un individu en arrière dune de Ker Châlon, vers midi.

***Conocephalus discolor* Thunberg, 1815**

Cette espèce avait déjà été collectée en 1905 par René Courteaux ; elle est encore aujourd'hui très répandue sur l'île (37 % des stations). Eurytope, l'espèce s'accommode de milieux à hygrométrie variée, pourvu qu'elle y trouve des tiges végétales à moelle pour le dépôt de l'oothèque. On la rencontre ainsi préférentiellement sur les joncs, les ronciers, les oyats ou encore les prêles, depuis les prairies humides jusque sur les dunes.

***Ruspolia nitidula nitidula* (Scopoli, 1786)**

Discrète durant la journée, cette espèce a surtout été repérée lors des prospections nocturnes grâce à la stridulation intense et bourdonnée du mâle. L'espèce, bien répartie sur l'île, se rencontre préférentiellement dans les fourrés et les prairies humides où elle se tient dans les hautes herbes. Elle semble aussi très bien s'accommoder des friches sèches et des arbustes en milieu plus urbanisé. L'entomologiste René Courteaux l'avait déjà signalé sur l'île en 1909.

***Tettigonia viridissima* (Linné, 1758)**

Très répandue sur l'île (32 % des stations), cette espèce se tient souvent dans la strate arbustive et arborée. Son repérage systématique nécessite l'écoute de la stridulation, très caractéristique et sonore, émise de jour comme de nuit. On peut supposer que cette espèce est capable de rejoindre facilement le continent grâce à ses organes de vol très développés, et ainsi assurer un renouvellement génétique régulier.

***Platycleis albopunctata albopunctata* (Goeze, 1778)**

Cette espèce, bien répandue dans les îles proches comme Noirmoutier, Belle-Île et Hoëdic [DUSOULIER, 1999], n'a été recensée que dans deux stations sur l'île d'Yeu : les ruines du Vieux Château et la pointe de Gilberge. Dans chacune, un seul mâle a été repéré par l'écoute de la stridulation provenant de massif landeux à ajoncs (*Ulex europaeus*). Des recherches ciblées ont pourtant été menées parmi les autres espèces du genre *Platycleis,* mais en vain.

***Platycleis affinis* Fieber, 1853**

Certainement l'Ensifère le plus répandu et le plus commun de l'île, nous l'avons rencontré dans les deux tiers des stations prospectées. Ses milieux de prédilection sont les dunes fixées et les pelouses xérothermiques littorales. La sécheresse pluviométrique de l'île permet à *P. affinis* de coloniser également les prairies et les friches sèches de l'intérieur.

***Platycleis tessellata* (Charpentier, 1825)**

Passant facilement inaperçue à cause de son faible chant aigu et de ses couleurs cryptiques, l'espèce est cependant bien représentée sur l'île avec une présence dans 24 % des stations. Comme le taxon précédent, on le rencontre dans les prairies sèches, les terrains en friche, les pelouses à *Eryngium sp*. et en milieu dunaire.

***Uromenus rugosicollis* (Serville, 1839)**

De distribution atlanto-méditerranéenne et ne dépassant pas la Loire vers le nord, *U. rugosicollis* se trouve facilement dans tous les secteurs arbustifs ou broussailleux de l'île, y compris sur les landes à Ajoncs d'Europe (*Ulex europaeus*) dominant les falaises. Le recensement de cette espèce microptère est grandement facilité, de nuit comme de jour, par la stridulation caractéristique du mâle.

***Gryllus campestris* Linné, 1758**

Le Grillon champêtre se localise surtout par sa stridulation. En raison de sa précocité, il n'a pu être trouvé durant les recherches du mois d'août. Cependant, un mâle a été entendu le 18 mai 1999 à proximité du Port de la Meule (sud de l'île) au cours d'une brève prospection. Cette espèce colonise les prairies et pelouses à sol meuble et doit être présente ailleurs sur l'île.

***Acheta domesticus* (Linné, 1758)**

Probablement originaire des déserts du sud-ouest de l'Asie [CHOPARD, 1952], cette espèce est maintenant devenue cosmopolite grâce à son synanthropisme. Vivant habituellement à l'intérieur des habitations ou aux alentours immédiats, nous l'avons rencontrée à la décharge de la Grande Conche. Une dizaine d'individus y émettaient des stridulations en fin d'après-midi. Sur l'île d'Yeu, comme ailleurs en France, l'espèce n'est pas indigène mais a suivi l'Homme dans ses déplacements.

***Oecanthus pellucens* (Scopoli, 1763)**

Ce petit grillon méridional fréquente tous les types de biotopes présents sur l'île, depuis les dunes jusqu'aux jardinets des bourgs. Se tenant dans la strate arbustive et herbacée, cette espèce de couleur jaune paille passe facilement inaperçue durant la journée. Il faut alors la chercher au filet fauchoir parmi les herbes ou bien attendre la tombée de la nuit pour repérer sa stridulation caractéristique. Sans doute réparti dans toute l'île, nous n'avons trouvé *O. pellucens* – du fait de sa discrétion diurne – que dans 18 % des stations.

***Tetrix subulata* (Linné, 1758)**

C'est l'unique représentant de la famille des *Tetrigidae* recensé sur l'île. Nous l'avons trouvé seulement dans quatre stations, bien dispersées, et avec une bonne population sur chacune d'elles. Les milieux fréquentés ici sont les mêmes que sur le continent, c'est à dire les zones dénudées riveraines des mares (vase, boue, *etc.*) ou encore les secteurs mésophiles envahis par les joncs.

***Oedaleus decorus* (Germar, 1826)**

Espèce thermoxérophile d'origine tropicale remontant vers le nord jusqu'en Loire-Atlantique [DUSOULIER, 1999]. Nous ne l'avons recensée que dans une station sur les dunes du bois de Ker Aura, au nord-est de l'île, alors que des biotopes similaires existent ailleurs ! Plusieurs individus y ont été observés mais il est possible qu'il s'agisse d'individus provenant du littoral continental.

***Oedipoda caerulescens* (Linné, 1758)**

L'un des Cælifères les plus abondants sur l'île, avec *Euchorthippus pulvinatus,* puisqu'il est présent dans plus de 60 % des stations prospectées. On le rencontre aussi bien sur les dunes et les pelouses rases littorales que sur les chemins et les friches xériques de l'intérieur.

***Sphingonotus caerulans* (Linné, 1767)**

Seulement deux populations de cette espèce ont été recensées sur l'île d'Yeu ; chacune à l'une de ses extrémités (pointe du But et pointe des Corbeaux). La sous-espèce n'a pas été déterminée mais il s'agit très probablement de la *ssp. caerulans*. Comme sur le continent, les milieux fréquentés sont les dunes envahies d'*Helichrysum stoechas*, *Ephedra distachya* et ici, de *Pancratium maritimum*.

***Aiolopus thalassinus thalassinus* (Fabricius, 1781)**

Quelques individus ont été découverts sur une pelouse rase à proximité d'un cours d'eau temporaire, au nord-ouest de l'île. Fréquentant plus couramment le haut des schorres ou les prairies alluviales humides, cette espèce pourrait fréquenter d'autres milieux sur l'île. Bon voilier, elle peut se déplacer sur de grandes distances.

***Calephorus compressicornis* (Latreille, 1804)**

Très commun et répandu dans toutes les stations littorales sableuses de l'île, cet *Oedipodinae* est donc présent sur toute la partie orientale de l'île, et plus sporadiquement, à la faveur de milieux favorables, sur la côte nord-occidentale. Quelques individus ont été recensés jusqu'à une centaine de mètres de la ligne de rivage.

***Dociostaurus jagoi* Soltani, 1978**

Cette espèce méditerranéenne, très proche morphologiquement de *Dociostaurus genei*, remonte le long du littoral atlantique jusqu'à Belle-île [DUSOULIER, 1999]. Souvent dominante dans les peuplements orthoptériques littoraux, cette espèce fréquente exclusivement les dunes et les pelouses xérothermiques périphériques dans nos régions. Dans l'île nous l'avons observée sur la côte nord, sableuse, et sur certaines pelouses surplombant les falaises rocheuses de la côte sud.

***Omocestus rufipes* (Zetterstedt, 1821)**

Alors qu'il est bien répandu dans le département de la Vendée – avec cependant des populations ou des observations plus faibles sur les zones littorales – il n'a été rencontré sur l'île que dans deux stations situées à l'ouest. La première est une prairie mésophile graminéenne (station 12) alors que la seconde est un bord de route sec et ras, au niveau de la plage de la Gournaise (station 36). Malgré quelques recherches ciblées aux environs des stations précitées, nous n'avons pas retrouvé l'espèce ailleurs sur l'île ! La localisation de ces populations et la présence de nombreux autres milieux favorables pour l'espèce

nous font douter de son indigénat insulaire.

***Chorthippus brunneus brunneus* (Thunberg, 1815)**

C'est le seul représentant du genre *Chorthippus* à avoir été trouvé sur l'île. Son arrivée post-glaciaire précoce [RAGGE, 1965, 1988] et son habileté à voler font de *Chorthippus brunneus* la seule espèce du genre a être présente dans la totalité des îles du Nord-Ouest de la France comme Noirmoutier, Belle-île, Hoëdic, Groix et Sein [DUSOULIER, 1999, 2000]. Très commune sur l'île (39,5 % des stations prospectées), l'espèce a une nette préférence pour les milieux chauds et secs comme les dunes, les chemins ensoleillés à végétation éparse, les prairies basses et les pâtures à ovins.

***Euchorthippus pulvinatus gallicus* Maran, 1957**

Ce taxon, proche d'*E. declivus*, est le seul représentant de son genre à être insulaire, ici, comme dans les îles plus nordiques [MARSHALL & HAES, 1988 ; DUSOULIER, 1999]. Généralement assez sténotope, au moins dans la partie septentrionale de son aire géographique, on le rencontre sur l'île dans plus des deux tiers des stations visitées, il n'a pas été noté dans les prairies humides et les sites exclusivement prospectés la nuit ! Il est souvent dominant sur les dunes et les chemins secs avec *Platycleis affinis*, *Dociostaurus jagoi*, *Oedipoda caerulescens* et *Chorthippus brunneus*.

***Mantis religiosa* Linné, 1758**

La Mante religieuse occupe l'ensemble de l'île ; elle a été observée dans 21 % des stations prospectées. Nous l'avons rencontrée dans une série de milieux xérothermiques comme les dunes, les bords des chemins secs et les pelouses rases littorales.

***Clonopsis gallica gallica* (Charpentier, 1825)**

Nous n'avons pas trouvé cette espèce bien qu'elle soit signalée par Renaud PAULIAN [1991] qui s'interroge, dans une note, sur la localisation extrême de l'espèce autour d'un seul village. Cet auteur connaît l'île d'Yeu depuis de nombreuses années pour des prospections ciblées sur les Coléoptères. Les observations de *Clonopsis gallica* ont été toujours très ponctuelles et on peut émettre un doute sur l'indigénat de l'espèce.

***Forficula auricularia* Linné, 1758**

Seulement recensée dans deux stations, par la méthode du battage, cette espèce doit être présente sur toute l'île. Très anthropophile et de distribution cosmopolite, l'espèce avait déjà été signalée par René Courteaux au début du xxe siècle en 1905, 1907 et en 1903 à Ker Pissotte [ALBOUY, 1984].

***Forficula lesnei* Finot, 1887**

Cette espèce n'a pas été rencontrée durant nos recherches mais elle avait été trouvée par René Courteaux en 1905 et en 1907 [ALBOUY, 1984]. Elle serait à découvrir en battant les arbustes ou les haies de chênes.

DISCUSSION

La prospection orthoptérique menée sur l'île d'Yeu en 1999 a permis de recenser 23 espèces d'Orthoptères (*stricto sensu*) et 4 espèces des ordres voisins *Mantodea*, *Phasmodea* et *Dermaptera*. Au niveau du peuplement, l'histogramme des fréquences des espèces (*cf.* figure 2) rend bien compte des espèces dominantes de l'île. La plupart des taxa étant xérothermophiles, on comprend pourquoi on retrouve quatre éléments subméditerranéens en tête de liste.

D'un point de vue biogéographique plus général, la diversité spécifique de l'île d'Yeu s'avère être l'une des plus importantes parmi les îles armoricaines inventoriées jusqu'alors, juste après Noirmoutier [DUSOULIER, 2000]. Si l'on rapporte la richesse spécifique à la surface, l'île de Groix vient en tête avec 1,13 espèce/km², suivie de l'île d'Yeu avec un indice de 1 espèce/km² contre 0,54 pour Noirmoutier et 0,16 pour Belle-île.

S'il est intéressant de constater que l'île a une diversité spécifique relativement élevée, il est encore plus pertinent d'observer quelles sont les espèces, très communes sur le continent, qui n'y sont pas présentes. Ces espèces peuvent alors être révélatrices de conditions défavorables du milieu insulaire, pour des raisons de compétition avec d'autres espèces [RAGGE, 1963], de facteurs climatiques (comme la sécheresse insulaire), écologiques (surface et diversité des mi-

Figure 2 : Histogramme des fréquences des différentes espèces d'Orthoptères

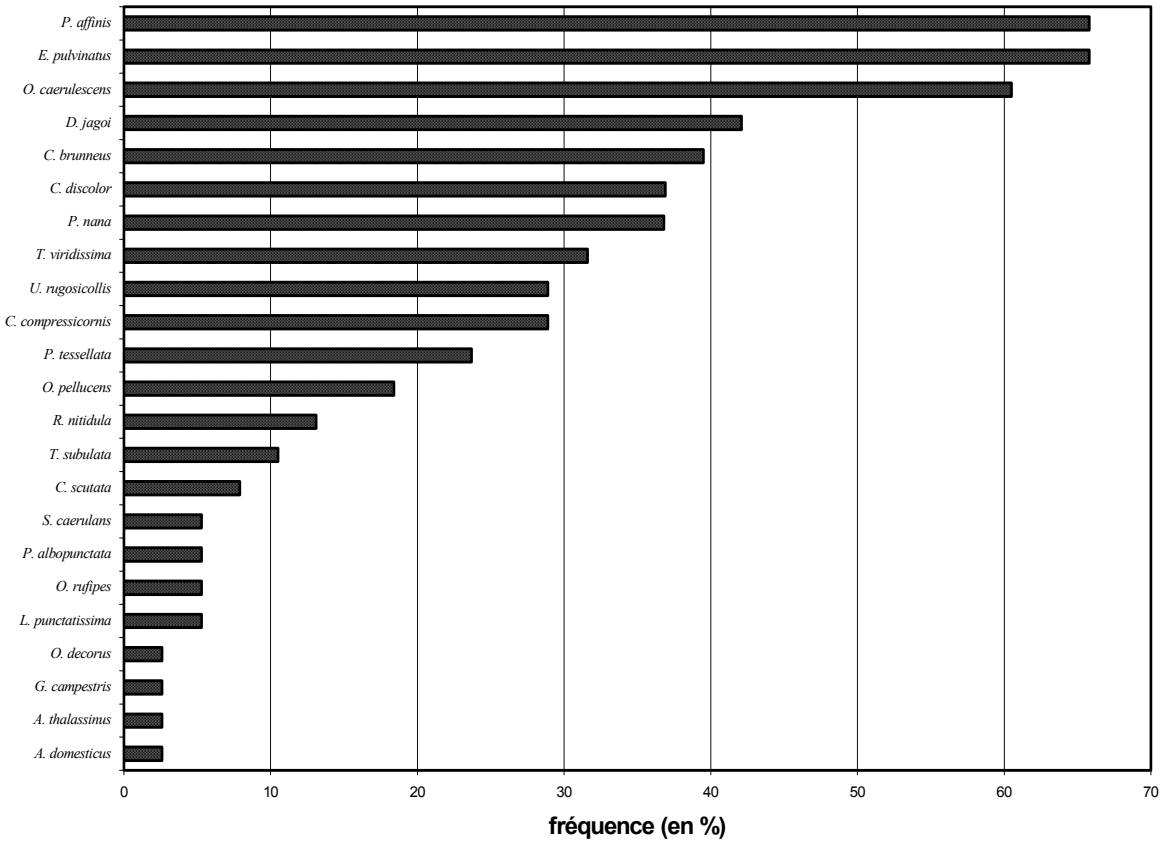

La fréquence calculée ici correspond au ratio entre le nombre de stations où chaque espèce a été recensée sur le nombre total de stations prospectées (N = 38).

lieux), géologiques (variations du niveau marin influençant la période d'installation des espèces) ou anthropiques (destruction ou perturbation de l'habitat). Pour ne pas faire trop d'extrapolation, nous ne traiterons ici que des espèces venues dès le réchauffement postglaciaire et, de la même façon, ayant pu coloniser les îles armoricaines et britanniques avant la transgression marine à l'Holocène. Par exemple, toute une série d'espèces "forestières" affectionnant particulièrement les secteurs d'écotones manquent sur l'île d'Yeu : *Meconema thalassinum*, *Pholidoptera griseoaptera*, *Nemobius sylvestris* et *Tetrix undulata*. Ce sont pourtant des espèces communes en Vendée continentale, mais pour lesquelles la sécheresse et l'absence de milieux favorables sur l'île constituent probablement des facteurs limitants. Plus étonnant encore est l'absence d'espèces aussi répandues que *Chorthippus parallelus*, *Chorthippus biguttulus* et *Euchorthippus declivus*. La sécheresse climatique pourrait expliquer l'absence de la première espèce, les deux autres sont probablement arrivées trop tard pour coloniser l'île lors des bas niveaux marins. Ainsi, on pourrait développer plusieurs essais de datation de la séparation des îles par rapport au continent en se servant d'éléments biogéographiques comme ceux-ci.

Enfin, d'autres espèces - précoces dans leur colonisation postglaciaire - sont présentes sur d'autres îles armoricaines et seraient à rechercher sur l'île d'Yeu, ce sont : *Conocephalus dorsalis*, *Tetrix ceperoi*, *Myrmeleotettix maculatus* et *Chorthippus albomarginatus*.

Ces éléments de biogéographie nous rappellent que les aires de distribution des espèces sont dynamiques dans l'espace et le temps. Par rapport à ces évolutions chorologiques spatio-temporelles, on peut estimer la part de l'Homme dans la composition du peuplement orthoptérique de l'île. Ainsi, les espèces les plus méridionales, *i.e.* celles dont l'île d'Yeu constitue une

des localités les plus septentrionales, peuvent avoir deux origines : soit être de bons voiliers, soit avoir été introduites par les activités humaines (introductions volontaires ou non, par les plantes, les transports de marchandises, le tourisme, les véhicules, *etc.*). Les espèces, n'ayant probablement pas pu coloniser l'île d'Yeu avant son "insularisation", sont au nombre de 13. Par leurs organes de vol bien développés, les sauterelles *Phaneroptera nana*, *Ruspolia nitidula* et *Platycleis affinis* ont probablement pu voler au-dessus du bras de mer et arriver récemment. De même, les criquets *Oedaleus decorus*, *Sphingonotus caerulans* et *Aiolopus thalassinus* observés en nombre restreint, pourraient provenir du continent. Quant à *Platycleis tessellata*, *Calephorus compressicornis* et *Dociostaurus jagoi*, leur situation reste peu claire : ces espèces sont-elles arrivées récemment suite à des activités anthropiques ou ont-elles colonisées l'île par simple hasard (tempête, dérive de matériaux) ? Les hommes étant des agents très efficaces dans le transport de la biodiversité [GOUDIE & VILES, 1997], on peut penser que les taxa suivants ont tous été introduits sur l'île, plus ou moins récemment : *Acheta domesticus* (anthropophilie du taxon), *Oecanthus pellucens* (espèce méridionale volant mal), *Cyrtaspis scutata* et *Uromenus rugosicollis* (espèces microptères méridionales). Une étude sur l'ensemble des îles armoricaines permettrait de mieux comprendre les phénomènes migratoires - d'origine anthropique ou non - qui rythment la colonisation et l'extinction de l'ensemble des espèces d'Orthoptères.

Remerciements particuliers à Laure Desutter-Grandcolas du Laboratoire d'entomologie du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris pour nous avoir donné le nom du collecteur des Orthoptères de l'île d'Yeu inventoriés par Gideon Kruseman et à Christian Goyaud pour le fond de carte de l'île. Que soient également remerciés Vincent Albouy, Gaston Godard, Renaud Paulian et Christian Perrein pour leurs encouragements et leurs bons conseils.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALBOUY V., 1984. – Liste des dermaptères des collections du MNHN (Paris), suivie de quelques éléments de bibliographie (Dermaptera). *Ent. gall.,* **1** (3) : 169-185.

ALBOUY V. & CAUSSANEL C., 1990. – *Faune de France* 75. *Dermaptères ou perce-oreilles*. Paris, Lechevalier, 245 p.

CHOPARD L., 1952. – *Faune de France* 56. *Orthoptéroïdes*. Paris, Lechevalier, 359 p.

DEFAUT B., 1988. – La détermination des Orthoptéroïdes ouest-paléarctiques. - 6. *Caelifera: Acrididae* (suite). - 7. *Ensifera*. - 8. *Mantodea*. *Travaux du Laboratoire d'Ecobiologie des Arthropodes Edaphiques,* Université P. Sabatier, Toulouse, **6** (1) : 1-93.

DEFAUT B., 1997. – Synopsis des Orthoptères de France. *Matériaux entomocénotiques*, n° hors-série, 74 p.

DUSOULIER F., 1999. – *Géographie des Orthoptères de Bretagne. Les Orthoptères en Bretagne : bio-indicateurs climatologiques ou résultat de l'artificialisation de la biosphère ?* Mémoire de maîtrise de Géographie, Université Haute-Bretagne, Rennes II. 181 p.

DUSOULIER F., 2000. – *Les Orthoptères : matériau pour une géographie de l'artefact. L'histoire technique de l'Homme est-elle interprétable par le Vivant et sa distribution spatio-temporelle ?* Mémoire de D. E.A. de Géographie, Université Haute-Bretagne, Rennes II. 69 p.

GOUDIE A. & VILES H., 1997. – *The earth transformed. An introduction to human impacts on the environment*. Oxford, Blackwell Publishers, 276 p.

HARZ K., 1969. – Die Orthopteren Europas / The Orthoptera of Europe. I. *Series entomologica,* **5** : I-XX + 1-749.

HARZ K., 1975. – Die Orthopteren Europas / The Orthoptera of Europe. II. *Series entomologica,* **11** : 1-939.

KRUSEMAN G., 1988. – Matériaux pour la faunistique des Orthoptères de France – III : les Ensifères et des Caélifères: les Tridactyloïdes et les Tetrigoïdes des Musées de Paris et d'Amsterdam. *Verslagen en Technische Gegevens,* **51** : 1-164.

MARSHALL J. A. &. HAES E. C. M., 1988. – *Grasshoppers and allied Insects of Great Britain and Ireland*. Colchester, Harley Books, 254 p.

PAULIAN R., 1991. – A propos de *Clonopsis gallica* Charp. (*Orth, Phasmidae*). *L'Entomologiste,* **47** (6) : 306.

PEMBERTON R. W., 1990. – The selling of *Gampsocleis gratiosa* Brunner (Orthoptera : Tettigoniidae) as singing pets in China. *Pan-Pac Entomol.,* **66** (1) : 93-95.

RAGGE D. R., 1963. – First record of the grasshopper *Stenobothrus stigmaticus* (Rambur) (Acrididae) in the British Isles, with other new distribution records and notes on the origin of the British Orthoptera. *Entomologist,* **96** : 211-217.

RAGGE D. R., 1965. – *Grasshoppers, Crickets and Cockroaches of the British Isles*. London, F. Warne & Co, XII + 299 p.

RAGGE D. R., 1988. – The Distribution and History of the British Orthoptera. *In* : MARSHALL J. A. & HAES E. C. M.- *Grasshoppers and allied Insects of Great Britain and Ireland*. Colchester, Harley Books, 25-33.

REGNAULD H., LEMASSON L. & DUBREUIL V., 1999. – The mobility of coastal landforms under climatic changes : issues for geomorphological and archaeological conservation. *In* : HOOKE J. (dir.) - *Coastal defence and earth science conservation*. Oxford, The Geological Society, 103-114.

SCHLUTER D. & RICKLEFS R. E., 1993. – Species diversity. An introduction to the problem. *In* : RICKLEFS R. E. & SCHLUTER D. (ed.) - *Species diversity in ecological communities. Historical and geographical perspectives*. Chicago and London, The University of Chicago Press, 1-10.

SOLTANI A. A., 1978. – Preliminary synonymy and description of new species in the genus *Dociostaurus* Fieber, 1853 (Orthoptera : Acridoidea ; Acrididae, Gomphocerinae) with a key to the species in the genus. *Journal of Entomological Society of Iran*, suppl. **2** : 1-93.

François DUSOULIER

8, rue des Martins
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
fdusoulier@ifrance.com

Benoît PERROTIN

La Roche de Saint-Mars
85110 Chantonnay

Atlas de répartition des Libellules (Odonata) de Vendée (1985-2000)

Coordonnateur : Christian GOYAUD

Abstract : This article summarizes the observations of Odonatas gathered over the last fifteen years in Vendée. It results from collective research work by more than forty naturalists. A map locating each of the 58 species of Odonatas is given as well.

Mots clés : libellules, *Odonata*, *Zygoptera*, *Anisoptera*, Vendée.
Key words : dragonflies, damselflies , *Odonata*, *Zygoptera*, *Anisoptera*, Vendée (France).

INTRODUCTION

L'inventaire des odonates de Vendée a débuté en 1985. Après trois années de prospection solitaire j'ai reçu l'aide de plusieurs naturalistes qui ont notablement fait progresser le travail. Des sorties d'initiation étaient organisées au printemps dans le but de faire des émules susceptibles de rejoindre l'équipe. Deux atlas provisoires destinés aux participants ont été réalisés, l'un en mai 1993 et l'autre en décembre 1995 ; ils rendaient compte du travail effectué et orientaient les observateurs vers les zones les moins étudiées. Après 16 années de prospection il était nécessaire de publier la synthèse de cette enquête, elle est présentée ici sous la forme de cartes de répartition accompagnées de quelques commentaires.

OBJECTIFS ET MÉTHODE

Dans la littérature, les travaux faisant référence aux odonates de Vendée avant 1985 sont rares. Ce sont des notes [GELIN, 1920], [PAULIAN, 1945, 1947], [BASSET, 1984] et des listes d'espèces commentées où la Vendée est citée sans plus de précisions [GELIN, 1908], [LACROIX, 1913]. Dans son *Étude faunistique et bibliographique des odonates de France,* J.-L DOMMANGET [1987] ne mentionnait que 34 espèces en Vendée ; il était donc nécessaire de réaliser une enquête avec deux objectifs : dresser la liste des odonates de Vendée et préciser la répartition des espèces dans le département.

Ces 16 années d'enquête (de 1985 à 2000) ont permis de visiter presque toutes les communes du département et de parcourir les milieux les plus variés. Les imagos, capturés au filet, étaient généralement identifiés sur le terrain et relâchés aussitôt. Peu de larves ou d'exuvies ont été examinées à cause des difficultés de détermination. Pour l'étude des odonates et leur identification nous avons utilisé les ouvrages de ROBERT [1958], AGUESSE [1968] et surtout le *Guide des Libellules d'Europe et d'Afrique du nord* de D'AGUILAR & DOMMANGET [1985]. A partir de 1994 l'excellente clé éditée par la Société Française d'Odonatologie (SFO), *Libellules,* de A. WENDLER et J.H. NÜß [1994], était fréquemment utilisée, notamment par ceux qui ne possédaient pas l'ouvrage précédent dont la première édition était alors épuisée.

Chaque observateur notait les noms des espèces rencontrées, le lieu, la date mais aussi des informations concernant le biotope, la taille de la population, le comportement, *etc*. Certaines personnes communiquaient leurs données sur papier libre alors que d'autres utilisaient les fiches nationales du programme INVOD (Inventaire Cartographique des Odonates de France). Dans ce dernier cas, les fiches étaient envoyées à la SFO pour la réalisation de l'Atlas national [DOMMANGET, 1994]. Toutes les informations qui m'ont été personnellement adressées ont servi à réaliser les cartes de répartition qui se trouvent dans cet article.

Dès le début de l'inventaire nous avions le projet de réaliser des cartes de répartition utilisant une grille formée par les parallèles et les

© *Les Naturalistes Vendéens*

méridiens qui figurent sur les cartes de l'Institut Géographique National à l'échelle 1/25 000. Le maillage retenu pour cette grille étant de 0,2 grade en longitude et 0,1 grade en latitude. Sur le terrain les participants à l'enquête ont généralement tenu compte du projet cartographique pour choisir leurs sites d'observation afin de couvrir le plus grand nombre de mailles possible.

RÉSULTATS

Cette enquête nous a permis de recueillir plus de 5000 données élémentaires qui ont servi à établir les cartes de répartition des 56 espèces d'odonates dont la présence est régulière en Vendée. Deux autres espèces considérées comme accidentelles n'ont pas été cartographiées car elles n'ont été observées qu'une ou deux fois dans le département. Il s'agit du Gomphe serpentin, *Ophiogomphus cecilia* (Geoffroy *in* Fourcroy, 1785), dont un individu a été observé sur la commune de Bazoges-en-Pareds le 17 juillet 1996 par Fabrice Bartheau et Christian Perrein et de l'Anax porte-selle, *Hemianax ephippiger* (Burmeister, 1839), une migratrice pour laquelle nous n'avons que deux données : l'une sur la plage du Veillon près de Bourgenay le 31 mai 1998 (Christian Goyaud), l'autre au Petit Maillezais dans la forêt de Mervent le 8 juin 1998 (Jean-Pierre Favretto et Christian Perrein).

Au cours de cette étude nous avons donc observé 58 espèces de libellules dans le département de la Vendée.

Les cartes de répartition sont réalisées à l'aide d'un quadrillage qui couvre le département, il est formé de 76 mailles comme le montre la figure ci-dessous. Un point placé dans une maille signifie qu'au moins un individu de l'espèce a été observé dans celle-ci. Les cartes ne montrent donc pas la répartition des sites de reproduction ni la densité des populations, elles indiquent seulement la présence des espèces dans certaines mailles.

Le texte figurant en regard de chaque carte de répartition donne quelques informations concernant l'écologie, la rareté et la localisation de l'espèce dans le département. Ce texte doit permettre d'interpréter la carte, de mieux cerner le statut de l'espèce et de prévoir les menaces dont elle peut être l'objet.

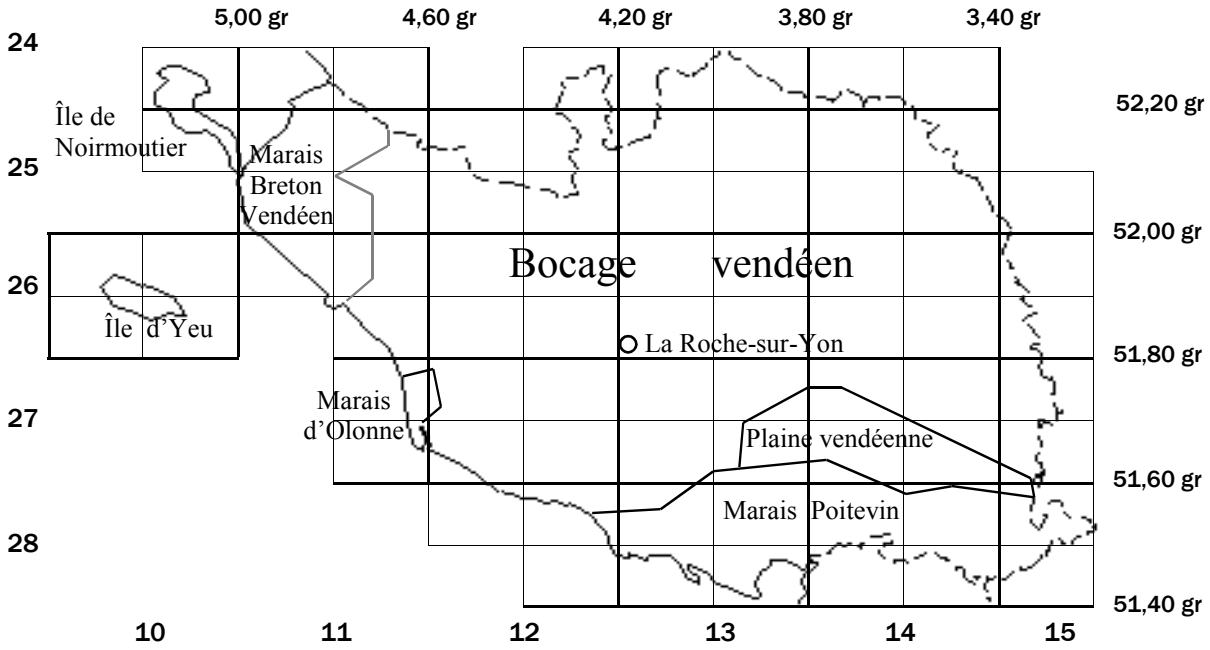

Maillage servant à la réalisation des cartes de répartition

Chaque petit rectangle couvre une zone d'un dixième de grade en latitude et de deux dixièmes de grade en longitude. Les nombres indiqués en bas en abscisse et à gauche en ordonnée servent à déterminer les numéros des cartes de l'Institut Géographique National. Par exemple, la ville de La Roche-sur-Yon se trouve dans le quart sud-ouest de la carte 1326.

Le Caloptéryx éclatant

Calopteryx splendens (Harris, 1782)

Le Caloptéryx éclatant se rencontre le long des rivières, des ruisseaux, des canaux et des fossés. Il affectionne les rives encombrées d'une végétation herbacée et se tient généralement dans les parties ensoleillées. L'espèce est commune dans le bocage, rare près de la côte et absente des grandes zones de marais. Des observateurs ont mentionné certaines sous-espèces en se basant sur l'étendue de la coloration bleue des ailes des mâles. Nous n'avons pas conservé ces informations qui demandent confirmation.

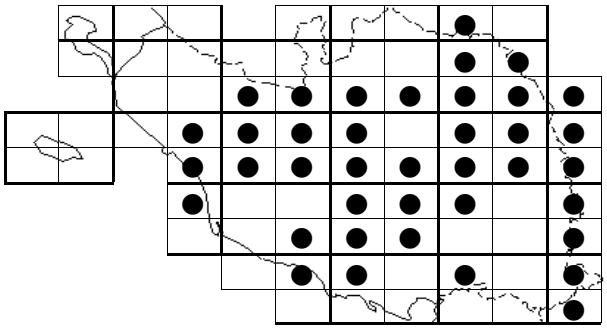

Le Caloptéryx vierge

Calopteryx virgo (Linné, 1758)

Le Caloptéryx vierge recherche les eaux fraîches, claires et bien oxygénées des rivières, des ruisseaux et de certains fossés aux rives ombragées, généralement envahies d'une végétation touffue. En dehors du littoral et des marais, cette espèce est assez commune en Vendée où de petites populations sont disséminées dans tout le bocage. Les deux sous-espèces, *C. v. virgo* et *C. v. meridionalis* sont signalées dans le département et leur répartition mériterait une étude approfondie.

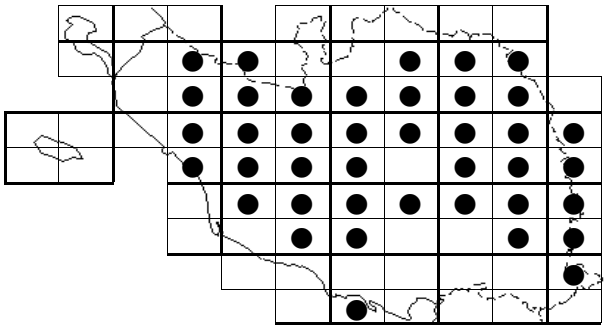

Le Leste sauvage

Lestes barbarus (Fabricius, 1798)

Omniprésent dans toutes les zones humides de la côte vendéenne, le Leste sauvage fréquente les eaux douces et saumâtres des marais où il est parfois abondant. Ailleurs il se développe dans l'eau stagnante des mares et des étangs bien ensoleillés. Cette espèce pionnière colonise volontiers les points d'eau nouvellement créés même s'ils s'assèchent en été. Le Leste sauvage est plus rare dans le haut-bocage et dans l'est du département où les milieux qui lui sont favorables sont moins nombreux.

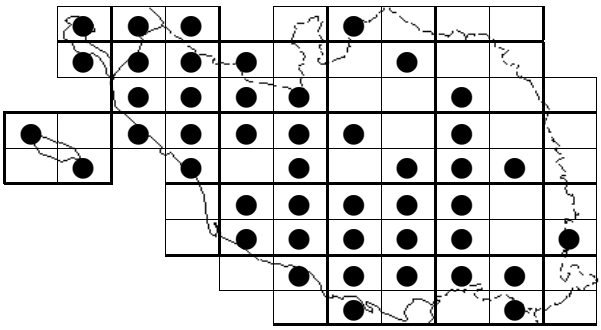

Le Leste dryade

Lestes dryas Kirby, 1890

Cette espèce d'eau stagnante se développe dans les mares, étangs et bassins peu profonds, riches en végétation et qui s'assèchent souvent en été. On rencontre le Leste dryade aussi bien dans les marais doux côtiers, associé au Leste sauvage et au Leste à grands stigmas, que dans les zones humides boisées de l'intérieur où les populations ne sont jamais très importantes. Il est absent d'une partie du bocage vendéen qui ne lui offre pas , semble-t-il, de milieu favorable pour se développer.

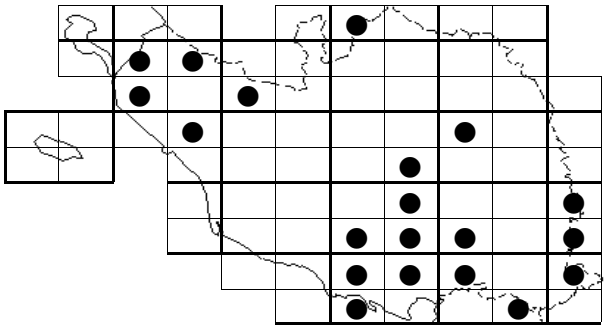

Le Leste à grands stigmas

Lestes macrostigma (Eversmann, 1836)

Le Leste à grands stigmas se développe dans les eaux stagnantes légèrement saumâtres des marais côtiers vendéens. Il fréquente le plus souvent les anciens marais salants abandonnés envahis par le Scirpe maritime (*Scirpus maritimus*). Au moment des accouplements les imagos forment des populations denses parfois de plusieurs centaines d'individus sur quelques mètres carrés et ne s'éloignent que très peu de leur lieu de reproduction. Seuls deux immatures ont été observés loin de la côte (⧫).

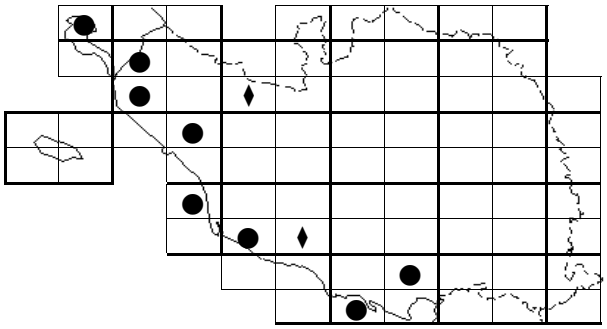

Le Leste fiancé

Lestes sponsa (Hansemann, 1823)

Le Leste fiancé fréquente les mêmes milieux que le Leste dryade avec, apparemment, une préférence plus marquée pour les marais, les mares et les étangs frais et ombragés. En cas de cohabitation des deux espèces, c'est le Leste dryade qui est le plus commun. Les effectifs du Leste fiancé en Vendée sont faibles et les sites où on le rencontre sont peu nombreux et disséminés dans une aire de répartition cependant plus vaste que celle du Leste dryade.

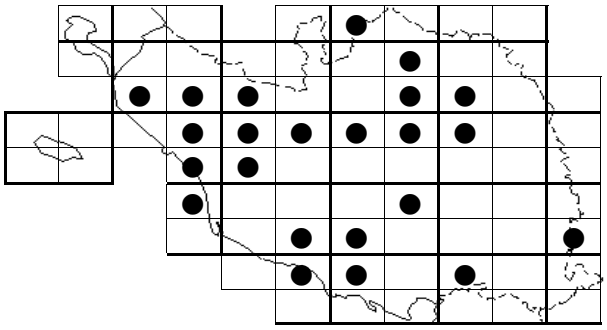

Le Leste verdoyant

Lestes virens (Charpentier, 1825)

Cette espèce fréquente les eaux douces des marais côtiers, les nappes d'eau temporaires des prairies humides du bocage ainsi que les fossés, les mares et les queues d'étangs envahies par les glycéries, les plantains d'eau, les rubaniers et autre végétation aquatique. Il est possible de surprendre quelques immatures au soleil sur un roncier loin d'un point d'eau, par contre les adultes se tiennent le plus souvent sur les laîches et les joncs à proximité des lieux de ponte dont ils ne s'éloignent guère.

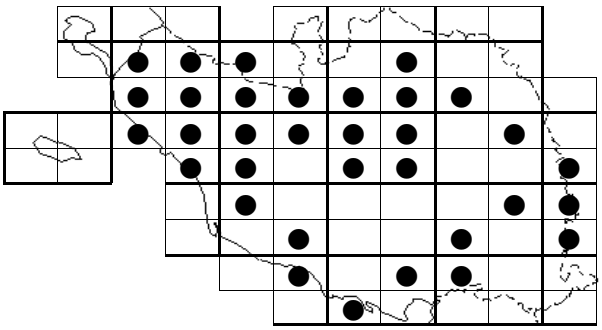

Le Leste vert

Lestes viridis (Van der Linden, 1825)

Cette espèce commune se tient souvent sur les saules au bord des étangs et des mares du bocage. La femelle pond ses œufs en les insérant sous l'écorce des branches qui surplombent la surface de l'eau. Le Leste vert fréquente également les parties boisées des marais littoraux où il n'est pas rare de l'observer sur les arbustes qui bordent les fossés et les bassins d'eau douce. Certains individus, en particulier des immatures, s'éloignent des zones humides pour chasser autour des buissons.

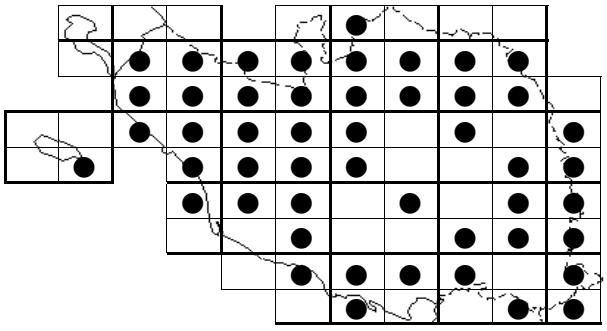

Le Leste brun

Sympecma fusca (Van der Linden, 1820)

Le Leste brun occupe une grande variété de milieux. On le rencontre aussi bien dans les marais de la Croix à l'île d'Yeu que sur les étangs du bocage. Des émergences ont même été observées en eau légèrement saumâtre sur la lagune de la Belle Henriette. La répartition clairsemée est sans doute le fait d'une prospection imparfaite. Cet odonate hivernant est discret, une génération disparaît en mai et la suivante n'apparaît qu'en août. Il est plus efficace de le rechercher en septembre dans les clairières.

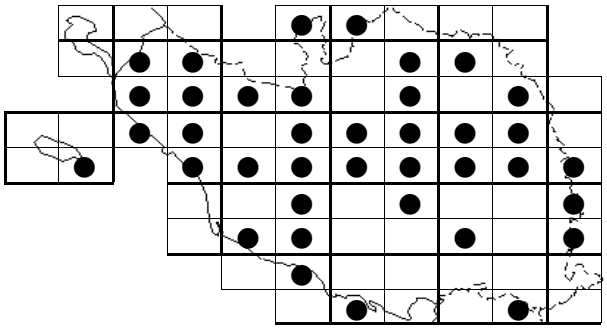

L'Agrion orangé

Platycnemis acutipennis Sélys, 1841

L'Agrion orangé est assez commun en Vendée, sa larve se développe dans les grandes mares du bocage et dans les étangs forestiers comme ceux de la forêt de La Chaize où il est commun. Cet agrion fréquente également les parties calmes et bien ensoleillées des cours d'eau comme le Lay, l'Yon et la Vendée. Il n'est pas connu à l'île d'Yeu ni à l'île de Noirmoutier où aucun milieu ne semble lui convenir. Il est rare dans les marais doux peu boisés, comme le marais Breton, et absent de toutes les zones saumâtres.

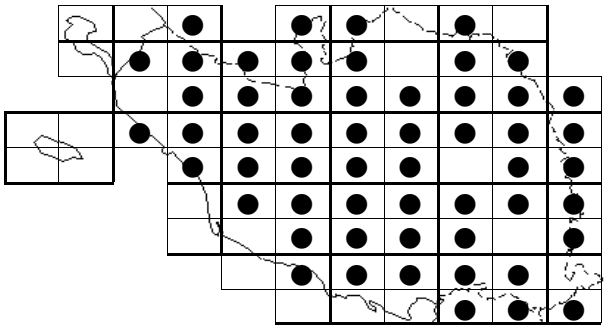

L'Agrion blanchâtre

Platycnemis latipes Rambur, 1842

Espèce méridionale occupant la péninsule Ibérique, le sud et l'ouest de la France, l'Agrion blanchâtre est présent mais rare en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire. En Vendée, l'espèce n'est connue que dans le quart sud-est où des populations importantes prospèrent dans certains canaux du marais Poitevin. Cet agrion se développe également dans les eaux calmes des rivières comme la Vendée et l'Autize. Au début du XXe siècle H. GELIN [1908] citait l'espèce à Mervent et la considérait déjà comme rare.

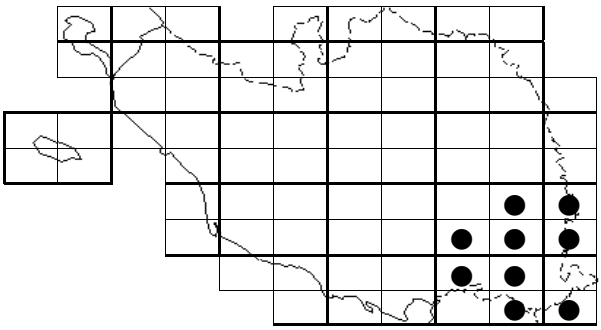

L'Agrion à larges pattes

Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)

Le plus commun des trois *Platycnemis* présents en Vendée, l'Agrion à pattes larges se rencontre dans tout le bocage vendéen où il se développe dans les grandes mares et les étangs mais aussi dans les rivières ensoleillées au courant faible. Cet agrion ne fréquente pas l'eau saumâtre, n'apprécie pas les petits canaux encombrés de végétation et encore moins ceux qui s'assèchent en été, ce qui explique son absence de l'île d'Yeu, de l'île de Noirmoutier et des grands marais côtiers.

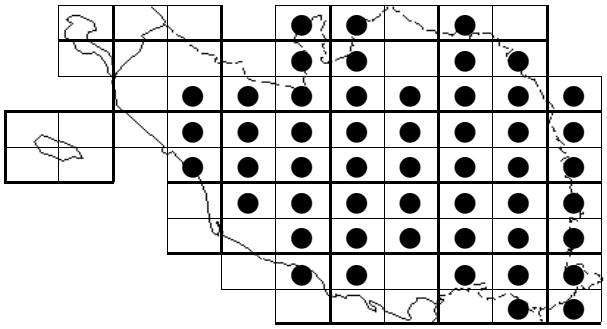

L'Agrion de Van der Linden

Cercion lindenii (Sélys, 1840)

L'Agrion de Van der Linden, encore appelé Agrion à longs cercoïdes, fréquente les rivières à courant faible et les grands canaux dont il apprécie la végétation flottante sur laquelle il se pose volontiers. Certains étangs du bocage sont également colonisés par cet agrion qui occupe alors les rives des secteurs les moins profonds du plan d'eau. La côte vendéenne et les îles n'offrent pas beaucoup de sites favorables à cette espèce qui ne survit pas à l'assèchement du milieu ni à l'eutrophisation.

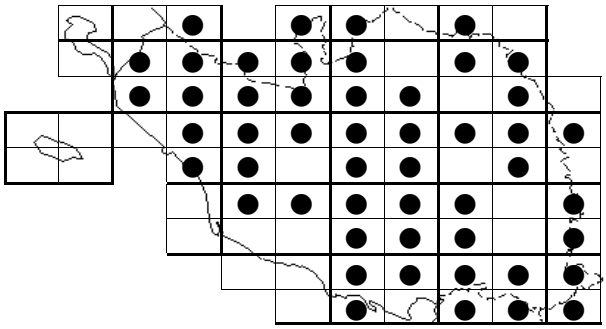

L'Agrion délicat

Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)

Rarement abondant, l'Agrion délicat est disséminé dans le département. Il est absent des îles, de la majeure partie de la côte et des grands secteurs de marais. Dans le bocage sa répartition n'est pas homogène car tous les milieux ne semblent pas lui convenir. Cet agrion est délicat, il aime les eaux stagnantes pas trop profondes qui se réchauffent vite mais qui restent assez bien oxygénées. Il lui faut par exemple une mare ou un petit étang alimenté par une source au milieu d'une prairie humide.

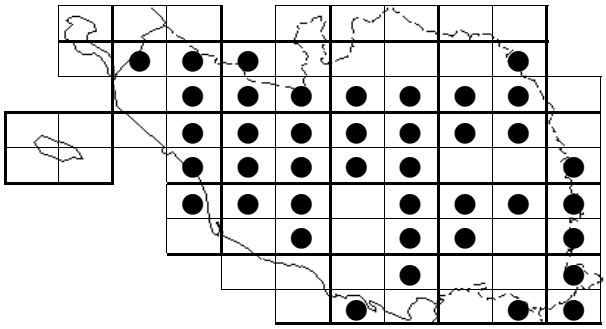

L'Agrion de Mercure

Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)

Cette espèce se rencontre le long des ruisselets qui traversent les prairies du bocage et dans certains fossés encombrés de végétation palustre. Elle est aussi fréquente en terrain acide que sur le calcaire et ne semble pas être affectée par le piétinement et les déjections animales qui polluent le filet d'eau dans lequel les larves se développent. Par contre elle disparaît des fossés qui recueillent les eaux de drainage agricole. Protégée au niveau national et européen, ce n'est pas l'espèce la plus rare de Vendée.

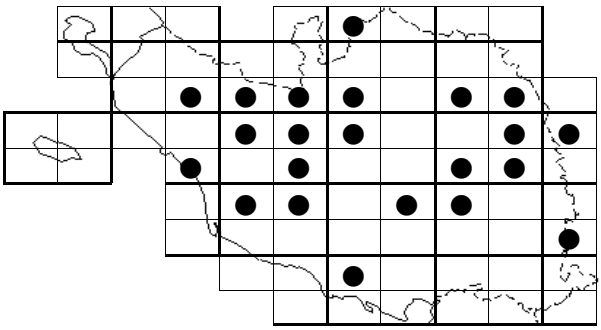

L'Agrion jouvencelle

Coenagrion puella (Linné, 1758)

L'Agrion jouvencelle est l'un des agrions les plus communs en Vendée. Il colonise toutes les eaux douces stagnantes pérennes d'une certaine importance : mares, étangs, canaux, bras morts de rivières. On l'observe également dans les parties calmes et ensoleillées des cours d'eau. Par contre, il semble éviter les étangs ou les mares nouvellement creusés qui n'ont pas encore de végétation aquatique ainsi que les fossés étroits, aussi bien dans le bocage que dans le marais.

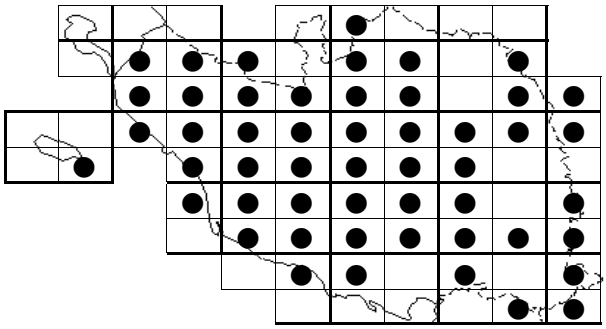

L'Agrion gracieux

Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)

L'Agrion gracieux est certainement le zygoptère le plus rare de Vendée. La littérature le présente comme une espèce d'eau stagnante et même de rivière à courant lent. En Vendée nous l'observons sur certains grands étangs ceinturés de végétation et dans quelques sites plus modestes sans savoir ce qui conditionne sa présence ou son absence. Cette espèce semble avoir fortement régressé car HENRI GELIN, en 1908, la donnait très commune partout, comme l'Agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*).

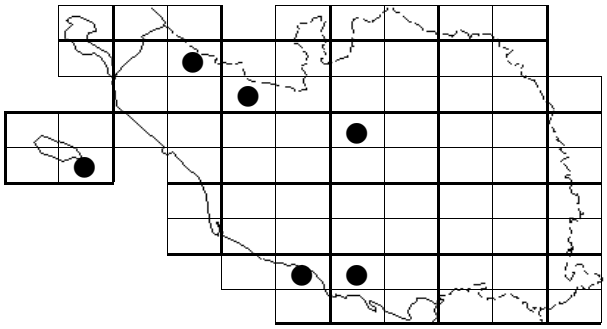

L'Agrion mignon

Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)

L'Agrion mignon est assez commun sur la côte vendéenne où il se développe dans les eaux stagnantes, parfois saumâtres, souvent associé au Leste à grands stigmas. Dans les marais côtiers, l'espèce est localement abondante, elle est également commune à l'île d'Yeu. Dans l'intérieur du département on rencontre cet agrion sur certaines mares bien ensoleillées riches en végétation. Il n'est pas très commun car de nombreux milieux de la plaine et du bocage vendéens ne semblent pas lui convenir.

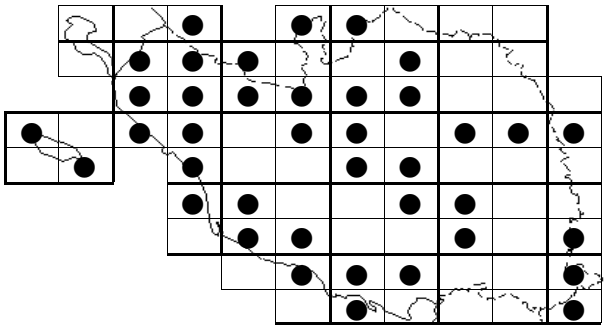

L'Agrion porte-coupe

Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)

L'Agrion porte-coupe est assez commun dans le nord du département et plus localisé ailleurs. On le rencontre généralement sur les grandes mares et les étangs du bocage où il apprécie la végétation flottante. Beaucoup plus rare sur la côte vendéenne, cet agrion est absent des îles et des marais côtiers. Il n'y trouve pas les grandes surface d'eau libre et douce qu'il affectionne. Contrairement à d'autres espèces, la larve de l'Agrion porte-coupe ne semble pas supporter l'eau saumâtre.

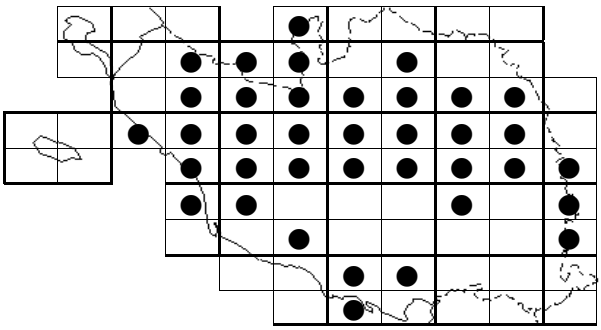

La Naïade aux yeux rouges

Erythromma najas (Hansemann, 1823)

La Naïade aux yeux rouges n'est pas commune en Vendée mais peut être localement abondante. Elle se rencontre sur les étangs, les mares et certaines rivières calmes dont l'eau douce stagnante est encombrée de feuilles flottantes. Comme les imagos ne s'éloignent guère de la végétation aquatique il n'est pas toujours facile de les repérer. La répartition de l'espèce peut donc avoir été sous-estimée mais son absence d'une partie du département est plutôt due à un manque de milieux favorables.

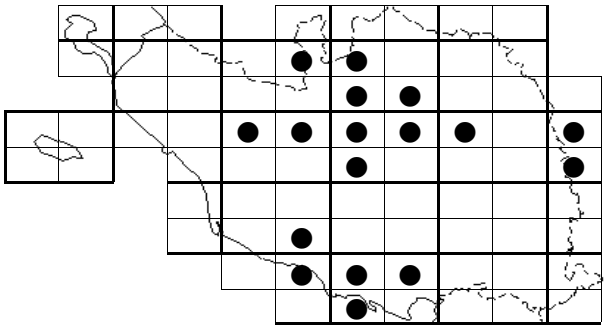

L'Agrion vert

Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)

L'Agrion vert, comme la Naïade aux Yeux rouges, est à rechercher parfois avec des jumelles car les mâles, en particulier, se tiennent volontiers sur la végétation flottante loin des berges. En Vendée, cette espèce est cependant plus commune que la précédente car elle colonise une plus grande variété de milieux. En dehors des étangs, des grandes mares et des rivières calmes, l'Agrion vert fréquente aussi les canaux des marais. En effet sa larve tolère l'eau saumâtre, ce qui est un avantage sur la côte vendéenne.

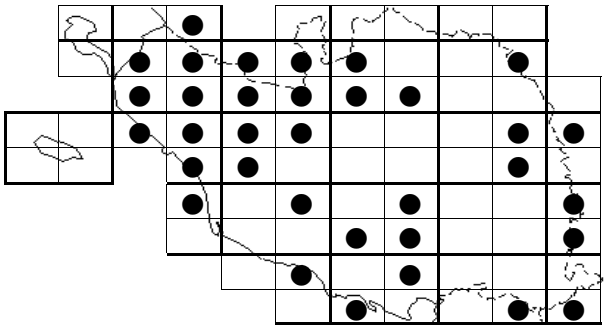

L'Agrion élégant

Ischnura elegans (Van der Linden, 1820)

Espèce ubiquiste présente dans tous les milieux aquatiques du département sauf en mer. La larve, peu exigeante, est capable de se développer en quelques mois aussi bien en eau saumâtre qu'en eau douce, ce qui permet à l'Agrion élégant de coloniser une grande variété de milieux, certains de taille modeste, parfois temporaires ou de création récente. La carte de répartition de cette espèce n'a pas un grand intérêt si ce n'est de montrer que le travail de terrain a bien été mené sur l'ensemble du département.

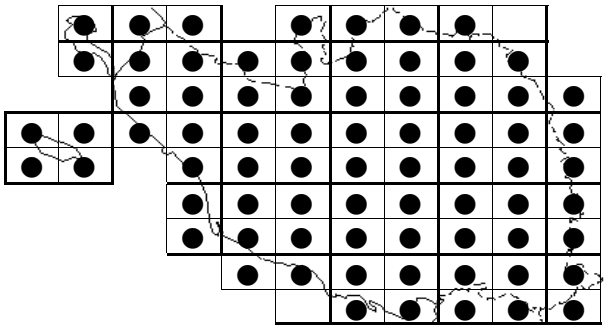

L'Agrion nain

Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)

Bien qu'appartenant au même genre que l'espèce précédente, l'Agrion nain est nettement moins commun. Au début du siècle, H. GELIN [1908] le considérait comme rare. On l'observe sur les mares argileuses du bocage, pauvres en végétation et dont les berges sont parfois piétinées par le bétail. L'espèce colonise aussi les zones tourbeuses, les étangs nouvellement creusés, les fossés qui ont été recalibrés et même les eaux saumâtres ; les populations disparaissent généralement au bout de quelques années.

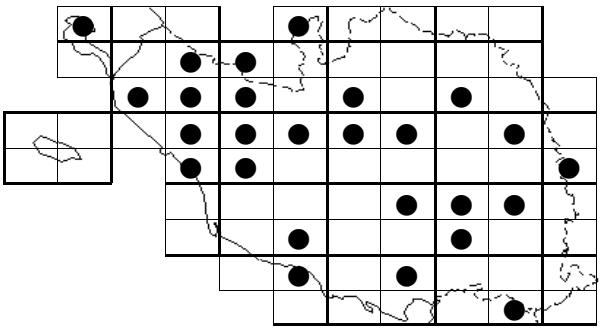

La Petite Nymphe au corps de feu

Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)

La présence de cette espèce, très précoce, a parfois été sous-estimée car les imagos disparaissent de la majeure partie du département dès le début du mois de juillet. Cette précocité semble liée au réchauffement de l'eau au printemps. L'espèce ne vit pas dans les milieux aquatiques temporaires, ce qui explique son absence des îles et d'une partie du littoral ; elle accepte par contre une eau légèrement saumâtre. Sa rareté dans le marais Poitevin est due au manque d'ensoleillement des canaux et à leur assèchement.

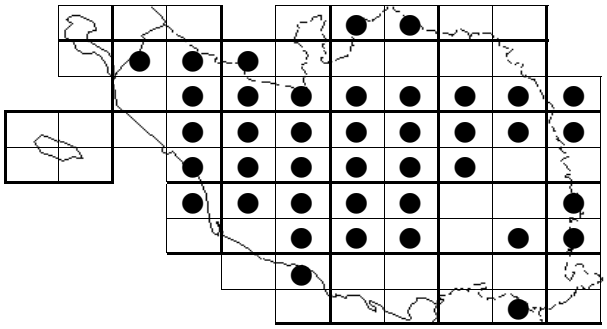

L'Aeschne affine

Aeshna affinis Van der Linden, 1820

Cette Aeschne assez précoce fréquente les eaux stagnantes envahies par la végétation palustre. La larve peut se développer dans une eau légèrement saumâtre, ce qui explique qu'elle ne soit pas rare dans les marais côtiers. Les imagos s'éloignent des lieux de ponte pour chasser en petits groupes. Cette espèce méridionale semble plus fréquente sur le littoral que dans l'intérieur du département où elle se reproduit dans les vieux étangs et chasse dans les clairières ou les reboisements récents.

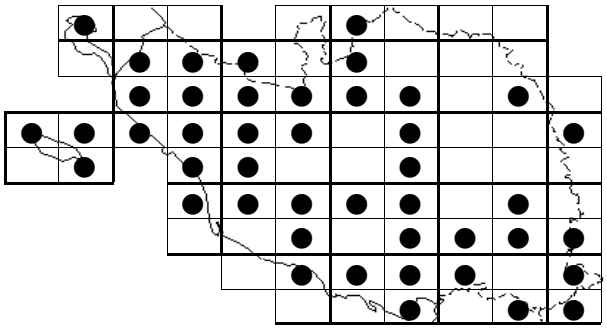

L'Aeschne bleue

Aeshna cyanea (Müller, 1764)

Espèce assez commune en Vendée, l'Aeschne bleue colonise des milieux d'eau douce stagnante assez variés. Elle se développe dans les trous ombragés creusés en forêt pour servir d'abreuvoir au gibier, dans les étangs récents dépourvus de végétation palustre mais aussi dans les mares et les canaux des marais boisés. Les imagos se déplacent beaucoup, chassent en lisière de forêt et le long des haies du bocage. L'espèce ne semble pas apprécier les paysages ouverts de la plaine, des îles et du marais Breton.

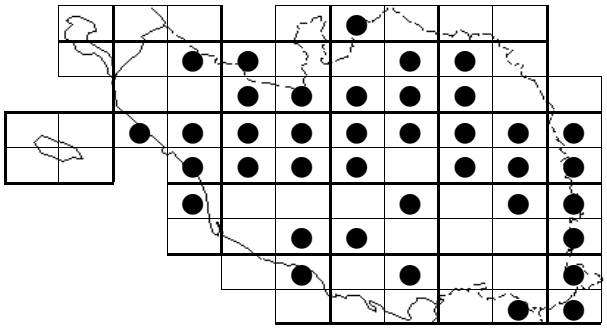

L'Aeschne isocèle

Aeshna isoceles (Müller, 1767)

Cette espèce, rare en Vendée, se développe dans les bassins des marais doux et dans les vieux étangs riches en matière organique généralement entourés de végétation palustre. Les imagos, souvent posés dans la roselière, ne sont pas faciles à observer. Ils sont plus visibles quand ils chassent le long d'un ruisseau qui alimente un étang ou lorsqu'ils survolent méthodiquement la végétation qui borde les canaux des marais, comme à Longeville. Il n'existe aucune donnée ancienne pour cette espèce en Vendée.

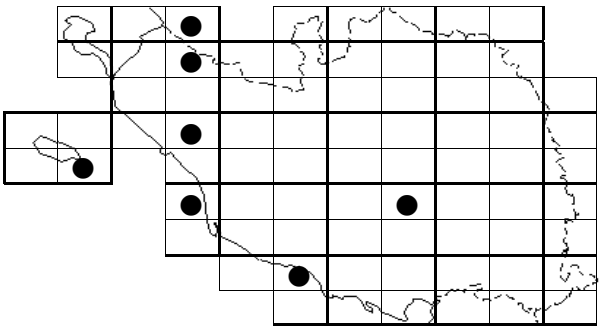

L'Aeschne mixte

Aeshna mixta Latreille, 1805

La larve de l'Aeschne mixte se développe dans les eaux stagnantes des grandes mares, des étangs et des marais doux ou légèrement saumâtres. les imagos fréquentent les eaux libres où flottent des plantes aquatiques ; ils s'éloignent généralement de leur lieu d'émergence et peuvent se déplacer sur de grandes distances. Tous les points de la carte ne correspondent donc pas à des sites de reproduction. D'août à octobre, un déplacement de type migratoire vers le sud est observé le long de la côte vendéenne.

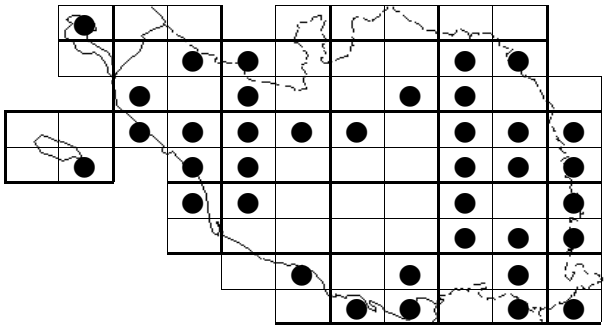

L'Anax empereur

Anax imperator Leach, 1815

L'Anax empereur fréquente les eaux douces stagnantes avec une préférence pour les mares, et les étangs pas trop encombrés de végétation. C'est une espèce pionnière qui colonise les nouveaux plans d'eau et les anciennes carrières inondées. Elle est commune en Vendée mais le nombre d'individus observés sur chaque site est faible car les mâles se pourchassent. Les imagos se déplacent beaucoup et vont loin des milieux aquatiques, ils chassent au dessus des dunes, des prairies et des allées forestières.

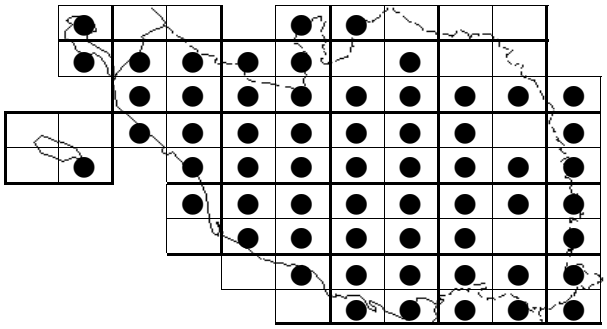

L'Anax napolitain

Anax parthenope Sélys, 1839

L'Anax napolitain est une rareté en Vendée, les données se résument à une capture ponctuelle dans les marais de la Barre-de-Monts, une observation près de Longeville et quelques observations dans le nord du département, en particulier sur la commune de Grand'Landes où Gilbert Decroix a observé un accouplement et une femelle entrain de pondre. Nous n'avons pas trouvé de larve ni d'exuvie donc rien ne nous permet d'affirmer que cette espèce méridionale et migratrice se reproduit en Vendée.

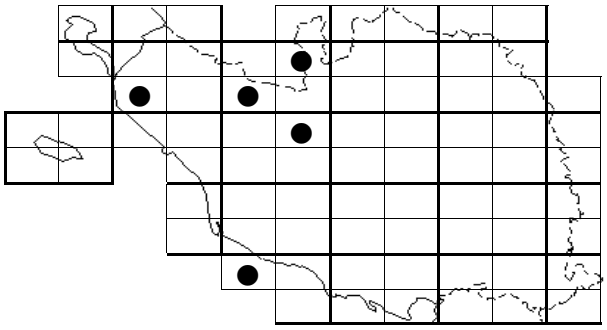

L'Aeschne paisible

Boyeria irene (Fonscolombe, 1838)

L'Aeschne paisible est à la fois peu farouche et furtive, difficile à observer à cause de sa tenue de camouflage et de ses accélérations en vol. Elle fréquente les ruisseaux ombragés, s'éloigne du milieu aquatique pour explorer les haies et les sous-bois, vole souvent à l'ombre ou au crépuscule. La difficulté d'observation de cette espèce n'explique pas le nombre très faible de données, c'est avant tout le manque de ruisseaux d'eau courante de bonne qualité qui entraîne la rareté de cette espèce en Vendée.

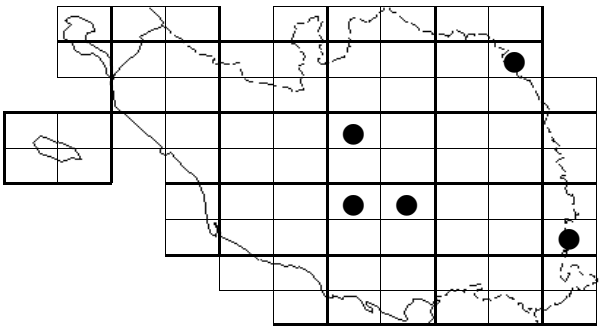

L'Aeschne printanière

Brachytron pratense (Müller, 1764)

L'Aeschne printanière, comme son nom l'indique, est une espèce précoce qui vole dès le mois d'avril et disparaît en juin. La larve se développe dans les eaux douces, stagnantes, riches en végétation et bien ensoleillées. Ceci peut expliquer la présence de cette espèce dans les marais de la bande littorale où certains canaux et bassins ont une profondeur, une surface d'eau libre et un stade de colonisation végétale propices à l'espèce. Ce n'est pas le cas des étangs du bocage trop artificiels et régulièrement vidés.

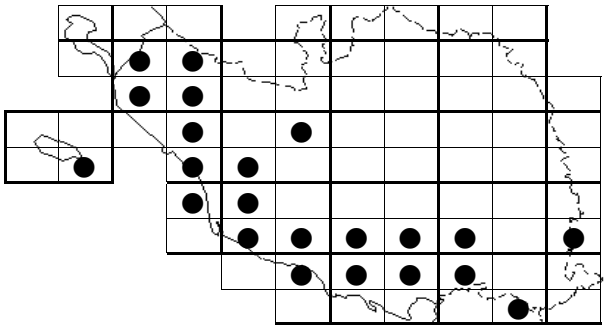

Le Gomphe gentil

Gomphus pulchellus Sélys, 1840

Le Gomphe gentil est le plus commun des Gomphidés de Vendée. La larve se développe dans les nombreux étangs du bocage, en particulier ceux de création récente mais aussi dans les plus anciens à condition qu'ils ne soient pas trop encombrés par la végétation et bien ensoleillés. Cette espèce profite de l'entretien agressif des étangs où l'on supprime la végétation dans un souci de "propreté". Les imagos fréquentent volontiers le pourtour des champs de maïs pour se poser sur un sol parfaitement désherbé.

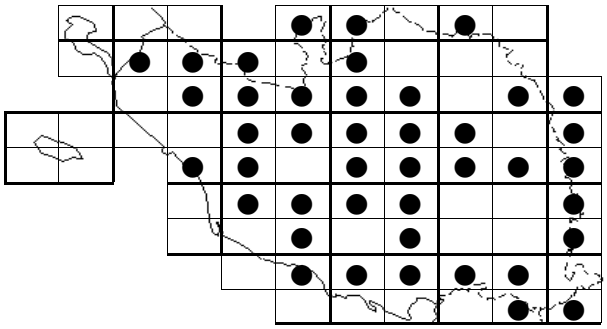

Le Gomphe semblable

Gomphus simillimus Sélys, 1840

Une rareté pour notre département, le Gomphe semblable n'est connu que sur le Petit Lay dans la région de Sainte-Cécile. La larve de cette espèce se développe sur les fonds sablonneux des rivières et se tient généralement dans les parties peu profondes. Ce type de milieu propice au développement larvaire n'est pas répandu en Vendée car les rivières, au courant lent, sont plutôt envasées. De nouvelles recherches devraient être engagées dans les zones favorables du Lay, de la Vendée et de l'Yon.

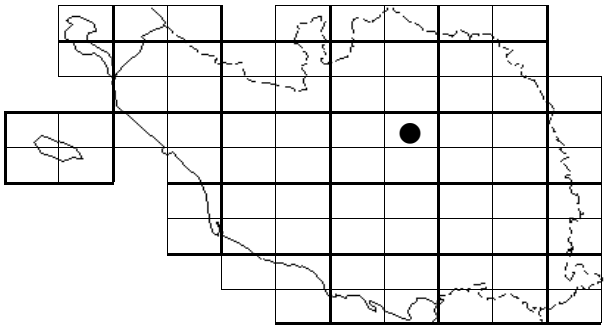

Le Gomphe vulgaire

Gomphus vulgatissimus (Linné, 1758)

Toutes les observations de cette espèce sont regroupées dans l'est du département, au sud des collines Vendéennes. Le Gomphe vulgaire se trouve sur le cours du Grand Lay entre Saint-Pierre-du-Chemin et le sud de Chantonnay ainsi que dans la vallée du Loing entre La Châtaigneraie et Bazoges-en-Pareds. Cette population semble s'étendre au-delà de ce bassin versant, vers l'est, dans les Deux-Sèvres. Cette espèce discrète est moins exigeante que la précédente et pourrait se rencontrer ailleurs en Vendée.

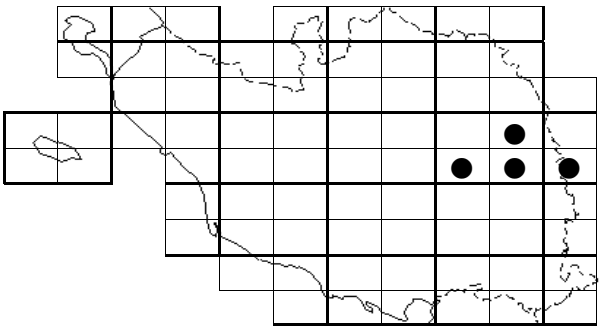

Le Gomphe à pinces

Onychogomphus forcipatus (Linné, 1758)

Le Gomphe à pinces se développe en eau calme ou rapide, dans les endroits dégagés des rivières de l'est du département. En Vendée, le cours inférieur de l'Yon semble être la limite ouest de l'aire de répartition de l'espèce. Au moment des émergences, on trouve de nombreuses exuvies accrochées aux rochers qui encombrent le lit de la rivière au lieu-dit Piquet. Les imagos se disséminent rapidement et le nombre d'individus que l'on peut observer sur un tronçon de cours d'eau est toujours faible.

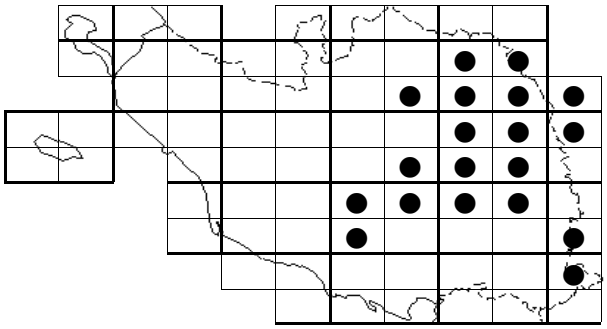

Le Gomphe à crochets

Onychogomphus uncatus (Charpentier, 1840)

Le Gomphe à crochets n'a été observé que sur le bassin versant de la Smagne, à l'est de Sainte-Hermine. La larve de cette espèce méditerranéenne vit dans les fonds sableux des eaux courantes et claires. Elle recherche la chaleur et est plus exigeante que celle du Gomphe à pinces quant à la qualité de l'eau. Les milieux favorables au développement larvaire sont peu nombreux en Vendée, ce qui explique la rareté de cette espèce qui mérite d'être encore recherchée dans le département.

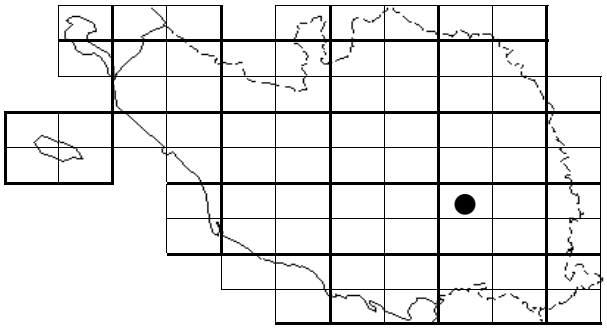

Le Cordulégastre annelé

Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)

Cette espèce fréquente les ruisseaux d'eau vive et claire du bocage. On l'observe, dans l'est du département, sur la Sèvre Nantaise et ses affluents, ainsi qu'à l'ouest sur le bassin versant de la Vie autour de Palluau. Ailleurs les observations sont très ponctuelles et correspondent à de petites populations qui se maintiennent sur des ruisseaux parmi les moins pollués. La sécheresse estivale ne semble pas affecter le Cordulégastre annelé qui se contente d'un filet d'eau ou de sédiments humides pour pondre.

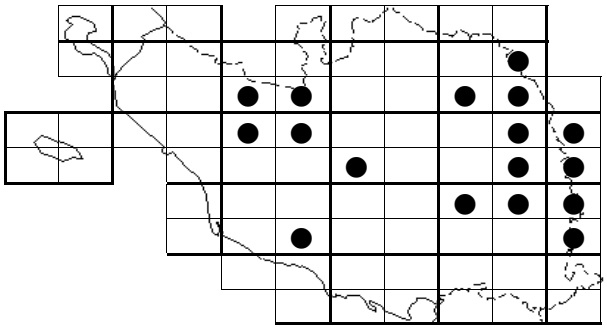

La Cordulie bronzée

Cordulia aenea (Linné, 1758)

La Cordulie bronzée n'a été observée que dans le quart nord-est du département. On rencontre souvent les imagos à proximité d'étangs riches en matière organique, présentant une grande surface d'eau libre et des rives envahies par la végétation. Certaines mares et grands fossés en forêt ou en lisière conviennent également à la Cordulie bronzée qui se développe dans des eaux acides et pérennes. Cette espèce assez précoce doit être recherchée ailleurs en Vendée, près des massifs forestiers.

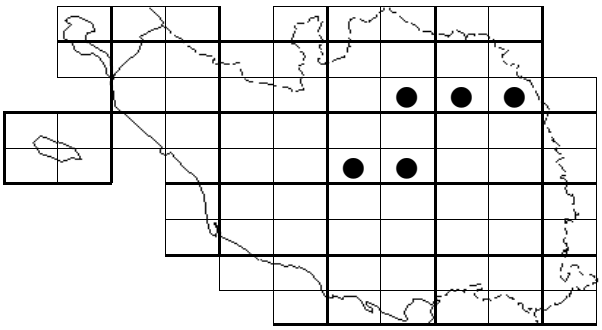

La Cordulie à corps fin

Oxygastra curtisii (Dale, 1834)

Observée en Vendée pour la première fois dans les marais d'Olonne en 1985, la Cordulie à corps fin est assez peu répandue dans le département. Les localités connues sont disséminées et ne présentent pas de profil type. Dans les marais, elle fréquente les eaux douces riches en végétation. Dans le bocage, on la trouve le long de quelques rivières à faible courant comme l'Yon ainsi qu'à proximité de certains étangs. L'espèce est protégée au niveau européen (directive 92/43/CEE, annexe II).

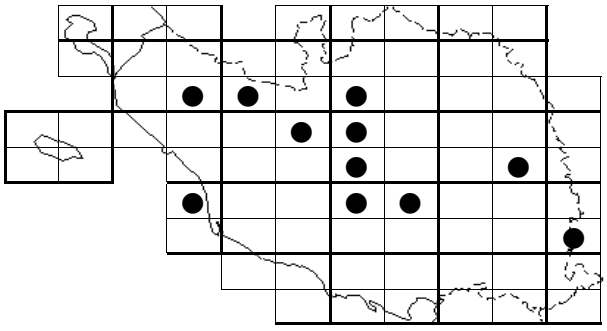

La Cordulie à taches jaunes

Somatochlora flavomaculata (Van der Linden, 1825)

En dehors de la région de Saint-Pierre-du-Chemin dans l'extrême est du département, on trouve cette Cordulie dans le marais Poitevin où elle est typique des "bois mouillés". Dans la réserve départementale de Nalliers-Mouzeuil par exemple, les larves se développent dans la vase des canaux ombragés qui sillonnent les bois de frênes têtards. La Cordulie à taches jaunes est également présente dans les marais boisés au sud de Nieul-sur-l'Autise et l'on devrait pouvoir la découvrir ailleurs en "Venise Verte".

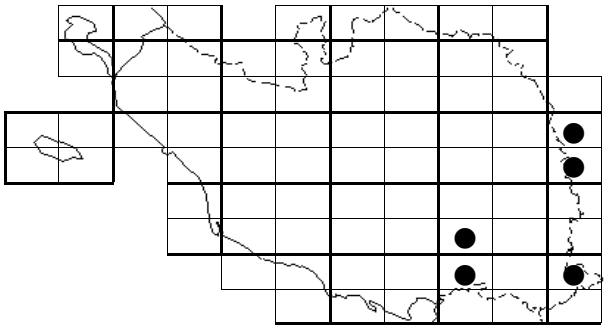

La Cordulie métallique

Somatochlora metallica (Van der Linden, 1825)

La larve de la Cordulie métallique se développe dans les eaux stagnantes bien ensoleillées des mares et des étangs du bocage. Les imagos se déplacent loin de leur lieu d'émergence sans pénétrer toutefois dans les grands marais côtiers. Bien que *S. metallica* soit la plus fréquente des Cordulies vendéennes, on n'observe le plus souvent que des individus isolés. Les imagos, assez discrets, se posent volontiers à l'extrémité des branches en haut des arbres. H. GELIN [1908] ne mentionnait pas l'espèce en Vendée.

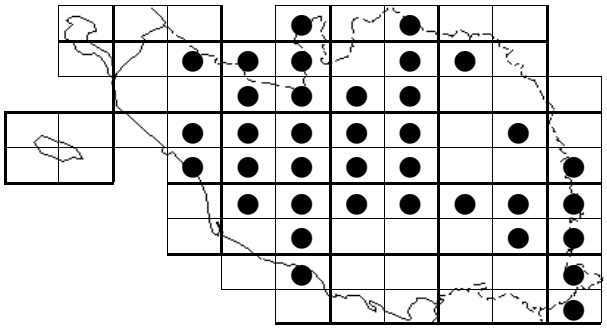

La Libellule écarlate

Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)

La Libellule écarlate, répandue dans la majeure partie du département, n'est pas très exigeante quant à la qualité de l'eau. C'est ce qui lui permet de coloniser les milieux les plus variés : bassins d'eau légèrement saumâtre dans le marais Breton, mares et étangs bien ensoleillés dans le bocage. Elle montre une préférence pour les eaux envahies par les hélophytes et riches en matières organiques. La carte de répartition est plus révélatrice des faiblesses de la prospection que d'une réelle absence de l'espèce.

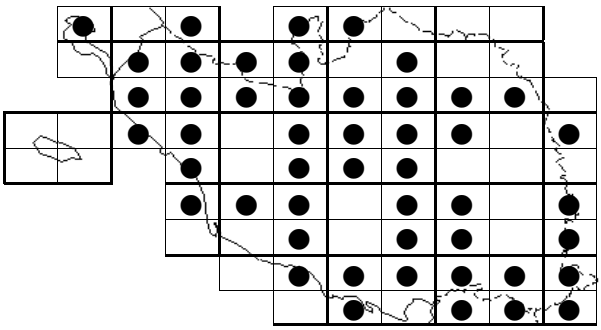

La Libellule déprimée

Libellula depressa Linné, 1758

Observée quasiment partout en Vendée, la Libellule déprimée est l'une des espèce les plus communes. Elle est précoce et les imagos immatures se rencontrent en avril et mai dans les milieux les plus variés, souvent loin de tout point d'eau. C'est aussi une espèce pionnière qui colonise les mares nouvellement creusées. Elle tendrait à disparaître de certains milieux avec le développement de la végétation aquatique mais s'installe durablement dans les mares et les étangs "nettoyés" de façon régulière et agres-

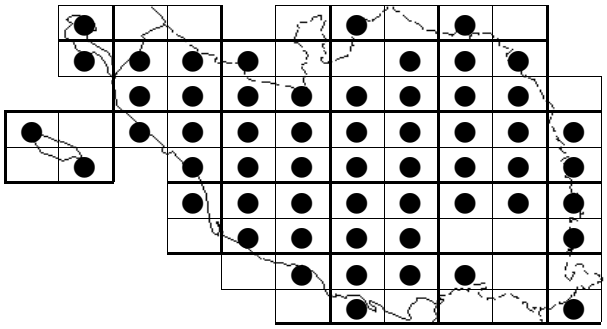

La Libellule fauve

Libellula fulva Müller, 1764

Disséminée sur une bonne partie du département, la Libellule fauve n'est cependant pas très commune notamment dans le bocage où les effectifs sont généralement faibles. Les populations que l'on rencontre dans les marais, en particulier dans le marais Poitevin, sont plus conséquentes. La larve se développe dans les étangs ensoleillés et surtout dans les canaux au courant lent, bordés d'hélophytes. Les imagos de cette espèce printanière disparaissent au début du mois de juillet, ce qui ne facilite pas la prospection.

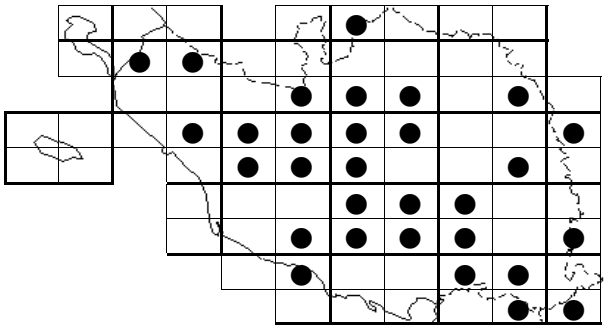

La Libellule à quatre taches

Libellula quadrimaculata Linné, 1758

Disséminée dans le département où elle n'est jamais abondante, la Libellule à quatre taches se rencontre principalement sur les vieux étangs du bocage dans les parties peu profondes envahies par les hydrophytes et les hélophytes. Les trous d'eau dans les prairies marécageuses peuvent être propices à l'espèce qui colonise aussi les mares forestières du littoral. Par contre, elle semble absente des grands marais côtiers alors que dans la littérature cette libellule est citée dans des milieux saumâtres.

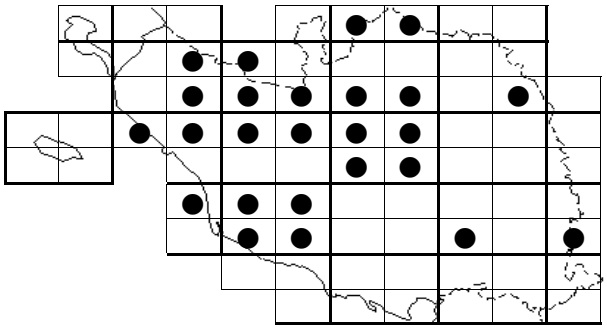

L'Orthétrum à stylets blancs

Orthetrum albistylum (Sélys, 1848)

L'Orthétrum à stylets blancs est le plus rare des Orthérums vendéens ; il est cependant assez commun dans les milieux qui lui conviennent comme les grandes mares et les étangs bien ensoleillés et fortement envasés. Les stations sont logiquement regroupées dans le bocage où il faut le rechercher encore plus au nord et à l'est. Les marais côtiers et le littoral ne conviennent pas à cette espèce qui n'était pas mentionnée par H. GELIN en 1908 (confusion possible à l'époque avec *O. cancellatum*).

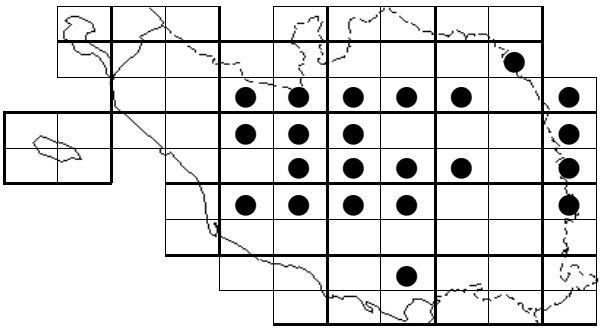

L'Orthétrum brun

Orthetrum brunneum (Fonscolombe, 1837)

Assez commun dans le bocage, l'Orthétrum brun semble éviter le littoral vendéen ainsi que les marais doux et saumâtres. Il affectionne pourtant les sols dénudés, caillouteux et argileux mais on ne l'a pas rencontré sur le bri des canaux du marais. Par contre, il colonise les fossés nouvellement creusés dans le bocage et s'intéresse aux suintements des drains agricoles, un milieu de substitution pour cette espèce qui affectionne les fonds argileux des sources et des mares. Il lui faudra cependant résister aux nitrates.

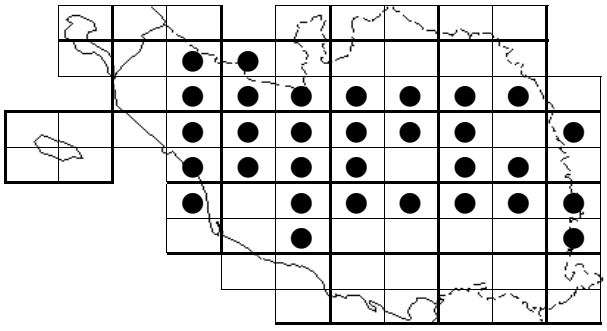

L'Orthétrum réticulé

Orthetrum cancellatum (Linné, 1758)

La larve de l'Orthétrum réticulé est peu exigeante sur la qualité de l'eau et sur la nature du substrat sur lequel elle doit se développer. Ceci explique que cet odonate occupe la plupart des milieux ensoleillés et riches en végétation comme les fossés d'eau stagnantes, les marais saumâtres, les mares, les étangs et les rivières au courant lent. C'est aujourd'hui l'une des espèces les plus communes de Vendée alors qu'en 1908, Henri GELIN notait : "espèce peu abondante dans l'Ouest, sauf en Gironde".

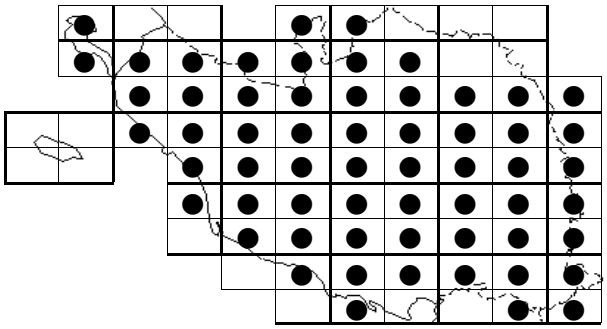

L'Orthétrum bleuissant

Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)

On rencontre souvent cet odonate dans les mêmes milieux que l'Orthétrum brun mais l'Orthétrum bleuissant semble moins exigeant car il est plus commun et occupe une plus grande partie du département. La larve se développe dans le limon et la vase des suintements, des fossés, des petits ruisseaux et des mares alimentées par des sources. Cette espèce colonise les affluents de la Sèvre Nantaise à l'est, jusqu'aux mares de la forêt de Monts à l'ouest. Elle évite les marais et la majeure partie du littoral.

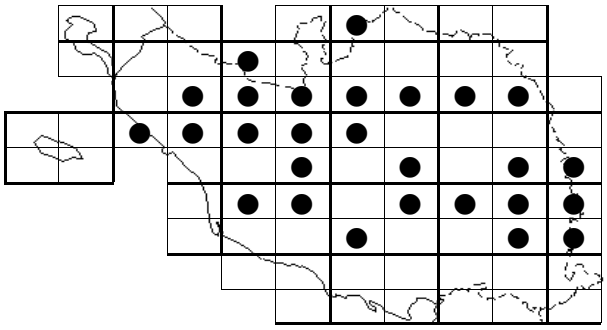

Le Sympétrum jaune

Sympetrum flaveolum (Linné, 1758)

Le Sympétrum jaune est une rareté en Vendée. Il n'est connu que dans deux localités de la région de Saint-Michel-Mont-Mercure : près d'une zone tourbeuse et à proximité d'un étang. Dans les deux cas les imagos se tiennent dans des prairies marécageuses qui permettent le développement des larves au printemps lorsque le terrain est en partie inondé. Connu anciennement à l'île d'Yeu, ce sympétrum doit être recherché dans tous les milieux qui peuvent lui convenir.

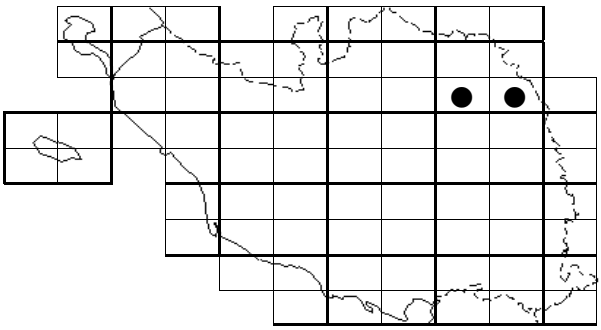

Le Sympétrum de Fonscolombe

Sympetrum fonscolombii (Sélys, 1840)

Cette espèce méridionale est une migratrice capable de parcourir de grandes distances, on peut donc s'interroger sur l'origine des imagos observés en Vendée. Une étude sur le littoral a mis en évidence de grosses populations avec des émergences en avril et en septembre. Il y a donc bien reproduction et hivernage des larves en Vendée avec une ou deux générations par an. Ce qui n'exclut pas l'arrivée de migrateurs précoces pouvant donner naissance à une nouvelle génération en septembre.

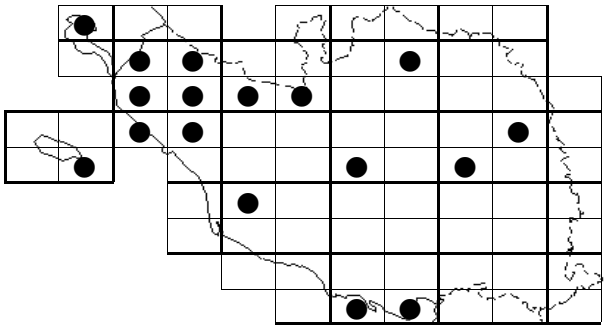

Le Sympétrum méridional

Sympetrum meridionale (Sélys, 1841)

Le Sympétrum méridional est très commun en Vendée, les imagos se déplacent beaucoup et sont observés dans une grande variété de milieux. Les larves se développent en eau douce ou légèrement saumâtre. Elles colonisent les bassins et les canaux des marais littoraux, mais aussi les mares et les étangs riches en végétation et bien ensoleillés de la plaine et du bocage. L'espèce est migratrice : chaque année d'août à octobre, nous observons des déplacements, parfois massifs, vers le sud le long de la côte vendéenne.

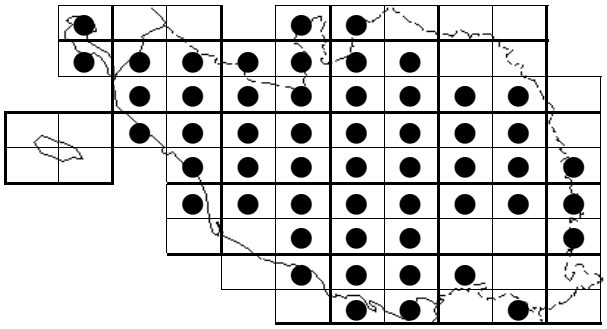

Le Sympétrum sanguin

Sympetrum sanguineum (Müller, 1764)

Le Sympétrum sanguin est noté sur la quasi totalité du quadrillage y compris dans les zones les moins bien prospectées. Nous pouvons considérer que cet odonate est le plus commun de Vendée car il est omniprésent même si la densité des imagos est parfois faible. Les individus immatures se dispersent loin de l'eau dans les milieux les plus variés. Le développement larvaire s'effectue dans des eaux stagnantes ou légèrement courantes, qu'elles soient douces ou saumâtres.

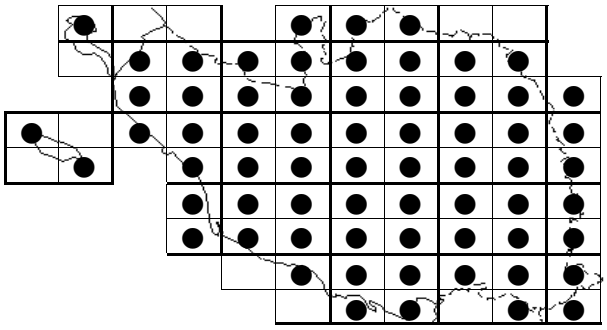

Le Sympétrum strié

Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)

Le Sympétrum strié est commun dans tout le département et colonise de nombreux milieux : mares, étangs, fossés… La larve n'est pas très exigeante quant à la qualité de l'eau et au substrat. Les eaux stagnantes ou faiblement courantes, plus ou moins riches en végétation et bien ensoleillées lui conviennent parfaitement. Elle se développe également dans les bassins d'eau saumâtre des marais côtiers. La carte de répartition de cette espèce commune révèle surtout les faiblesses de la prospection.

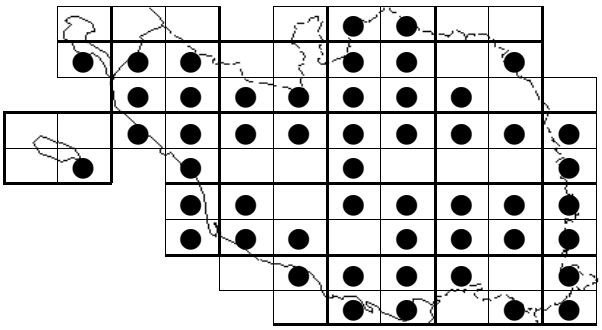

Le Sympétrum vulgaire

Sympetrum vulgatum (Linné, 1758)

Malgré son nom, le Sympétrum vulgaire n'est pas du tout commun en Vendée. Si l'on doute de sa présence dans quelques localités, du fait d'une confusion possible avec le Sympétrum strié, on peut alors considérer cet odonate comme rare dans le département. Il est présent ponctuellement dans les marais côtiers et, au sud-est, dans la réserve de l'île de Charrouin [FOUILLET, 1988]. Les prospections pour vérifier certaines données n'ont confirmé la présence de l'espèce ni dans le bocage ni à Mervent.

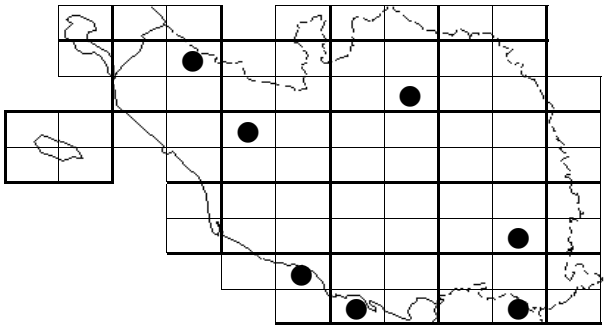

REMERCIEMENTS ET LISTE DES PARTICIPANTS

Que tous ceux qui ont accepté de participer à ce travail collectif en parcourant le département à la recherche des libellules et en envoyant leurs fiches d'observations chaque année soient vivement remerciés. Sans eux l'Atlas des libellules de Vendée (1985-2000) n'aurait sans doute jamais été réalisé.

La liste des participants a été établie avec le plus grand soin à partir des fiches de terrain, certains noms peuvent néanmoins être incomplets, mal orthographiés ou même faire défaut. Que les personnes concernées veuillent bien ne pas nous tenir rigueur.

Ont participé à la réalisation de l'Atlas des libellules de Vendée (1985-2000) : Olivier Allenou, Fabrice Bartheau, Yannick Beneat, Gérard Besseau, Bernadette Bidaude, S. Botto, Christophe Brochard, Michel Charrier, Stéphane Charrier, Thierry Charrier, Matthieu Cosson, Alexandre Dallaine, Gilbert Decroix, Hugues Destouches, Emmanuel Douillard, Charles Dupé, Jean-Pierre Favretto, Philippe Fouillet, Alain Gérard, Thomas Geslin, Gérard Glameau, Christian Gonin, Christian Goyaud, Hervé Guitton, Pierre-Yves Henry, Jean-Loïc Le Quellec, Philippe Machet, Pascal Maire, Sylvie Matthys, Philippe Moteau, Jean-Paul Paillat, Sébastien Palier, Sébastien Pérès, Christian Perrein, Benoît Perrotin, Anabelle Rafin, Corinne Raveneau, Pascal Rétiveau, Yann Rivière, Jean-Guy Robin, Philippe Rouillier, Alain Sauvage, Alain Texier, Alain Thomas, Olivier Touzot, René & Anny Vasseur, Jean Vimpère, Sylvain Vrignaud, Théophane You.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGUESSE P., 1968. – *Les Odonates de l'Europe Occidentale, du Nord de l'Afrique et des îles atlantiques*. Paris, Masson, 262 p.

AGUILAR (D') J. & DOMMANGET J.-L., 1985. – *Guide des Libellules d'Europe et d'Afrique du nord*. Paris, Delachaux et Niestlé, 442 p. ISBN 2-603-00566-9.

BASSET A., 1984. – Notes entomologiques. *Annales de la Société des Sciences Naturelles de Charente-Maritime*, **7** (2) : 179-180.

DOMMANGET J.-L., 1987. – *Étude faunistique et bibliographique des Odonates de France. Inventaire de la faune et de la flore 36.* Paris, MNHN, 283 p. ISBN 2-86515-031-3.

DOMMANGET J.-L., (coord.), 1994. – *Atlas préliminaire des Odonates de France. État d'avancement au 31/12/93.* Coll. Patrimoines Naturels, Vol. 16. Paris, SFF/MNHN, SFO et Min. Env., 92 p. ISBN 2-86515-085-2.

FOUILLET P., 1988. – *Les libellules et les papillons diurnes des propriétés départementales de Vendée : le bois entre les Cordes – l'Île de Charrouin*. La Roche-sur-Yon, Conseil Général de Vendée, 32 p.

GELIN H., 1908. – *Catalogues des Orthoptères et des Libellules observés dans l'ouest de la France (Zone littorale océanique d'altitude inférieure à 300 mètres).* Niort, Clouzot, 35-57.

GELIN H., 1920. – A propos de *Lestes macrostigma* Eversm. (Névr., *Odonata*). *Bulletin de la Société Entomologique de France*, (14) : 230-232.

LACROIX J.-L., 1913. – Contribution à l'étude des Névroptères de France. Troisième liste. Variétés nouvelles. *Feuille des Jeunes Naturalistes*, (5) **43** (510) : 98-103.

NÜß J.-H. et WENDLER A., 1994. – *Libellules*. Bois-d'Arcy, SFO, 130 p. ISBN 2-9507291-1-8.

PAULIAN R., 1945. – Les Odonates de l'île d'Yeu. *L'Entomologiste*, **1** (4 & 5) : 78-79.

PAULIAN R., 1947. – Migration d'Odonates. *L'Entomologiste*, **3** (1) : 43.

ROBERT PAUL-A., 1958. – *Les Libellules.* Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 366 p.

TOL (VAN) J. et VERDONK J., 1988. – *Protection des libellules (Odonates) et de leurs biotopes*. Strasbourg, Conseil de l'Europe, 190 p. ISBN 92-871-1529-X.

Christian GOYAUD

Coordonnateur de
l'Atlas des odonates
de Vendée

La Haute Chevillonnière
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE
christian.goyaud@free.fr

Planche ci-contre :

1 – Caloptéryx éclatant, *Calopteryx splendens* ♀ (p. 21)

2 – Agrion élégant, *Ischnura elegans* ♂ (p. 26)

3 – Anax empereur, *Anax imperator* ♂ (p. 28)

4 – Libellule à quatre taches, *Libellula quadrimaculata* ♂ (p. 32)

5 – Petite Nymphe au corps de feu, *Pyrrhosoma nymphula* ♂ (p. 26)

6 – Agrion de Mercure, *Coenagrion mercuriale* ♂ (p. 24)

Photographies : Christian GOYAUD

1

2

3

6

4

5

L'Ophrys petite araignée, *Ophrys araneola* Reichenbach 1831, redécouverte de l'espèce en Vendée

Sylvain VRIGNAUD

Abstract : The *Ophrys araneola* which had not been seen in Vendée (France) since 1993 was rediscovered in may 1993 among a colony of *Ophrys sphegodes*. The writer underlines the risks of eventually confusing the two species and mentions the different characteristics of each in order to avoid any confusion.

Mots clés : Orchidées, Ophrys petite araignée, *Ophrys araneola*, Vendée.
Key words : Orchid, Ophrys, *Ophrys araneola* , Vendée (France).

INTRODUCTION

Anciennement signalé en Vendée, l'Ophrys litigieux ou Ophrys petite araignée n'avait pas encore été observé par les botanistes de la Société Française d'Orchidophilie (groupement Poitou-Charentes-Vendée) depuis le début de leur travail de prospection (1993) visant à établir la cartographie des orchidées du département. La redécouverte de cette plante, au printemps 1999, porte à 29 le nombre d'espèces d'orchidées maintenant connues en Vendée.

GÉNÉRALITÉS

Considéré anciennement comme une sous-espèce de l'Ophrys araignée et connu alors sous le nom d'*Ophrys sphegodes* Miller ssp. *litigiosa* (Camus) Becherer, 1925, ce taxon est traité depuis une vingtaine d'années comme une espèce à part entière par de nombreux auteurs, sous l'appellation *Ophrys araneola* Reichenbach, 1831 [in *Icon. Nona Cent.* p. 22, 1831]. Appelé Ophrys araignée précoce par J. LANDWEHR [1983], car il fleurit deux ou trois semaines avant l'Ophrys araignée, cet ophrys est plus connu sous le nom français d'Ophrys litigieux ou d'Ophrys petite araignée. Officiellement son aire de répartition est ouest-méditerranéenne - atlantique mais en fait la plante est disséminée un peu partout en France à l'exception de la Corse, du Limousin, de la Bretagne et du sud-ouest de l'Aquitaine [JACQUET, 1995]. L'Ophrys petite araignée est présent jusque dans le Pas-de-Calais, les Ardennes et l'Alsace.

LOCALISATION EN VENDÉE

L'Ophrys petite araignée était signalé en 1984 aux Sables-d'Olonne en Vendée (P. Yésou, com. pers.). Dans son ouvrage sur la répartition des orchidées sauvages de France, P. JAQUET [1995] mentionne également la plante en Vendée, mais depuis 1993 elle n'avait pas été retrouvée dans le département et était inconnue au fichier de la cartographie des orchidées de Vendée (G. Delnott, comm. pers.). La proximité des stations de la vallée de l'Autize dans les Deux-Sèvres (P. Rouillier, comm. pers.) laissait cependant supposer une probable présence en Vendée. Cela fut confirmé le 1er mai 1999 par M. Biteau (botaniste) et J. Gonin (naturaliste vendéen) lors d'une journée de prospection consacrée aux orchidées dans une zone correspondant à la carte IGN à 1/25 000 : 1527 ouest, Coulonges-sur-l'Autize. La station découverte se situe sur la commune de Saint-Hilaire-des-Loges, sur un coteau calcaire de la vallée de l'Autize exposé à l'ouest et compte 3 pieds d'Ophrys petite araignée parmi 50 à 100 d'Ophrys araignée.

IDENTIFICATION

L'Ophrys petite araignée est proche de l'Ophrys araignée. Le tableau suivant réunit les principaux critères permettant de différencier ces deux espèces. Comme ces ophrys présentent une grande variabilité, il faut veiller à la concordance de tous les critères en examinant plusieurs pieds et, en cas de doute, faire appel à un botaniste qui connaît bien les deux espèces.

© *Les Naturalistes Vendéens*

CONCLUSION

La redécouverte de l'Ophrys petite araignée en Vendée devrait attirer l'attention des botanistes et encourager tous les naturalistes à redoubler de vigilance dans leurs futures prospections. En effet, il n'est pas toujours aisé de distinguer l'*Ophrys araneola* dans une vaste station d'*Ophrys sphegodes* même si le premier commence à fleurir deux semaines avant l'autre.

Principaux critères de différenciation	**Ophrys araignée** ***Ophrys sphegodes***	**Ophrys petite araignée** ***Ophrys araneola***
Période de floraison	De mi-mars à mi-mai	Plus précoce : mars à début avril (parfois plus)
Aspect des fleurs	Fleurs grandes, à couleurs contrastées	Fleurs de petite taille, à couleurs peu contrastées
Couleur du labelle	Brun foncé	Brun pâle
Longueur du labelle	Supérieure ou égale à la longueur du sépale dorsal > 10 mm	Inférieure à la longueur du sépale dorsal 8-9 mm
Bordure du labelle	Liseré jaune tout au plus	Bordure jaune
Aspect des fleurs juste après la floraison	Noir	Brun-clair

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOURNERIAS M., 1998. – *Les Orchidées de France , Belgique et Luxembourg*. Paris, Société Française d'Orchidophilie, 416 p. ISBN 2-9510379-1-0.

DELFORGE P., 1994. – *Guide des Orchidées d'Europe, d'Afrique du nord et du Proche-Orient*. Paris, Delachaux et Niestlé, 480 p. ISBN 2-603-00929-X.

JACQUET P., 1995. – *Une Répartition des Orchidées Sauvages de France (3e éd.)*. Paris, Société Française d'Orchidophilie, 100 p.

LANDWEHR J., 1983. – *Les Orchidées sauvages de France et d'Europe*. Paris, La Bibliothèque des Arts, 600 p.

Sylvain VRIGNAUD

48 bis, rue Félix Mathé
F-03000 Moulins
s.vrignaud@oreka.com

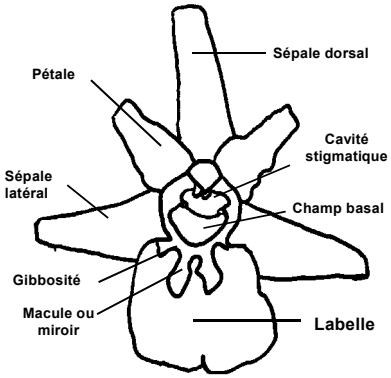

L'Ophrys de la Passion, *Ophrys passionis* Sennen ex J.P. Devillers-Terschuren, 1994, en Loire-Atlantique et en Vendée

Gilles MAHÉ

Abstract : The writer mentions the existence of the *Ophrys passionis* in Loire-Atlantique and in Vendée (France), which are two countries where this Orchid had never be seen before. All the observations so far emphasize the hypothesis that this Orchid is different from the other related Orchids through its ability to adapt to a specific pollinator, *Andrena carbonaria*.

Mots clés : Orchidées, Ophrys de la Passion, *Ophrys passionis*, Vendée, Loire-Atlantique.
Key words : Orchid, Ophrys, *Ophrys passionis* , Vendée (France), Loire-Atlantique (France).

INTRODUCTION

L'Ophrys de la Passion est une orchidée localement commune en région méditerranéenne. Dans la zone atlantique, cette espèce était connue en Charente-Maritime et dans le Morbihan mais méconnue en Loire-Atlantique et en Vendée en raison des confusions avec l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*). Des recherches organisées dans le cadre de l'inventaire national des orchidées, opération coordonnée par la Société Française d'Orchidophilie, ont permis de combler cette lacune.

MÉTHODE

La prospection détaillée du territoire de chaque département fait progresser chaque année la connaissance de la flore orchidologique de France. Pour les orchidées difficiles à identifier (c'est le cas de l'Ophrys de la Passion), il est souvent utile d'avoir vu l'espèce auparavant en différentes localités. En mai 1995, François Séité, membre de la section Finistère-Armor de la Société Française d'Orchidophilie, nous fait découvrir les formes diverses que prend *Ophrys passionis* dans les dunes du Morbihan près d'Erdeven. En avril 1999, avec quelques amis, nous profitons de notre visite au salon des orchidées à Rochefort pour aller voir ce taxon sur l'île d'Oléron. Finalement, le 14 avril 1999, avec René Le Goff, orchidophile passionné, nous décidons de retourner à la Turballe (44) pour vérifier des ophrys à floraison tardive.

RÉSULTATS

Dès notre arrivée sur les lieux, nous reconnaissons les traits qui caractérisent *Ophrys passionis*. L'orchidée est présente en plusieurs points dans des zones d'arrière-dunes fixées. Au total nous avons comptabilisé près de 2 000 pieds. Toutes les stations d'*Ophrys sphegodes* connues du département ont ensuite été revisitées. Il semblerait qu'en Loire-Atlantique *O. sphegodes* soit remplacé par *O. passionis* à partir de la Turballe vers le nord jusqu'en baie de Pont-Mahé. Les deux espèces ne semblent d'ailleurs curieusement pas cohabiter (voir la carte ci-dessous).

Monsieur Guy Delnott, cartographe des orchidées de Vendée, m'a bien volontiers indiqué quelques stations d'ophrys en Vendée. Sur l'île de Noirmoutier, à Saint-Jean-de-Monts, à Saint-

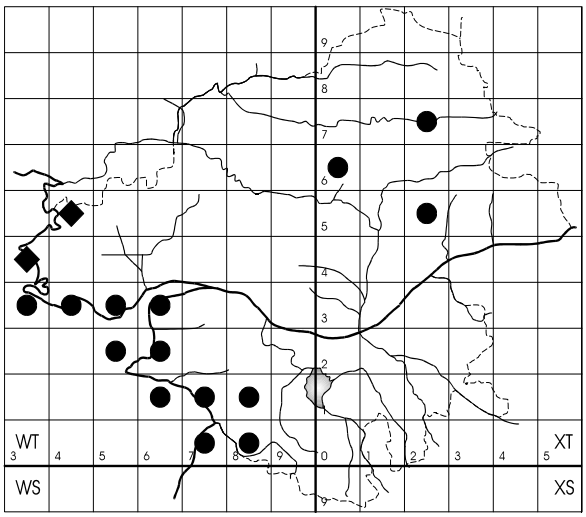

◆ *Ophrys passionis* ● *Ophrys sphegodes* depuis 1980

© *Les Naturalistes Vendéens*

Gilles-Croix-de-Vie, à Brétignolles-sur-Mer et aux Sables-d'Olonne, je n'ai rencontré qu'*Ophrys sphegodes*. Par contre *Ophrys passionis* est présent, sur des terrains sablonneux, à la sortie de la Faute-sur-Mer vers la Tranche-sur-Mer et à la Pointe d'Arçay (plusieurs centaines de pieds).

Il n'est pas toujours facile de faire la différence entre *Ophrys passionis* et *O. sphegodes*. Certaines personnes admettent d'ailleurs difficilement cette séparation en deux espèces distinctes. Pour l'inventaire des orchidées de la flore de France, ces deux taxons sont néanmoins officiellement homologués par les Services du Patrimoine Naturel du Muséum de Paris. *O. passionis* se distingue d'*O. sphegodes* par plusieurs caractères. Le trait le plus marquant et le plus constant est la teinte noirâtre de la cavité stigmatique et du champ basal, plus sombre que la couleur du labelle. Chez *O. sphegodes*, le champ basal est brun plus clair que le reste du labelle. D'autres caractères plus ou moins variables permettent de confirmer l'identification. Du fait de leur variabilité, ces autres critères doivent être observés sur plusieurs dizaines de pieds représentatifs de l'ensemble de la population. Ainsi, par comparaison avec *O. sphegodes*, les pétales d'*O. passionis* sont souvent plus larges, à bords sinueux et parfois teintés d'orange. Les gibbosités du labelle sont souvent plus faibles chez *O. passionis*. Sa macule, assez étendue, bleutée brillante, entoure largement le champ basal et s'étend souvent latéralement en formant des épaulements. Au centre, elle est souvent formée de deux larges bandes verticales parfois en partie soudées. D'autres détails encore peuvent compléter l'analyse (forme et pilosité du labelle, forme et teinte de la bride pseudoculaire, etc.). Enfin *O. passionis* fleurit généralement après *O. sphegodes* (vers Pâques, d'où son nom). Le 15 avril 1999, *O. passionis* était en début de floraison à la Turballe, alors que 5 km plus loin *O. sphegodes* était en fin de floraison à Batz-sur-Mer.

DISCUSSION

Toutes ces différences, certes minimes mais néanmoins bien réelles, pourraient résulter de l'adaptation de chacune de ces plantes à un pollinisateur différent. Il a, en effet, été établi qu'*Ophrys sphegodes* produit des effluves proches des phéromones de la femelle de l'abeille *Andrena nigroaenea* afin d'attirer le mâle qui contribuera à sa pollinisation. *Andrena nigroaenea* est souvent citée comme étant un des pollinisateurs d'*O. sphegodes*. Nous disposons par contre de peu d'informations sur les pollinisateurs d'*O. passionis*. Dans son guide des orchidées d'Europe, Pierre DELFORGE cite la pollinisation d'*O. passionis* par *Andrena carbonaria* dans des conditions artificielles. En mai 1999 et en mai 2000 à La Turballe, j'ai cependant observé plusieurs fois des pseudo-copulations de mâles d'andrènes sur les ophrys de la Passion. La capture des insectes a permis, à chaque fois, d'identifier *Andrena carbonaria* avec certitude. A proximité des ophrys, sur des fleurs composées ligulées jaunes, j'ai également capturé *Andrena nigroaenea* mais je n'ai pour l'instant jamais observé cette abeille sur *O. passionis*.

CONCLUSION

Ophrys passionis, plante qui semble bien distincte d'*Ophrys sphegodes*, est présent en Loire-Atlantique et en Vendée. Il y est très localisé en certains points de la région maritime et mériterait d'être protégé.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOURNERIAS M., 1998. – *Les Orchidées de France , Belgique et Luxembourg*. Paris, Société Française d'Orchidophilie, 416 p. ISBN 2-9510379-1-0.

DELFORGE P., 1994. – *Guide des Orchidées d'Europe, d'Afrique du nord et du Proche-Orient*. Paris, Delachaux et Niestlé, 480 p. ISBN 2-603-00929-X.

JACQUET P., 1996. – Frère Sennen (1861–1937). *L'Orchidophile,* **124** : 226-229. ISSN 0750-0386.

Gilles MAHÉ

Cartographe
des orchidées sauvages
de Loire-Atlantique

18, rue de La Matte
44600 Saint-Nazaire

1 ***Ophrys araneola*** à gauche et ***Ophrys sphegodes*** à droite (voir p. 39). Photo : Julien Gonin.
2 ***Orchis simia***, le 8 mai 1999, Vendée (voir p. 45). Photo : Théophane You.
3 ***Orchis simia*** qui commence à fleurir par le haut contrairement aux autres Orchis (voir p. 45). Photo : Théophane You.
4 et 5 ***Andrène sp.*** ♂ sur ***Ophrys passionis***. La photo 5 montre les pollinies de l'orchidée collées sur la tête de l'abeille. Le 8 mai 1999 à La Turballe en Loire-Atlantique (voir p. 41). Photo : Gilles Mahé.
6 ***Ophrys passionis*** le 22 avril 1999 à La Faute-sur-Mer en Vendée (voir p. 41). Photo : Gilles Mahé.

L'Orchis singe, *Orchis simia* Lamarck 1779, en Vendée : statut, bilan des découvertes et redécouverte en 2000

Théophane YOU

Abstract : The *Orchis simia* is a rare orchid in Vendée (France). Historical data and the amount of books published about it are mentioned here. A new find on the limestone formation of Chantonnay has been added to the present distribution of species.

Mots clés : orchidée, Orchis singe, *Orchis simia*, Vendée.
Key words : orchid, Monkey Orchid, *Orchis simia*, Vendée (France).

INTRODUCTION

L'*Orchis simia* est une orchidée peu commune dans le département de la Vendée. Le nombre de stations connues en 1990 était inférieur à 5 et de tout temps cette plante fut recherchée par de nombreux naturalistes. Nous la décrirons de façon globale avant de traiter de sa distribution sur le département, en nous attachant aux données historiques puis aux données modernes. Nous prendrons comme date subjective pour séparer ces deux périodes la parution de la flore de DES ABBAYES. Les données présentes dans cette dernière seront considérées comme historiques. Les localités précises ne seront pas citées pour des raisons de protection de l'espèce.

GÉNÉRALITÉS

L'*Orchis simia* a tout d'abord, comme son nom l'indique, des fleurs qui nous font étrangement penser à nos ancêtres velus. Cette espèce fait partie du groupe des orchis mais possède une caractéristique qui la différencie de toutes les autres, au moins en France [BOURNÉRIAS, 1998] : sa floraison commence par le haut de l'inflorescence pour avoir à maturité la même conformation que les autres espèces de son genre. A ce stade terminal elle peut être confondue avec l'*Orchis militaris* Linné, 1753, mais l'étroitesse des lobes du label identifie assurément notre sujet pacifique. De plus sa cousine armée possède une répartition eurosibérienne, expliquant peut- être son absence du département, tandis que *Orchis simia* a une distribution méditerrano-atlantique [DELFORGE, 1994]. Elle pousse essentiellement sur des substrats calcaires en plein soleil ou à mi-ombre.

DONNÉES HISTORIQUES

Lloyd ne signale pas sa présence dans l'édition de la Flore de l'ouest de 1897. Pourtant dans le catalogue des plantes vasculaires et spontanées du département de la Vendée recueillies par PONTARLIER & MARICHAL [1895] (Revue des Sciences Naturelles de l'Ouest, T.5, volume 2 -3-4, page 102) *Orchis simia* est cité dans deux localités. Nous n'avons dans ce catalogue aucun renseignement sur la densité et la répartition de cette espèce dans le département. Elle semble peu commune car seulement deux stations sont signalées, de surcroît sur la même commune.

J.-J. DOUTEAU répond à cette interrogation dans sa flore de Vendée, publiée à Paris en 1896, où il écrit (page 289) pour *Orchis Simia* Lam. : "Clairières des bois, mai. R". La plante, qui fleurit en mai, est donc déjà considérée comme rare en 1896 !

Dans sa *Flore et végétation du Massif armoricain*, H. DES ABBAYES ne signale pas cette espèce en Vendée. Par contre Pierre DUPONT, dans son Supplément (jusqu'à l'année 1974) à la Flore du Massif armoricain, note page 71 "La Chataîgneraie (Charr. 1910), douteux.".

© *Les Naturalistes Vendéens*

Les données historiques sont donc peu nombreuses. Nous arrivons à 3 localités dont deux sur la commune de Mouzeuil et une sur la commune de la Chataîgneraie. Cette dernière étant peu fiable, comme le signale P. DUPONT [1995] car il n'y a pas de terrain calcaire sur cette commune.

DONNÉES MODERNES

Dans le cadre de l'atlas des orchidées de Poitou-Charentes et Vendée, la Société Française d'Orchidophilie a initié une recherche plus approfondie des orchidées dans le département. Dans l'ouvrage *Orchidées de Poitou-Charentes et Vendée,* l'*Orchis simia* est signalé comme rare à très rare en Vendée. Ces propos sont confirmés par la cartographie actuelle, coordonnée par Guy Delnott, qui signale uniquement quatre stations dans le département. Trois sont nouvelles et la quatrième est une redécouverte.

Données nouvelles : deux stations ont été découvertes par Alain Thomas à la Jonchère et Théophane You à Saint-Germain-de-Prinçay. Ces stations sont situées en terrains calcaires sur des coteaux anciennement cultivés en vignes dénommés "fiefs". Plus précisément l'*Orchis simia* se développe en lisière de parcelles, près des fourrés de prunelliers et jamais au milieu des anciens rangs de vignes.

La station de la Jonchère, découverte en 1993, est composée de deux pieds qui fleurissent tous les ans depuis 1995. Mais le secteur est actuellement envahi par la végétation arbustive et par les Brachypodes (A. Thomas, com. pers.).

En 2000, la station de Saint-Germain-de-Prinçay est composée de deux pieds dont un seul fleuri comme en 1999, l'année de sa découverte.L'observateur, qui prospecte pourtant régulièrement ce site, n'avait pas repéré cet orchis plus tôt ; ceci montre la discrétion de *O. simia* lorsqu'il n'y a qu'un pied de fleuri.

La période de floraison en 1999 et 2000 se situe pour ces deux stations dans la première quinzaine de mai.

René Le Goff a trouvé une autre station dans une pinède littorale à la Faute-sur-Mer. C'est dans un sous bois clair qu'il a pu observer, le 8 mai 1992, un pied fleuri et deux rosettes. La station, recherchée en 1999, n'a pas été retrouvée.

La cartographie existante, nous montre que des découvertes peuvent encore être faites au sud-est du département où il existe une grande abondance de sites potentiels. De plus l'exploration des pinèdes littorales pourrait fournir d'autres bonnes surprises.

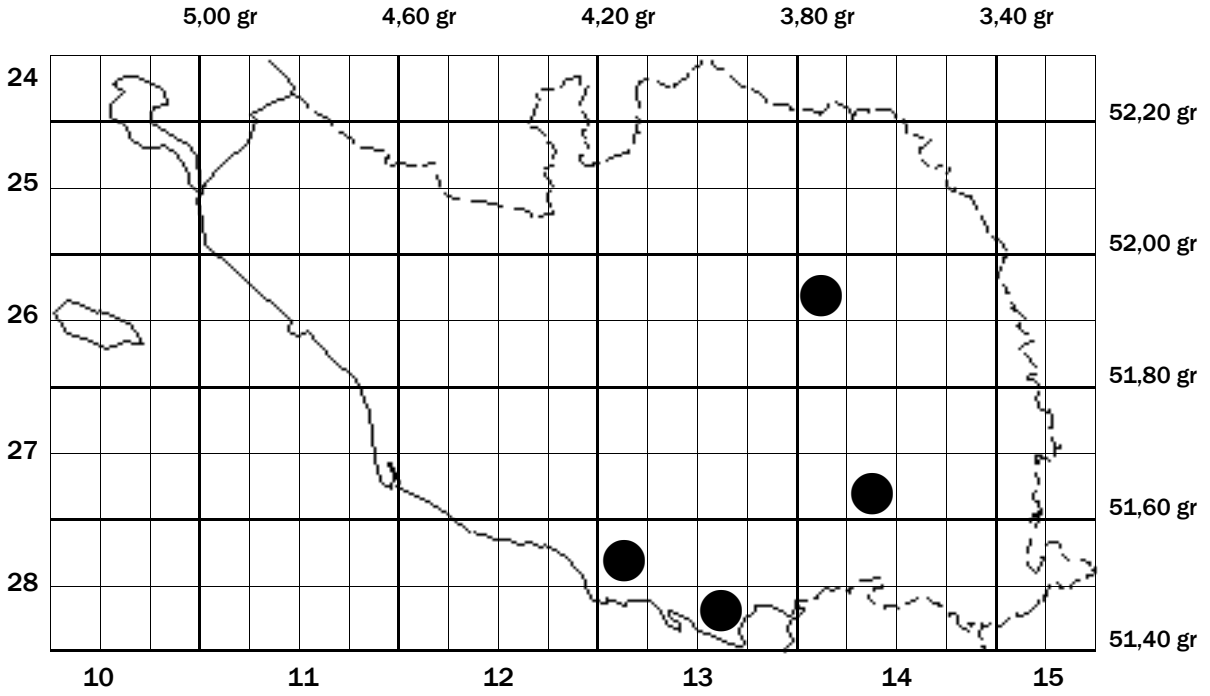

Répartition connue en l'an 2000 de l'Orchis singe, *Orchis simia* Lamarck, 1779, en Vendée.

Redécouverte : suite à la découverte d'*Orchis simia* sur le bassin calcaire de Chantonnay, Stéphane Charrier nous signale que PONTARLIER & MARICHAL [1895] notaient deux stations dans leur catalogue. Ces deux sites se trouvent sur la commune de Mouzeuil-Saint-Martin. Avec Sylvain Vrignaud, nous nous dirigeons donc, le 15 mai 2000, vers un petit coteau sec perdu dans la plaine céréalière du Sud-Vendée. Nous découvrons alors un pied de notre taxon tant recherché au milieu d'une prairie peu entretenue.

Après avoir conté cette redécouverte à Pierre Dupont, ce dernier nous signale qu'Alfred Hérault avait observé cette station lorsque le bois d'Ecoulandre existait encore.

CONCLUSION

Orchis simia est une orchidée rare en Vendée. Afin de connaître parfaitement son statut il faut tout d'abord explorer toutes les pistes d'anciennes stations. Si vous avez connaissance d'une donnée, même historique, non citée dans cet article, vous pouvez nous la signaler ou courrez sur le terrain au mois de mai à la recherche de cette orchidée vénérée par nos ancêtres à quatre pattes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABBAYES (DES) H. & *al*., 1971. – *Flore et végétation du Massif armoricain. I. - Flore vasculaire.* Saint-Brieux, Presses Universitaires de Bretagne, 1228 p.

BOURNÉRIAS M., 1998. – *Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg*. Paris, Société Française d'Orchidophilie, 416 p.ISBN 2-9510379-1-0.

DELFORGE P., 1994. – *Guide des Orchidées d'Europe, d'Afrique du nord et du Proche-Orient*. Paris, Delachaux et Niestlé, 480 p.ISBN 2-603-00929-X.

DOUTEAU J.-J., 1896. – *Flore de Vendée*. Paris, Institut International de Bibliographie Scientifique, 408 p.

DUPONT P., 1995. - Supplément (jusqu'à l'année 1974) à la Flore du Massif armoricain, publication posthume de Henry des Abbayes.. *Erica* **7**, 76 p. ISSN 1167-71-55.

GUÉRIN J-C. & *al*., 1995. - *Orchidées de Poitou-Charentes et Vendée*. Aulnay, Méloé, 96 p. ISBN 2-911146-00-X.

PONTARLIER & MARICHAL, 1895 - Catalogue des plantes vasculaires et spontanées du département de la Vendée recueillies par P. et M. augmenté de la liste des plantes trouvées depuis 1889 jusqu'à ce jour, collationné et mis en ordre par J.-J. Douteau, A. Odin, M. Baudouin et G. Louis (éd. Posthume).*Revue des Sciences Naturelles de l'Ouest* t. V, (2-3-4).

Théophane YOU

15, rue Principale
85480 SAINT-VINCENT-PUYMAUFRAIS

Enquête sur la répartition de la Genette, *Genetta genetta*, en Vendée (2001-2002)

Marc TESSIER & Jean-Paul PAILLAT

Abstract : The Genet is a little carnivore whose status is not very well-known in Vendée (France). The methods for a county survey about these carnivores are set out in order to get information about its presence. The results will make it possible to map out an atlas showing where it is located and where it lives.

Mots clés : mammifère, Genette d'Europe, *Genette genetta* (Linné, 1758), Vendée.
Key words : mammals, Genet, *Genette genetta* (Linné, 1758), Vendée (France).

INTRODUCTION

Pourquoi réaliser une enquête sur la répartition de la Genette en Vendée, serait-elle particulièrement menacée ?

En fait, l'idée de lancer cet inventaire est fondée sur un constat de carence : possédant peu de données sur cet animal protégé, nous ne sommes pas en mesure d'une part d'appréhender son occupation territoriale du département, et d'autre part d'apprécier l'évolution de sa situation. Ainsi peut-on se demander, mais sans pouvoir l'évaluer faute de références, quel est l'impact sur les populations de genettes des modifications sensibles de la physionomie du département depuis une trentaine d'années : remembrement avec son corollaire d'arrachage de haies, multiplication des infrastructures routières, disparition de vallées noyées par les barrages ?

Dans l'immédiat, nous souhaitons recueillir un maximum de données relatives à la présence de la Genette, grâce aux témoignages et à la prospection sur le terrain, dans le but d'établir (à une date de référence) une cartographie de sa répartition.

Cette enquête constituera une première étape pour améliorer l'état de nos connaissances sur ce petit carnivore. A moyen terme et à condition que les données fassent l'objet d'une mise à jour régulière, il sera possible de dégager les tendances de l'évolution spatiale de la Genette en Vendée. Dans l'hypothèse d'une régression manifeste, l'inventaire prendrait une nouvelle orientation : identifier les facteurs défavorables pour l'espèce, dans le but de tenter de les neutraliser.

Mieux connaître pour protéger, tel est le leitmotiv de la plupart des inventaires naturalistes. En tout cas c'est l'objectif essentiel de cette enquête, à laquelle nous convions tous ceux qui n'hésitent pas à cheminer hors des sentiers battus.

RÉPARTITION ET HABITAT DE LA GENETTE EN VENDÉE

Répartition

D'après la carte de répartition publiée dans l'Atlas des mammifères sauvages de France [CUGNASSE J.M. & LIVET F., 1984], la Genette peut être considérée comme une espèce commune en Vendée.

Actuellement, nous disposons d'une vision partielle de sa répartition, grâce aux données fournies par les naturalistes locaux entre 1990 et septembre 2000 : localisation de crottiers, découverte d'animaux tués par collision routière, découverte d'animaux piégés. Une cartographie de ces données (Annexe 1) représente l'état zéro de notre enquête au 1er septembre 2000. Cette information reflète l'intensité de la prospection déjà effectuée. Elle a pour objectif d'orienter prioritairement l'effort de prospection vers les secteurs du département où les données sont rares ou font défaut. Il convient de souligner que cette carte ne mentionne que les sites comportant des indices positifs, attestant la présence de la Genette. Or, l'enquête n'aura d'intérêt que si elle met aussi en évidence les secteurs dont la Genette est absente. Pour y parvenir, l'enquête prendra donc également en compte les données négatives, tout autant significatives que les positives.

© *Les Naturalistes Vendéens*

Habitat

D'après TESSIER et *al.* [1998], en Vendée la Genette occupe essentiellement les vallées bocagères, les bois et les bordures de marais. Par contre, elle semble éviter les zones cumulant absence de bois et absence de maillage continu de haies, les grandes cultures de plaine, ainsi que les marais ouverts. Au vu des quelques données recueillies, les marais boisés du Sud-Vendée constitueraient un habitat favorable. Aucun indice n'a été découvert dans les forêts dunaires de la côte.

DESCRIPTION DE LA GENETTE ET INDICES DE PRÉSENCE

Description de la Genette

La Genette est l'unique représentant de la famille des Viverridés en France. C'est un carnivore de la taille d'un chat, caractérisé par un corps très effilé, de courtes pattes, et une tête fine et allongée.

Quatre critères permettent d'éviter la confusion avec le chat [LIVET & ROEDER, 1987] :

- les oreilles sont plus grandes
- le museau est pointu
- la queue est plus longue et touffue, avec des anneaux clairs et noirs en alternance
- le pelage est gris tacheté de noir.

La longueur totale de l'animal adulte est de l'ordre de 90 cm dont 40 cm pour la queue, pour un poids compris entre 1,5 et 2 kg.

Les indices de présence

Les crottiers : à l'instar de la Fouine, la Genette marque son territoire au moyen de crottiers qui correspondent à des amas de fèces caractéristiques. Les fèces de Genette sont de grande taille (jusqu'à 2 cm de diamètre et 15 cm de long) ce qui les distingue notamment de celles des mustélidés, plus petites. Isolées, elles peuvent cependant facilement être confondues avec celles du Renard. Alors que chez la Fouine les crottiers sont situés à l'intérieur des bâtiments, ceux de la Genette sont placés généralement en évidence sur des supports dominant l'environnement (haies, bois, broussailles etc.). A titre d'exemple, sur 100 crottiers de genettes répertoriés lors d'une recherche systématique dans la vallée de la Vie en Vendée [TESSIER et *al.* 1998], leurs supports se répartissaient comme suit :

- replat rocheux : 45%
- arbre : 3%
- tas de branches ou tronc au sol : 8%
- stère de bois : 3%
- au sol : 13%
- ponton sur plan d'eau : 4%
- toiture de cabane : 13%
- carcasse de voiture : 8%
- voie ferrée désaffectée : 3%

Les supports des crottiers peuvent être classés en deux catégories :

- les supports "naturels" (replat rocheux, rocher, bordure de carrière, arbre et souche d'arbre, tas de branches ou de bois empilé, etc.)
- les supports "artificiels" aménagés par l'homme (cabane, bâtiment agricole, ponton de plan d'eau, carrosserie de véhicule, décharge sauvage, voie ferrée désaffectée, pont, etc.). Les crottiers constituant l'essentiel des indices de présence découverts dans le cadre d'une prospection sur le terrain, la méthodologie proposée met l'accent sur l'inspection des supports "artificiels", type "cabanes" qui essaiment dans la campagne. Déposés sur le toit, les crottiers se composent le plus souvent de quelques fèces rassemblées sur une petite zone, mais atteignent parfois plusieurs dizaines de crottes disséminées sur une grande surface. A notre connaissance, dans le cas d'un bâtiment avec un toit à double pente, on ne trouve les crottiers que sur une seule des deux pentes. Les supports "artificiels" les plus favorables sont ceux situés en lisière de bois ou adossés à une haie, surplombés par des branches d'arbre qui favorisent l'accès de la Genette.

Les abris ou gîtes : la Genette semble apprécier les arbres creux pour gîter. Il s'agit généralement de vieux chênes, de frênes ou de châtaigniers taillés en têtard. Parfois, la présence de poils à l'entrée du trou d'accès au gîte témoigne de sa fréquentation. Dans certains cas, la Genette peut être observée à l'intérieur de son abri à l'aide d'un miroir. Cependant, il est impératif de s'abstenir de visiter les arbres creux durant la période de reproduction, entre février et septembre.

Les empreintes : elles ressemblent beaucoup à celles du Chat, de la Fouine et du Putois, de par leur taille et leur aspect. Toutefois, les griffes de la Genette sont rétractiles et ne laissent donc pas de marques contrairement aux deux mustélidés. En outre, les empreintes de Chat ont quatre doigts, tandis que celles de la Genette montrent

un cinquième doigt, excentré et de petite taille. Néanmoins, celui-ci est souvent peu visible, voire absent ; il faut donc pouvoir observer plusieurs empreintes avant de se prononcer. La Genette utilise fréquemment les chemins lors de ses déplacements et c'est souvent là que ses empreintes sont facilement observables.

Les cas de mortalité : la plupart des cas de mortalité recensés correspondent à des collisions routières. Dans ce cas, un individu tué pourrait être confondu avec un chat, mais la présence de la longue queue touffue constitue un bon critère pour une identification rapide.

L'observation directe : la Genette est un animal très discret, doté de mœurs essentiellement nocturnes, ce qui rend son observation difficile et exceptionnelle. Les rares témoignages ont en commun une observation furtive, dans les phares de véhicule par exemple.

MÉTHODOLOGIE

Recherche des indices de présence

L'enquête consiste à rechercher en Vendée tout indice attestant la présence de la Genette et à localiser cet indice de façon précise, si possible à l'aide d'une carte IGN à 1/25 000. L'absence d'indice de présence sera aussi répertoriée, en tant que donnée négative (la pertinence de l'enquête reposant autant sur les données positives que sur les données négatives).

Les crottiers seront recherchés en priorité. La grande diversité de leurs supports pourrait faire paraître la prospection fastidieuse. Pour y remédier, nous proposons de visiter en priorité les "supports artificiels proéminents", isolés des zones d'habitation, mais facilement accessibles par route, chemin ou sentier de randonnée. Ils peuvent consister en une pêcherie d'étang, un abri de pompe d'irrigation, un hangar, une étable, une cabane, une habitation légère de loisirs, voire une carrosserie de véhicule ou même un affût de chasse. Cette méthode simple et efficace consiste à rechercher les crottiers situés sur la partie supérieure des supports, en l'occurrence il s'agit le plus souvent de toits en tôles.

Transcription des données

Pour chaque donnée, les renseignements recueillis seront reportés sur une "FICHE ENQUÊTE GENETTE" (Annexe 2). Les données négatives feront aussi l'objet d'une fiche. La "FICHE ENQUÊTE GENETTE" comportera obligatoirement : les coordonnées de l'auteur de la donnée, la date, la commune, le nom du lieu-dit le plus proche, la présence ou l'absence d'indice, la nature de l'indice et le type de milieu. En plus et à titre facultatif, le prospecteur pourra indiquer : le numéro de la carte IGN à 1/25 000, ainsi que les coordonnées en grades du site prospecté (définies à partir de l'étalonnage en grades de la carte IGN ou par un G.P.S.).

Si besoin, les fiches pourront être accompagnées d'un extrait de carte IGN à 1/25 000, notamment si l'auteur de la donnée souhaite s'affranchir de la recherche des coordonnées de l'indice en grades.

Les fiches seront centralisées par le coordonnateur départemental des *Naturalistes Vendéens*. Le rôle du coordonnateur consistera à inscrire les données recensées sur une grille départementale à 0,1 grade, ce qui permettra à l'issue de l'enquête d'établir un *Atlas de répartition de la Genette en Vendée*. Au cours de l'enquête, le coordonnateur pourra aussi orienter les naturalistes vers les zones pas ou peu prospectées.

Les autres renseignements fournis alimenteront une base de données, aux fins de traitement statistique, dans le but d'identifier les habitats de la Genette en Vendée et les facteurs anthropiques négatifs pour l'espèce.

DURÉE DE L'ÉTUDE

1ère phase : du 1er septembre 2001 au 31 décembre 2002. A l'issue de ces seize mois de prospection, un premier bilan de l'enquête aboutira à un document synthétique qui sera remis aux participants. Si nécessaire, une deuxième période de prospection sera programmée.

2e phase : à compter du 1er janvier 2003 et pour une période qui sera déterminée ultérieurement.

PUBLICATION DES RÉSULTATS

L'Atlas de répartition de la Genette en Vendée sera présenté dans un numéro du *Naturaliste Vendéen*, en associant à la publication des résultats tous ceux qui auront participé à l'enquête.

Nous les remercions par avance de souscrire

à cette démarche collective et de contribuer ainsi à approfondir nos connaissances sur ce petit mammifère.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LIVET F. & ROEDER J.-J., 1987. – *Encyclopédie des carnivores de France.* Vol 16 : *la genette (Genetta genetta* Linnaeus, 1758).Paris, Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, 33 p.

CUGNASSE J.M. & LIVET F., 1984. – La Genette Genetta genetta. In *Atlas des mammifères sauvages de France*. Paris, SFEPM : 132-133.

TESSIER M., TESSIER P. & PAILLAT J.-P., 1998. – Utilisation de l'espace par la Genette commune (*Genetta genetta*) dans un bocage de l'ouest de la France. *Arvicola*, **1** (X) : 7-11. ISSN 0758-5721.

Marc TESSIER
11, rue Poulain du Parc
35000 RENNES
marc.tessier@univ-rennes1.fr

Jean-Paul PAILLAT
176 Bât.D, cité la Garenne
85000 La Roche-sur-Yon
jeanpaul.paillat@free.fr

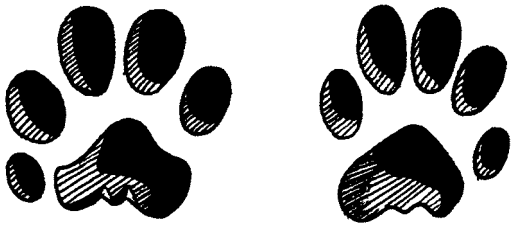

Empreintes de Genette (dessin : Matthieu EVER)

Crottes de Genette (x 1)

Annexe 1

CARTOGRAPHIE PROVISOIRE
DE LA RÉPARTITION DE LA GENETTE
EN VENDÉE
(données recueillies entre 1990 et 2000)

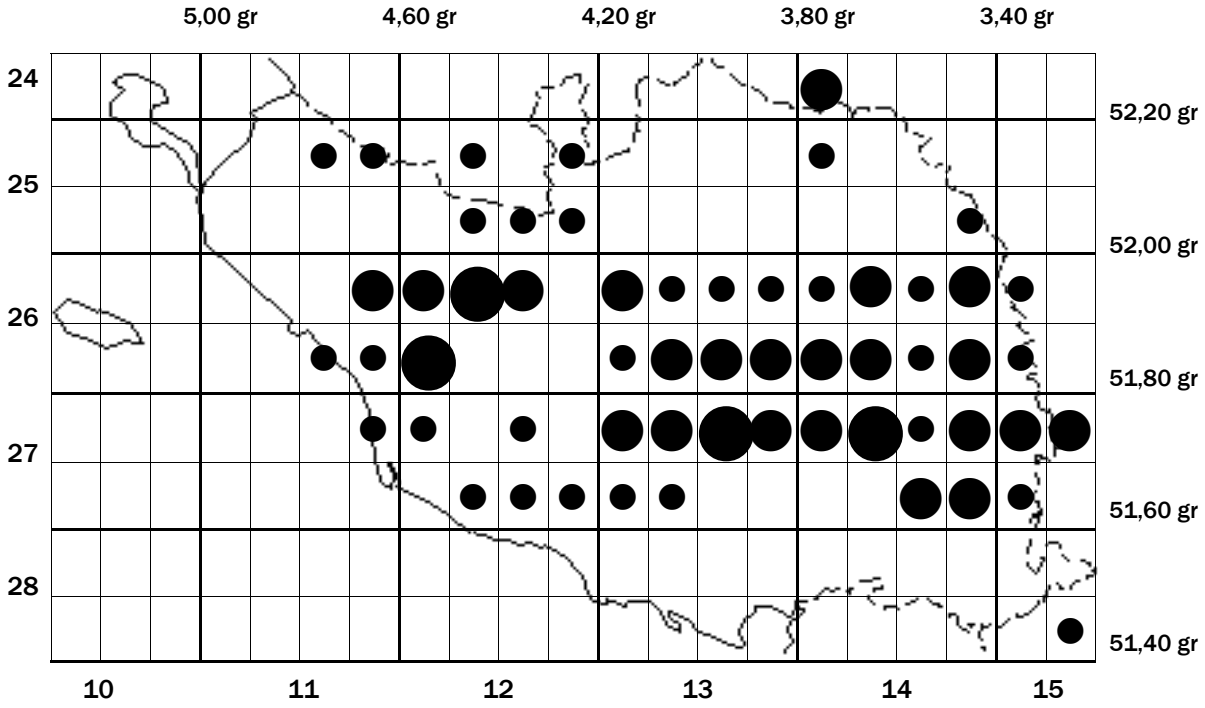

Légende

● = plus de 6 sites de présence ; ● = de 3 à 6 sites de présence ; ● = de 1 à 2 sites de présence.

Source : *Les Naturalistes Vendéens*.

Genette (dessin : Jean CHEVALLIER)

Annexe 2

(dessin de la Genette : Benoît ROBIN)

LES NATURALISTES VENDÉENS
La Haute Chevillonnière
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE
02 51 98 47 20

La Genette en Vendée

Fiche d'enquête

Coordonnateur : Jean-Paul PAILLAT
176 bât. D, cité la Garenne, 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Observateur / Collecteur
Nom (s), prénom(s), adresse(s) :

Date d'observation : le __ __ / __ __ / __ __ __ __ __ __ / __ __ / __ __ __ __
ou période : du jour mois année au jour mois année

Commune :

Lieu-dit :

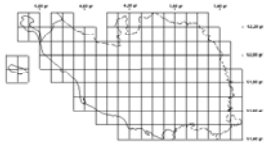

Coordonnées : Grades/Paris
longitude W __ , __ __ __ __ gr latitude __ __ , __ __ __ __ gr
ou
longitude W __° __ __' __ __" latitude __ __° __ __' __ __"
Coordonnées : Degrés/Greenwich

Carte I.G.N. 1/25000
__ __ __ __ . __ __

Type de milieu (possibilité de cocher plusieurs cases)

- ☐ Forêt
- ☐ Bois
- ☐ Coteau boisé
- ☐ Lisière
- ☐ Bocage préservé
- ☐ Bocage remembré
- ☐ Marais boisé
- ☐ Marais non boisé
- ☐ Plaine

Autre (préciser) : ……..
……
……

Menaces sur le milieu

☐ **Oui** ☐ **Non** **préciser :** …….
……

Découverte d'indices de présence

☐ **Oui** ☐ **non** **préciser :** ☐ défaut de prospection ☐ accès difficile ☐ milieu peu favorable

☐ renseignements complémentaires : ……
……

Découverte de crottier

Support du crottier : ☐ bâti ☐ replat rocheux ☐ rocher proéminent ☐ carrière ☐ tas de bois
☐ arbre ☐ au sol ☐ carcasse de véhicule ☐ décharge sauvage ☐ ponton d'étang ☐ pont ☐ écluse
☐ autre (préciser) : ……

Observation de l'animal

Animal vivant
☐ **Gîte** ☐ **Route** ☐ **Affût** ☐ **Piège cage**
☐ **Autre (préciser) :** ……..

Animal mort
☐ **Collision** ☐ **Piège** ☐ **Tir** ☐ **Naturalisé**
☐ **Autre (préciser)** : ……....

renseignements complémentaires : ……
……

Autres mammifères (dans un rayon de 500m)

Espèces et nature des indices de présence : ……..
……
……

J'autorise l'association « *Les Naturalistes Vendéens* » à utiliser les informations de cette fiche pour des travaux de recherche ou des opérations de conservation.

Observation d'une genette, *Genetta genetta* (Linné, 1758), sur les rives du lac du Jaunay en Vendée

Jean-Paul PAILLAT

Abstract : The diurnal observation of a Genet, such as the one made in the bocage of Vendée (France) related here, is exceptional because this small carnivore is said to be so shy and so exclusively nocturnal.

Mots clés : mammifère, Genette d'Europe, *Genetta genetta* (Linné, 1758), lac du Jaunay, Vendée.
Key words : mammal, Genet, *Genetta genetta* (Linné, 1758), lac du Jaunay, Vendée (France).

Les rives boisées du lac du Jaunay et le bocage environnant (communes de Saint-Julien-des-Landes et La Chapelle-Hermier) constituent un biotope favorable pour la Genette. Plusieurs crottiers, deux sur des cabanes et un sur un promontoire rocheux, attestent de sa présence dans les coteaux boisés abrupts qui bordent la queue du barrage.

Le 11 juillet 1999, Pierre Tessier y avait observé une genette lors d'un affût. Posté dans un arbre, il avait vu l'animal emprunter une petite digue qui relie les deux berges, et cheminer ainsi sous son affût...

Quelques jours plus tard, le 14 juillet 1999, je tente à mon tour ma chance. J'arrive sur le site dès vingt heures, décidé à m'installer sur un promontoire rocheux qui offre un point de vue sur l'ensemble de la queue de la retenue. Alors que je m'apprête à franchir un arbre tombé en travers du sentier, un léger craquement se produit dans un buisson. En scrutant le feuillage sombre, j'aperçois, à cinq mètres environ, le pelage tacheté d'une genette. Elle est immobile, en position verticale, agrippée à un arbuste, et seule une fraction du corps est visible. Je pense qu'il me faut réagir rapidement, pour ne pas rester sur une observation aussi partielle, et je me mets à imiter un cri de souris. Aussitôt sa tête fine apparaît, ornée de gros yeux encadrant un museau allongé et surmontée par des oreilles proéminentes. Elle me fixe durant une vingtaine de secondes sans bouger, puis semblant hésiter, elle enchaîne des mouvements de tête de haut en bas. Je reste debout, immobile au milieu du chemin, sans cesser mes imitations. Finalement, elle disparaît lentement, offrant pour dernière vision sa queue annelée, disproportionnée, glissant le long d'une branche.

Je rejoins alors mon site d'affût. L'ambiance sur le plan d'eau est calme, ponctuée seulement par les cris des poules d'eau, et ceux, perçants, des hérons et des corneilles se rassemblant en dortoir. Un ragondin glisse sur l'eau, bientôt suivi par une femelle colvert et sa progéniture, en file indienne. Un martin-pêcheur se perche quelques instants sur une branche dénudée et effectue quelques plongeons fructueux.

Vers 22 h 15, tandis que la luminosité décline, j'aperçois une silhouette menue sur la digue. Courte sur pattes, pelage tacheté, museau allongé et oreilles dressées, pas de doute c'est la genette ! Elle fait quelques pas, puis s'arrête à plusieurs reprises pour humer, la tête tendue vers la végétation riveraine. Ensuite, elle poursuit tranquillement son chemin, en contournant soigneusement les flaques d'eau. Quelques mètres avant de parvenir à la passerelle en béton qui, au-dessus de l'eau, prolonge la digue jusqu'à la berge, elle se met soudain à courir, par petits bonds, paraissant craindre l'absence de végétation protectrice. Puis, elle disparaît de mon champ de vision.

La Roche-sur-Yon, le 14 octobre 1999.

Jean-Paul PAILLAT

176 Bât.D, cité la Garenne
85000 La Roche-sur-Yon
jeanpaul.paillat@free.fr

© *Les Naturalistes Vendéens*

La Loutre d'Europe, *Lutra lutra,* de retour sur la Sèvre Nantaise

Benoît TEILLET & Pierre TESSIER

Abstract : After 1985, the otter (*Lutra lutra*) was not found any more on the Sèvre Nantaise (France). From 1997, a careful exploration revealed presence signs of its presence showing the coming back of this mammal.

Mots clés : mammifère, Loutre, *Lutra lutra* Linné 1758, Sèvre Nantaise, Pays-de-la-Loire.
Key words : mammal, Otter, *Lutra lutra* Linné 1758, Sèvre Nantaise, Pays-de-la-Loire (France).

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Prenant sa source dans le département des Deux-Sèvres, la Sèvre Nantaise traverse également sur son cours de 126 kilomètres, le Maine-et-Loire, la Vendée et la Loire-Atlantique. Son bassin versant s'étend sur 2 370 km^2 et comporte quatre affluents principaux : la Sanguèze, la Maine, la Moine et l'Ouin. Sur la partie deux-sèvrienne, la rivière s'écoule en de larges méandres dans un paysage de bocage ouvert et faiblement vallonné, où quelques étangs ponctuent son cours. A partir de la Vendée, la rivière suit le plus souvent un lit encaissé et peut présenter un caractère torrentiel par endroit. A partir de Monnières (Loire-Atlantique), la Sèvre Nantaise devient navigable, à près de 20 km de sa jonction avec la Loire à Rezé, dans l'agglomération Nantaise.

HISTORIQUE DES POPULATIONS DE LOUTRES

De 1950 à 1985, la Loutre d'Europe est notée présente sur la Sèvre Nantaise, [SAINT-GIRONS, 1973 ; BOUCHARDY, 1984]. Commune au début de cette période sur l'ensemble du territoire français, elle va ensuite se raréfier [BOUCHARDY, 1986]. La Sèvre Nantaise n'échappe pas à cette régression et la présence de la Loutre n'est plus notée à partir de 1985 [LODÉ, 1989]. Concernant l'ensemble du bassin versant, seule la partie vendéenne de la Maine enregistre encore sa présence [LODÉ & GUILLEMOT, 1987]. Des prospections menées de 1991 à 1993 sur la Sèvre Nantaise confirment toujours son absence (Allenou, Paillat, Teillet, Tessier *).

ÉVOLUTION RÉCENTE DES POPULATIONS

L'étude menée pour la DIREN des Pays-de-la-Loire en 1994 par Erminea et Prolutra met en évidence la présence de la Loutre sur l'ensemble du réseau hydrographique de la Maine et donc une progression par rapport à 1987.

Fin 1997, des marquages sont identifiés sur la Sèvre Nantaise au sud-est de Clisson, à proximité de la Doucinière (Cugand), un affût permet également l'observation directe d'un individu (Loiret*). Elle est également signalée en 1997 et 1998 sur le bassin amont de la Sèvre Nantaise en Deux-Sèvres [AMIOT, 2000]. A partir de fin 1998, une série de prospections est réalisée et des secteurs de marquages sont mis en évidence dans la partie aval de la Sèvre Nantaise sur deux sites : à Gorges près du Beau Soleil, ainsi qu'à la limite entre Monnières et Maisdon-sur-Sèvre (Paillat & Teillet*). Les recherches poursuivies depuis 1999 témoignent de marquages réguliers sur ces lieux et permettent la découverte de nouveaux sites, à la Haie-Fouassière en Loire-Atlantique (Teillet*), ainsi qu'à Saint-Aubin-des-Ormeaux et à Saint-Laurent-sur-Sèvre en Vendée (Allenou, Barbier, Ouvrard, Paillat, Tessier*). Les prospections ainsi réalisées mettent en lumière l'occupation par la Loutre de la partie aval de la Sèvre Nantaise, excepté le secteur allant de Vertou à l'embouchure où aucun indice n'a été relevé en 1999 (Teillet, Paillat*). En revanche, les recherches effectuées en 1999 et 2000 en amont de Saint-Amand-sur-Sèvre (tête de bassin versant, en Deux-Sèvres) ne permettent pas de retrouver des indices de présence. L'absence d'une frange boisée et le relief peuvent constituer des explications parmi d'autres.

© *Les Naturalistes Vendéens*

Aujourd'hui, le retour de la Loutre sur la Sèvre Nantaise est peut-être le fruit de l'expansion du noyau de population présent sur la Maine. La rareté des marquages relevés sur les affluents de la Sèvre Nantaise et les relevés discontinus en amont semblent témoigner d'un lent processus de recolonisation actuellement en cours. Espérons que le renforcement de la population de loutres dans la partie aval de la Sèvre Nantaise marquera le début du retour de cet attachant mustélidé sur l'ensemble du réseau hydrographique.

*Communication personnelle

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMIOT, J.-M., 2000. – La Loutre. In *Mammifères sauvages des Deux-Sèvres, atlas 1995-2000*. Niort, Deux-Sèvres Nature Environnement, 55. ISBN 2-9515864-0-0-X

BOUCHARDY C., 1984. – La Loutre Lutra lutra. In *Atlas des mammifères sauvages de France*. Paris, SFEPM : 118-119.

BOUCHARDY C., 1986. – *La loutre*. Paris, Sang de la terre, 174 p. ISBN 2-86985-003-4

LODÉ T. & GUILLEMOT B., 1987. – La situation de la Loutre *(Lutra lutra)* dans la région de Montaigu (Vendée). *Rapport DDE, CETE-OUEST,* 38 p.

LODÉ T., 1988. – La Loutre. In *Inventaire de Faune et de Flore 50, Atlas des mammifères terrestres de Loire-Atlantique*. Paris, MNHN, Secrétariat de la Faune et de la Flore : 46-47. ISBN 2-86515-050-X

LODÉ T., 1989. – La Loutre en Loire-Atlantique : note préliminaire sur l'évolution récente des populations, l'alimentation et le comportement prédateur de *Lutra lutra. Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France,* **II** (2) : 69-76.

SAINT-GIRONS M.-C., 1973. – *Les mammifères de France et du Bénélux*. Paris, Douin, 481p.

Benoît TEILLET
4, rue du Village Petit
44690 La Haie-Fouassière

Pierre TESSIER
La Rétière
85190 Maché
tessier.pierre@caramail.com

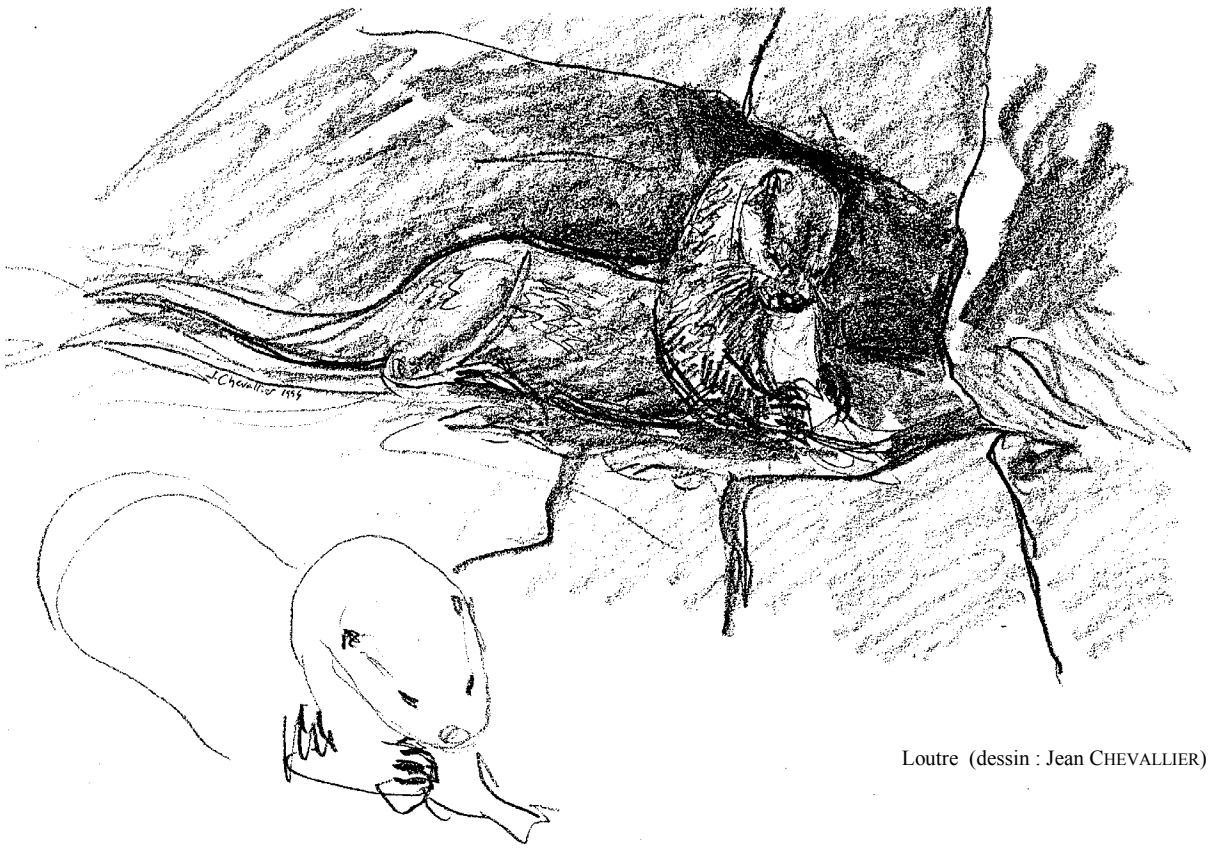

Loutre (dessin : Jean CHEVALLIER)

Comportement d'une loutre observée en milieu de journée en action de pêche

Marc TESSIER

Abstract : Tracks and faeces of otter are abundant around the lac du Jaunay (Vendée) but this animal is very fierce and nocturnal. Nevertheless, an otter was observed in very good condition at midday, in June. It was fishing in a small pound near the lake. This note describes the behaviour of this otter.

Mots clés : mammifère, Loutre d'Europe, *Lutra lutra* Linné 1758, Lac du Jaunay, Vendée.
Key words : mammal, Otter, *Lutra lutra* Linné 1758, lac du Jaunay, Vendée (France).

La construction du barrage du Jaunay a noyé des kilomètres de rivière favorables à la Loutre et à d'autres mammifères. Toutefois, dans la partie supérieure du lac, elle a créé une zone particulièrement intéressante pour la faune où alternent plan d'eau, mares, friches, prairies et bois.

Outre la Genette (voir page 55), ce site accueille en permanence la Loutre dont les indices de présence sont abondants. En été, les traces de pas dans la boue sont faciles à repérer et permettent de retracer l'activité nocturne de l'animal. Les très nombreuses épreintes (jusqu'à 700 comptées sur environ 2 kilomètres de rivière) témoignent d'une exploitation alimentaire intensive de la zone par un ou plusieurs individus. Malgré tout, les observations directes de la Loutre sont très rares et pour le moins inattendues.

Ainsi, en juin 1996, en plein midi, je parcours les rives du lac, couvertes à cette époque d'une végétation abondante, puis je m'attarde sur le bord d'un petit étang. Quelle n'est pas ma surprise en voyant un animal s'agiter dans l'eau ! La forme et la couleur me font d'abord penser à un vison (d'ailleurs absent de la zone) mais la taille est bien celle d'une loutre. Debout à 15 m de l'animal, je m'allonge alors tranquillement dans l'herbe et l'admire à loisir durant quelques minutes. L'animal est en train de fouiller l'intérieur d'un massif de joncs, visiblement à la recherche de quelque menu fretin. Ses moustaches appelées aussi vibrisses sont très visibles. Elles lui permettent de repérer les poissons dans l'eau trouble comme c'est le cas dans cet étang. Elle a l'air confiante car à aucun moment elle ne relève la tête pour voir ce qui se passe aux alentours. Sans doute fait-elle entièrement confiance à son mimétisme et à son ouïe. D'ailleurs, au bruit d'une voiture, la loutre stoppe subitement sa pêche. Elle parcourt alors à la nage la bordure de l'étang. La profondeur de l'eau est faible, pourtant seule la tête émerge de la surface. Toutefois, au bout de 15 mètres de nage, la loutre sort entièrement de l'eau et vient renifler un terrier de Campagnol amphibie. Je peux alors admirer son long corps fuselé. De nouveau méfiante, elle se glisse doucement dans l'eau sans créer une vague, puis continue sa progression. La discrétion avec laquelle se déplace cet animal est extraordinaire. Connaissant son lieu de passage privilégié pour quitter l'étang, je change de poste et la vois bientôt traverser la digue puis disparaître dans les broussailles. Il est alors 13 h 50. Cinq minutes plus tard, des promeneurs passent à quelques mètres du lieu d'observation mais la loutre est déjà loin, sans doute confortablement installée dans sa catiche.

A noter que chez de nombreux petits carnivores, des auteurs signalent une activité diurne lors du creux d'activité des humains entre 12 h et 14 h. C'est particulièrement vrai en juin lorsque les jours sont longs. Par la suite, des affûts à Loutre seront tentés dans le secteur mais sans succès. Toutefois, pour certains, ce sera l'occasion de faire de belles observations de Genette…

Marc TESSIER
11, rue Poulain du Parc
35000 RENNES
marc.tessier@univ-rennes1.fr

© *Les Naturalistes Vendéens*

REVUE

DES

SCIENCES NATURELLES

DE L'OUEST

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

ZOOLOGIE. — BOTANIQUE. — GÉOLOGIE. — MINÉRALOGIE.

ANTHROPOLOGIE. — EMBRYOLOGIE. — TÉRATOLOGIE.

1891

TOME PREMIER

COMITÉ DE RÉDACTION :

A. ODIN
Zoologie
Sciences naturelles appliquées

J. DOUTEAU
PROFESSEUR SUPPLÉANT
A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE NANTES
Botanique

Dr MARCEL BAUDOUIN
ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS
Biologie générale

P. LEBESCONTE
Géologie, Paléontologie

PARIS

AUX BUREAUX DE LA

REVUE DES SCIENCES NATURELLES DE L'OUEST

14, boulevard Saint-Germain, 14

DÉPOSITAIRE

Paul KLINCKSIECK, éditeur, 52, rue des Écoles

La Revue des Sciences naturelles de l'Ouest (1891-1897)

Gaston GODARD

Abstract : The *Revue des Sciences naturelles de l'Ouest* was edited in the years 1891-97. Although poorly known, it contains valuable papers on the natural sciences in Western France, particularly in Vendée. After a short presentation, we give here the content tables of this periodical together with a list of public libraries where it can be found.

Mots clés : Revue des Sciences naturelles de l'Ouest, tables, bibliographie, Vendée.
Key words : Revue des Sciences naturelles de l'Ouest, tables, bibliography, Vendée (France).

Au moment où naît un périodique consacré aux sciences naturelles en Vendée, il n'est pas inutile de rappeler qu'une publication similaire a déjà existé. De 1891 à 1897, parut une éphémère *Revue des Sciences naturelles de l'Ouest* (RSNO). Elle concernait l'ensemble du grand Ouest, mais 36 % de ses pages étaient consacrées à la Vendée, une spécialisation qui alla croissant avec le temps. Cette revue, que d'aucuns confondent avec le *Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France* (Bull. SSNOF), est peu connue et difficilement accessible aujourd'hui. Il nous a donc semblé utile de la présenter succinctement.

La RSNO est une revue précieuse qui renferme des articles d'un intérêt scientifique véritable. Y fut publiée la flore de Vendée, œuvre posthume de Nicolas Pontarlier [1812-1889] et Henri Marichal [1812-1886], complétée par des articles de Jules Douteau, pharmacien à Chantonnay, et quelques notes d'Edouard Rigaud, pharmacien à Mareuil-sur-le-Lay. Ces données, moins connues que la flore de James Lloyd, ont néanmoins servi à Henri des Abbayes et *al.* pour leur flore du Massif armoricain. On y trouve aussi les catalogues des hyménoptères et des coléoptères de Vendée par C. Blaud, instituteur à Saint-Germain-de-Prinçay, et celui des "crustacés podophtalmaires" par A. Odin. La revue renferme enfin de nombreux articles sur la Vendée littorale et la pêche, parmi lesquels un article sur l'industrie de la sardine en Vendée par M. Baudouin, une étude monumentale d'Odin sur l'histoire de la pêche à la sardine, et une autre de Dou sur les marais d'Olonne et le havre de la Gachère. Pour se faire une idée plus précise du contenu de la revue, le lecteur est invité à consulter la table en annexe.

La RSNO ne dépendait d'aucune société savante. Elle était éditée par l'*Institut international de Bibliographie scientifique*, sis au n° 14 du Boulevard Saint-Germain, à Paris. Ce nom, un brin prétentieux, désignait l'un des organismes d'étude et d'édition, fondés et dirigés par l'infatigable Marcel Baudouin. D'après le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, cet Institut a édité, de 1891 à 1905, environ 200 titres consacrés à la médecine, mais aussi à l'archéologie et aux sciences naturelles. On lui doit en particulier la publication de la *Flore de Vendée* par Jules Douteau (1896).

Le Comité de rédaction de la RSNO était constitué de A. Odin (zoologue, directeur du Laboratoire maritime des Sables-d'Olonne), J. Douteau (botaniste, pharmacien à Chantonnay), P. Lebesconte (géologue rennais) et M. Baudouin (préhistorien et naturaliste de Croix-de-Vie). Tout d'abord gérée par Odin, la revue fut prise en charge, à partir du 1er janvier 1896, par Marcel Baudouin qui dès lors assura seul la fonction de rédacteur. On doit noter que la RSNO fut créée la même année, en 1891, que le Bulletin de la SSNOF, ce qui laisse à penser qu'il y eût mésentente entre les fondateurs des deux revues. Quoi qu'il en fût, cette concurrence entre les deux périodiques se fit au détriment de la RSNO dont le nombre de contributions chuta à partir de 1894, et qui cessa de paraître au cours de l'année 1897. Le Bulletin de la SSNOF est, quant à lui, encore publié de nos jours.

© *Les Naturalistes Vendéens*

La RSNO était éditée au format in-8°, en fascicules trimestriels puis bimestriels à partir de 1896, mais des difficultés ont parfois nécessité de regrouper plusieurs fascicules en une seule livraison. La revue comporte un total de 1880 pages, réparties en 7 tomes, dont le dernier est incomplet. Ce périodique est aujourd'hui difficile à consulter. En France, seule la bibliothèque du Muséum de Nantes semble en posséder une série complète. Dans les autres bibliothèques, les tomes 6 et 7, et à un moindre degré 4 et 5, sont souvent fragmentaires ou inexistants. Les fascicules encore conservés sont en général dans un état de conservation déplorable, non reliés, jaunis et fragilisés par l'acidité du papier. Nous donnons en annexe une liste des bibliothèques publiques qui possèdent encore quelques-uns des fascicules de la revue.

Pour terminer, qu'il me soit permis de suggérer qu'une sauvegarde de cette revue soit envisagée, par exemple sous forme de microfiches ou d'un cédérom, voire en rééditant quelques-uns de ses articles les plus intéressants. Il nous reste à souhaiter que la revue des Naturalistes vendéens ait une plus grande longévité que la *Revue des Sciences naturelles de l'Ouest*.

TABLES DE LA REVUE DES SCIENCES NATURELLES DE L'OUEST

(ISSN 1256-0855)

Tome I (1891) [fascicules : 1, pp. 1-96; 2, pp. 97-192; 3, pp. 193-288; 4, pp. 289-374, i-xii]

Jousset de Bellesme - De la culture du saumon en Bretagne, pp. 5-15.
Ch. Ménier - Note sur deux nouvelles lépiotes, pp. 16-18.
Varia [Session extraordinaire de la Société botanique de France tenue à la Rochelle en 1890; l'Ouest à l'Académie des Sciences et à la Société anthropologique; Sociétés scientifiques de l'Ouest; revue des journaux; une lettre de Brongniart à d'Orbigny; le caillou de Rennes; sciences naturelles appliquées; appareils et instruments nouveaux; observations sur le saumon de Norvège; nouvelles scientifiques; Congrès des sociétés savantes; etc.], pp. 19-64, 81-96, 144-154, 164-174, 181-192, 208, 226-266, 271-274, 284-288, 324-371, 375-384.
G. Bouchon-Brandely - Sur l'état de l'ostréiculture et des gisements naturels d'huîtres en quelques points de la Bretagne et de la Vendée, pp. 65-80.
M. Kunstler - Notice sur le saumon de la Dordogne, pp. 97-114.
A. Peytoureau - Le sens de la vue chez les arthropodes, pp. 115-129.
P. Lebesconte - Existe-t-il une série d'assises nouvelles entre les "schistes rouges" et le "grès armoricain", pp. 130-135.
A. Odin - Catalogue des crustacés podophtalmaires recueillis sur les côtes de la Vendée, pp. 136-143, 209-218, 309-321.
A. Odin - La sardine et les travaux auxquels elle a donné lieu au laboratoire de Concarneau en 1889-90, pp. 155-156.
G. Pouchet - Sur la sardine [rapport au ministre de l'Instruction publique], pp. 156-163.
A. Orain - Marie Rouault [géologue rennais; notice biographique], pp. 175-180.
J. Douteau - Note sur une monstruosité du bulbe chez le glaïeul, pp. 193-199.
P. Lebesconte - Les poudingues rouges de Montfort, pp. 200-207.
A. Cannieu - Sur les truites des Pyrénées et l'évolution sexuelle des salmonidés, pp. 219-225.
G. Pouchet - Sur le fonctionnement du laboratoire de Concarneau en 1889, pp. 267-270.
E. Louis - Les auteurs de la flore de la Vendée, Pontarlier et Marichal [notices biographiques; portraits], pp. 275-283.
Trouessart - Considérations générales sur la classification des acariens, suivies d'un essai de classification nouvelle, pp. 289-308 [suite au t. II].
J. Foucaud - Note sur une nouvelle espèce du genre Muscari, pp. 322-323 + 3 pl.
J. Delalande - Un naturaliste breton, Charles-Eugène Hesse (1801-1890) [notice nécrologique], pp. 372-374 [suite au t. II].
Tables des matières et des auteurs cités, pp. i-xii.

Tome II (1892) [fascicules : 1, pp. 1-140; 2, pp. 141-284; 3, pp. 285-384; 4, pp. 385-466]

J. Kunstler - Le périplaste et la division cellulaire, pp. 1-4.
G. Roché - Le chalutage à vapeur dans le Golfe de Gascogne, pp. 5-19.
Trouessart - Considérations générales sur la classification des acariens, suivies d'un essai de classification nouvelle, pp. 20-54 [suite du t. I].
A. Cannieu - Recherches sur l'appareil reproducteur du mâle du Cavia, pp. 55-63, 196-218.
G. Lalanne - Recherches sur les cristaux minéraux des feuilles de Citrus, pp. 64-71.
Varia [l'Ouest à l'Académie des Sciences et à la Société anthropologique; Sociétés scientifiques de l'Ouest; revue des journaux; sciences naturelles appliquées; bibliographie; nouvelles scientifi-

ques; nécrologie; Congrès de l'A.F.A.S.; etc.], pp. 72-102, 130-140, 221-245, 274-284, 332-345, 363-384, 421-444, 455-458.
J. Douteau - documents historiques pour la flore de l'Ouest, pp. 103-110.
L. Bonnemère - Le gui du chêne, pp. 111-112.
J. Delalande - Un naturaliste breton, Charles-Eugène Hesse (1801-1890) [notice nécrologique], pp. 113-129 [suite du t. I].
C. Blaud - Contribution à la faune entomologique de l'Ouest. Hyménoptères de la Vendée, pp. 141-149.
Jousset de Bellesme - Une campagne contre le saumon, pp. 150-174.
P. Gaillard - Inventaire des monuments mégalithiques du Morbihan dans le périmètre des acquisitions de l'état, pp. 175-191, 294-323, 404-420.
G. Lalanne - Note sur quelques excursions botaniques aux environs de Soulac-sur-Mer, pp. 192-195.
E. Rigaud & J. Douteau - Contributions à la flore vendéenne, pp. 219-220 [suite au t. III].
M. Baudouin [d'après R. Blanchard] - Les variétés bretonnes et vendéennes du lézard des murailles, pp. 254-259.
M. Baudouin - L'échouement d'un *Balænoptera* aux environs de Brest, pp. 259-261.
M. Baudouin - Les monuments de Pierre Belon [naturaliste du XVIe siècle] dans la Sarthe, pp. 262-273.
A. Autissier - Notice sur les terrains ardoisiers de Rochefort-en-Terre (Morbihan), pp. 283-293.
M. de Folin - Les mollusques spéciaux à la région extrême du sud-ouest de la France et de l'Atlantide [*sic*], pp. 324-331.
L. Baraban - Notice générale sur la fixation et le reboisement des dunes du littoral maritime de la Vendée et de la Charente-Maritime, pp. 346-362.
G. Roché - La grande pêche française peut-elle s'étendre aux côtes du Sahara ?, pp. 385-403.
L. Bonnemère - Sépultures angevines, pp. 445-449.
M. Baudouin - Les noces d'argent de la Société scientifique d'Arcachon, pp. 449-454.
Table des matières, pp. 459-466.

Tome III (1893) [fascicules : 1, pp. 1-96; 2, pp. 97-192; 3, pp. 193-288; 4, pp. 289-378]

J. Foucaud - Recherche sur quelques *œnanthe*, pp. 1-6 + 1 pl.
E. Rigaud - Monographie des champignons recueillis pour la plupart dans le canton de Mareuil-sur-le-Lay (Vendée), envisagés au point de vue botanique, alimentaire et toxique, pp. 7-23, 100-115, 193-199.
A. Peyrouteau - Exposé des opinions émises sur la valeur morphologique des pièces solides de l'armature génitale des insectes, pp. 24-43.
A. Granger - Faune ornithologique de la région du Sud-Ouest. Catalogue des oiseaux sédentaires ou de passage observés dans les départements de la Charente-Inférieure, de la Gironde, des Landes et des Basses-Pyrénées, pp. 44-67, 116-142.
Varia [l'Ouest à l'Académie des Sciences; l'Ouest au Congrès des sociétés savantes; Sociétés scientifiques de l'Ouest; bibliographie de l'Ouest; sciences naturelles appliquées; bibliographie générale; nécrologie; etc.], pp. 68-80, 150-176, 183-192, 245-256, 269-272, 282-284, 288, 340-350, 360-361.
La culture du sarrasin dans l'Ouest, pp. 81-85.
A. Odin - Un nouveau type de bateau de pêche sablais, le dundee Iéna, pp. 86-95.
L. Bonnemère - Les perles fines de l'Ouest de la France, pp. 97-99.
J. Douteau - Contributions à la flore vendéenne, pp. 143-144 [6 espèces non mentionnées jusqu'alors].
F. Gaillard - L'anthropologie dans l'Ouest de la France, pp. 145-149, 241-244, 337-339.
C. Riveau - Les monuments mégalithiques de Loire (Charente-Inférieure), pp. 177-182.
B. de Nabias & J. Sabrazès - Remarques sur quelques points de technique histologique et bactériologique, pp. 200-208.
G. Roché & A. Odin - La pêche du germon dans le Golfe de Gascogne, pp. 209-224.
G. Roché - Rapport sur une mission pour l'étude des conditions de la pêche au grand chalut dans le Golfe de Gascogne, pp. 225-240.
A. Odin - L'industrie mulassière en Poitou et la crise qu'elle traverse, pp. 257-269.
L. Baraban - Les forêts domaniales de la circonscription de Niort, pp. 273-277, 362-365.
M. Baudouin - La pêche à la sardine en Vendée, pp. 278-281.
Échouement de cétacés sur les côtes de l'Ouest de la France en 1893, pp. 285-287.
M. Baudouin - L'industrie de la sardine en Vendée, pp. 289-336 + 5 pl.
A. Boisselier - Carte géologique détaillée de la France; feuille géologique de Fontenay (Vendée) [notice de la 1e édition au 1/80000], pp. 350-359.
A. Boisselier - Le palet de Gargantua [mégalithe de l'île d'Oléron] et les oscillations du rivage de la mer, pp. 367-368.
Table des matières, pp. 369-378.

Tome IV (1894) [fascicules : 1, pp. 1-89; 2-3-4, pp. 90-190]

A. Dou - Géologie dynamique : Etude sur le régime du littoral vendéen. Ouverture du hâvre de la Gachère, pp. 1-36 + 2 pl.

Pontarlier & Marichal - Catalogue des plantes vasculaires et spontanées du département de la Vendée recueillies par ces botanistes, augmenté de la liste des plantes trouvées depuis 1889 jusqu'à ce jour, collationné et mis en ordre par J. Douteau, A. Odin, M. Baudouin et G. Louis, pp. 37-64, 107-136 [suite au t. V].

F. Gaillard - L'anthropologie dans l'Ouest de la France, pp. 65-67.

Varia [l'Ouest au Congrès des sociétés savantes de 1894, bibliographie générale, revue bibliographique de l'Ouest] pp. 68-73, 81-86.

A. Chatin & A. Muntz - Sur la nature et les causes du verdissement des huîtres, pp. 74-80.

L. Daniel - Parasites et plantes greffées, pp. 89-96.

A. Granger - Faune herpétologique de la région du Sud-Ouest. Catalogue des reptiles et batraciens observés dans les départements de la Charente-Inférieure, de la Gironde, des Landes et des Basses-pyrénées, pp. 97-106.

A. Odin - Histoire de la pêche de la sardine en Vendée et sur les côtes les plus voisines (1610-1880). Recherches documentaires sur les pêches maritimes françaises, pp. 137-184 [suite au t. V].

J. Douteau - Une plante nouvelle pour l'Ouest de la France, *Polypodium Dryopteris* [talus du chemin de fer à Bournezeau], pp. 185-186.

Table des matières, pp. 187-190.

Tome V (1895) [fascicules : 1, pp. 1-92; 2-3-4, pp. 93-220]

C. Blaud - Contribution à la faune entomologique de l'Ouest. Coléoptères de Vendée, pp. 1-13.

J. Delalande - Etude des produits de l'agriculture coloniale importés dans l'Ouest de la France. Quelques mots sur les maladies des caféiers, pp. 14-25.

Pontarlier & Marichal - Catalogue des plantes vasculaires et spontanées du département de la Vendée recueillies par ces botanistes, augmenté de la liste des plantes trouvées depuis 1889 jusqu'à ce jour, collationné et mis en ordre par J. Douteau, A. Odin, M. Baudouin et G. Louis [suite du t. IV], pp. 26-45, 102-124.

F. Gaillard - Anthropologie. Sur les conclusions de M. E. Cartailhac dans *la France préhistorique*, pp. 46-48.

J. Douteau - Une nouvelle station vendéenne de *l'Asplenium Marinum*, pp. 49-50.

Varia [les sciences naturelles de l'Ouest dans les sociétés savantes de cette région, revue bibliographique de l'Ouest], pp. 51-64.

A. Odin - Histoire de la pêche de la sardine en Vendée et sur les côtes les plus voisines (1610-1880). Recherches documentaires sur les pêches maritimes françaises [suite du t. IV], pp. 65-92, 157-214.

A. Cannieu - Recherche sur la structure des nerfs périphériques myéliniques, pp. 93-98.

A. Cannieu - Structure du noyau antérieur de l'auditif, pp. 99-101.

J. Douteau - Nomenclature des plantes vasculaires et spontanées du département de la Vendée, trouvées depuis 1889 jusqu'à ce jour. Liste additionnelle au catalogue de MM. Pontarlier et Marichal, pp. 125-128.

Boisselier - Carte géologique détaillée de la France à l'échelle 1/80 000e, Les Sables d'Olonne (140), notice explicative, pp. 129-135.

F. Gaillard - L'anthropologie dans l'Ouest de la France, pp. 136-141.

Marichal & Pontalier - Mousses et lichens trouvés aux environs de La Roche-sur-Yon, pp. 142 - 147.

Tables des matières et des illustrations, pp. 215-220.

Tome VI (1896) [fascicules : 1, pp. 1-32; 2, pp. 33-64; 3, pp. 65-96; 4, pp. 97-128; 5, pp. 129-160; 6, 161-192]

L. Bonnemère - Sépultures creusées dans le tuf en Maine-et-Loire, pp. 2-7.

J. Douteau - Flore de Vendée, pp. 7-24, 40-56, 72-88, 104-120, 136-152, 171-182.

M. Baudouin - Une école professionnelle de pêches maritimes aux Sables-d'Olonne, pp. 25-26, 33-40.

Varia [Bibliographie, etc.], pp. 27-32, 62-64, 94-96, 123-128, 156-160.

De Folin - Un point de la côte de France peu connu, la fosse de Cap Breton [dép. des Landes; faune marine], pp. 57-62, 89-94.

G. Roché & J. Kerbrat - L'huîtrière de Tréguier, pp. 65-72, 97-102.

H. Beauregard - Un cétacé sur les côtes de Vendée [échouage d'une baleine], pp. 103-104.

M. Baudouin - Le *Scolymus Hispanicus* L. en Vendée, pp. 121-122.

M. Corric - Etude sur l'industrie chevaline en France et principalement dans l'Ouest, pp. 129-136, 161-171.

M. Cacaud - Les marais à poissons de la Vendée, pp. 153-155.

Tables des auteurs et des matières, pp. 183-192.

Tome VII (1897) [fascicules : 1, pp. 1-32; 2: pp. 33-56]

M. Corric - Etude sur l'industrie chevaline en France et principalement dans l'Ouest, pp. 1-21 [suite du t. VI].

P. Citerne - du Genre *Acaena*, pp. 21-24, 33-44.

M. Baudouin - L'école de pêche de Baltimore

(Irlande), pp. 25-29.

Varia [Bibliographie, nouvelles, etc.], pp. 29-32, 48-56.

M. Baudouin - Le *Pancratium maritimum* dans l'Ouest de la France et les anomalies de sa fleur, pp. 45-48.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES POSSÉDANT DES FASCICULES DE LA REVUE DES SCIENCES NATURELLES DE L'OUEST

Cette liste a été établie d'après la base Myriade, et complétée par des observations personnelles.

Muséum d'Histoire naturelle de Nantes, bibliothèque : I, 1891 à VII, 1897 [en bon état].

Bibliothèque municipale de La Roche-sur-Yon : I, 1891 à V, 1895 [en bon état]; cote R52.

Bibliothèque scientifique du Muséum d'Histoire naturelle, La Rochelle : I, 1891 à V, 1895; cote Per. 243.

Boston Society of Natural History library, The Handcock National History Collection, Boston, U.S.A. : I, 1891 à VII, 1897; cote B285;
(cf. internet http://www.usc.edu/isd/locations/science/handcock/rbcat/scserr.htm).

British Library, London, G.B. : cote DSC 7948.230000n

Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-maritime, Saintes : I, 1891 à V, 1895.

Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, bibliothèque centrale : I, 1891 à V, 1895; VI, 1896 (fasc. 2, 3, 4) [t. I en bon état]; cote Pr 594.

Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg : I, 1891 à VII, 1897 (lacunes).

Université Victor Segalen-Bordeaux 2, Service commun de la documentation, section des sciences de la vie et de la santé : I, 1891 à IV, 1894; V, 1895 (lacunes); cote 60218.

Bibliothèque interuniversitaire de médecine, Paris : II, 1892 (lacunes); III, 1893 à V, 1895; VI, 1896 (lacunes); cote 110.074.

Bibliothèque nationale de France, Paris : I, 1891; II, 1892; V, 1895; VII, 1897 (fasc. 2) [t. I seul en bon état]; cote 8-S-7452.

Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie, Rouen : I, 1893 (fasc. 1 et 3); II, 1892 à VI, 1896 (fasc. 3); cote 100.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris : I, 1891; II, 1892 [en bon état]; cote AE 8 sup 3.

Institut EGID (Talence, Gironde), Centre de documentation : I, 1891; II, 1892.

Société géologique du Nord, bibliothèque : I, 1891; II, 1892 (lacunes); cote FRA169/SG.

Bibliothèque municipale du Havre, Seine-maritime : III, 1893 (fasc. 1 et 4); cote N2447.

Mediathèque F. Mitterrand, Poitiers : I, 1891 (fasc. 1-2); cote M118.

Gaston GODARD

2, allée Mirabeau
92240 Malakoff
gg@ccr.jussieu.fr

N°1

LE NATURALISTE VENDÉEN

année 2001

3	**S. Charrier** - Inventaire préliminaire des Coléoptères Lucanides et Scarabéides de Vendée
7	**B. Perrotin** - *Tetrix depressa* (Brisout, 1848) une espèce d'orthoptère nouvelle pour la Vendée (*Orthoptera, Tetrigidae)*
9	**F. Dusoulier & B. Perrotin** - Premier inventaire des Orthoptères de l'île d'Yeu (Vendée)
19	**C. Goyaud** - Atlas de répartition des Libellules (Odonata) de Vendée (1985-2000)
39	**S. Vrignaud** - L'Ophrys petite araignée, *Ophrys araneola* Reichenbach 1831, redécouverte de l'espèce en Vendée
41	**G. Mahé** - L'Ophrys de la Passion, *Ophrys passionis* Sennen ex J.P. Devillers-Terschuren 1994, en Loire-Atlantique et en Vendée
45	**T. You** - L'Orchis singe, *Orchis simia* Lamarck 1779, en Vendée : statut, bilan des découvertes et redécouverte en 2000
49	**M. Tessier & J.P. Paillat** - Enquête sur la répartition de la Genette, *Genetta genetta,* en Vendée (2001-2002)
55	**J.P. Paillat** - Observation d'une Genette, *Genetta genetta* (Linné, 1758), sur les rives du lac du Jaunay en Vendée
57	**B. Teillet & P. Tessier** - La Loutre d'Europe, *Lutra lutra,* de retour sur la Sèvre Nantaise
59	**M. Tessier** - Comportement d'une loutre observée en milieu de journée en action de pêche
61	**G. Godard** - La Revue des Sciences naturelles de l'Ouest (1891-1897)

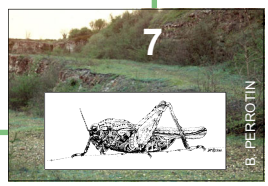

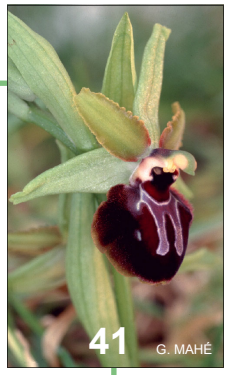

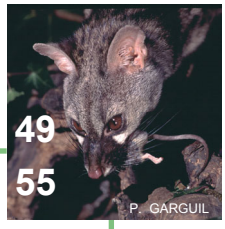

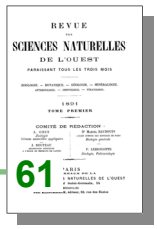

3S Impression

naturalistevendeen @ free.fr